

þÿ L 'h o s p i t a l i t é : u n e n g a g e m e n t à t r o i s t e m p s d a n s l ' S u v

Auteur : Topalov, Carla

Promoteur(s) : Huppe, Justine

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité approfondie

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/24974>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



FACULTE DE PHILOSOPHIE et LETTRES
Département de Langues et lettres françaises et romanes

L'hospitalité : un engagement à trois temps dans l'œuvre de Marie Cosnay

Travail de fin d'études – PTFE 0011-1
Mémoire réalisé en vue de l'obtention du diplôme de Master en Langues et
lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité approfondie par

Carla TOPALOV

Recherches menées sous la direction de
Madame Justine HUPPE

Comité de lecture :
Madame Maria Giulia DONDERO,
Monsieur Laurent DEMOULIN

Année académique 2024-2025

FACULTE DE PHILOSOPHIE et LETTRES
Département de Langues et lettres françaises et romanes

L'hospitalité : un engagement à trois temps dans l'œuvre de Marie Cosnay

Carla TOPALOV

Année académique 2024-2025

À Mamy et Papy,

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma promotrice Madame Justine Huppe pour ses conseils avisés, son écoute attentive et clairvoyante et ses précieux encouragements. Ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour sans cette exclamation : « On pourrait faire un mémoire entier sur Cosnay ! »

Mes remerciements les plus sincères vont également à Madame Mathilde Roussigné dont j'ai découvert les recherches avant d'avoir la chance d'échanger avec elle sur le terrain de l'engagement.

Je remercie aussi chaleureusement Monsieur Laurent Demoulin pour m'avoir fait découvrir ou redécouvrir au cours de ces cinq années : Baudelaire, Genette, Baroni, Proust et surtout Barthes. Je ne confondrai plus Bourdieu et Dubois, c'est promis.

Je tiens aussi vivement à remercier mes relecteurs. Merci à vous Suzanne, vos commentaires ont été des plus précieux. Merci à toi Maxime, pour tes remarques avisées sur les relations entre littérature et politique et pour le brin d'humour que tu y mettais.

Un merci spécial à mes amis. Robin, Léa, Emilie, Elisa, Fanny, Eva, Emma, Catherine, Camille, chacun à votre manière, vous avez rendu l'écriture de ce mémoire un peu plus légère. Merci pour votre bonne humeur quotidienne et votre soutien indéfectible. Puis, un merci tout particulier à Marie et Florence. Votre présence m'est déjà si chère au quotidien, cet été n'aurait pas été le même sans vous.

Merci Louka, pour ton écoute inconditionnelle et pour n'avoir jamais douté de moi. Chacune de tes attentions a été la source d'un véritable réconfort.

Enfin, je tiens à remercier mes parents. L'amour que vous me portez est le plus beau des encouragements. Merci papa, tu trouves toujours les mots qu'il faut. Merci maman, pour tout.

Je tiens aussi à remercier Madame Marie Cosnay. La découverte de son œuvre a été pour moi une véritable source d'inspiration au quotidien.

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 5 |
| 1. La littérature française contemporaine à la loupe | 6 |
| 1.1 Littératures de terrain | 7 |
| 1.2 Livres de voix | 11 |
| 1.3 Littérature et droit | 13 |
| 1.4 Littératures migrantes | 15 |
| 2. L'engagement à l'ère contemporaine | 17 |
| 2.1 De l' « écrivain impliqué » à l' « écrivain dans la Cité » | 18 |
| 2.2 Un engagement littéraire axé sur la question migratoire | 19 |
| 3. « L'hospitalité littéraire » | 21 |
| Chapitre 1 : L'hospitalité à l'écoute | 25 |
| D' <i>Entre chagrin et néant... à Comment on expulse</i> | 25 |
| À l'écoute | 26 |
| 1. Complexité du discours et sensibilité aux détails | 28 |
| 1.1 « Fatigué, vous m'entendez ? » | 28 |
| 1.2 « Des lois pas légales » | 29 |
| 2. Diversité du discours et attention au pouvoir | 31 |
| 2.1 À voix basse | 31 |
| 2.2 Interprétations critiques | 33 |
| 3. Relation au discours et posture citoyenne | 34 |
| 3.1 Entre récits de voix | 35 |
| 3.2 ... et littérature de procès | 43 |
| Chapitre 2 : L'hospitalité en alerte | 49 |
| En alerte | 50 |
| 1. Les années Sarkozy – contrer la montée du racisme | 52 |
| 1.1 Une politique xénophobe | 52 |
| 1.2 Des mesures d'éloignement pour les étudiants français | 55 |
| 1.3 ... aux procès intentés pour délits d'outrage | 56 |
| 1.4. « Vous pouvez me dénationaliser » | 58 |
| 2. Les années Hollande – « recomposer le tissu perdu » | 59 |
| 2.1 Un optimisme de prof | 59 |
| 2.2 La « prescription » comme nouvelle forme d'engagement | 63 |
| 2.3 « Une aventure d'hospitalité » | 70 |
| 3. Migration et langage : entre dérives et compensations | 72 |

| | |
|--|-----|
| 3.1 Discours politiques et médiatiques à la dérive | 73 |
| 3.2 À la recherche du mot juste | 83 |
| Chapitre 3 : L'hospitalité en action..... | 89 |
| 1. Une approche revisitée du terrain | 91 |
| 1.1 <i>Nos corps pirogues</i> : journal de résidence augmenté | 91 |
| 1.2 <i>Des Îles</i> : renouveau de l'enquête littéraire contemporaine | 98 |
| 2. Enfants et morts : une nouvelle lecture du paradigme des invisibles | 101 |
| 2.1 Mineurs isolés refusés | 103 |
| 2.2 Corps non identifiés | 104 |
| 3. Un café ? Ode à l'hospitalité ! | 107 |
| Conclusion..... | 111 |
| Bibliographie | 113 |
| Sources primaires..... | 113 |
| Ouvrages..... | 113 |
| Billets de blog..... | 113 |
| Sources secondaires | 113 |
| Ouvrages..... | 113 |
| Articles scientifiques | 115 |
| Thèses..... | 118 |
| Carnets de résidence..... | 118 |
| Lettres ouvertes | 118 |
| Colloques et séminaires..... | 118 |
| Entretiens..... | 119 |
| Podcasts..... | 119 |
| Articles de journaux | 119 |
| Sites Internet..... | 120 |
| Dictionnaires | 120 |

Introduction

Devant de grosses alertes, la littérature se repolitise.

Marie Cosnay¹

En un peu moins d'un quart de siècle, Marie Cosnay a réussi à se faire une place dans le champ de la littérature française contemporaine². Ancienne professeure de latin, elle est l'auteure d'une œuvre d'une étonnante densité, composée de plus d'une trentaine d'ouvrages, mais aussi une citoyenne investie activement dans la lutte en faveur des migrants. En 2008, son engagement se manifeste une première fois au sein de ses écrits avec la parution d'*Entre chagrin et néant. Audiences d'étrangers*³. Il deviendra progressivement « un point d'ancrage littéraire⁴ » important pour l'auteure. En effet, son intérêt pour la question migratoire se développera de manière croissante dans son œuvre jusqu'à éclipser le reste de sa production, ce compris la fiction. Cosnay se confie ainsi en 2021 sur son incapacité à recourir à cette dernière face à l'urgence du contexte migratoire actuel⁵. Elle y reviendra pourtant quelques années plus tard avec son dernier livre : *Le trésor de Ballantrae*⁶. Nous nous garderons de voir dans cette publication une contradiction ou une quelconque versatilité idéologique de Cosnay. Cet apparent paradoxe nous conduit plutôt à nous interroger sur ce qu'elle nomme ou non littérature. Il est vrai que l'œuvre de Cosnay, par-delà la thématique récurrente de la migration, n'a rien d'homogène. Entre témoignages, enquêtes et récits critiques, il est essentiel de considérer les textes de Cosnay dans la pluralité de leurs influences.

Pour ce faire, cette introduction se propose dans un premier temps de confronter l'œuvre de l'auteure aux notions de littératuress de procès, de recueils de voix mais également de littératures de terrain et de littératures migrantes actuellement discutées

¹ GEFEN (Alexandre), *La littérature est une affaire politique*, entretien avec Marie Cosnay, Paris, Éd. de l'Observatoire [livre électronique], 2022, p. 219.

² Le Grand Prix SGDL (Société des Gens De Lettres) de la Non-Fiction a été attribué à Marie Cosnay en 2024 pour son œuvre *Des Îles III* parue aux éditions de l'Ogre.

³ COSNAY (Marie), *Entre chagrin et néant. Audiences d'étrangers*, Paris, Éd. Laurence Teper, coll. « Voix du bord », 2009.

⁴ ZBAEREN (Mathilde), *Paroles tenues. Recueils de voix et dette littéraire dans la littérature française contemporaine (1993-2023)*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2023, p. 337.

⁵ BOURMEAU (Sylvain), « Du dévouement politique », dans *La Suite dans les idées* (France-Culture [émission en ligne], le 23 octobre 2021. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-suite-dans-les-idees/du-devouement-politique-4859415> dans *Ibid.*

⁶ COSNAY (Marie), *Le trésor de Ballantrae*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2025.

dans le champ des études littéraires contemporaines. Un deuxième temps sera ensuite consacré à donner un bref aperçu des relations entre littérature et engagement à l'époque actuelle, ce qui nous permettra de mieux cerner, au terme de cette étude, la position occupée par Cosnay. En effet, lorsque celle-ci abandonne la fiction, elle ne cesse toutefois pas de mettre en doute ses pratiques d'écriture. Au sein même d'un de ses récits documentaires, Cosnay s'interroge ainsi sur le pouvoir de la fiction « Tu penses que la fiction permet plus de chose ?⁷ ». À travers ces quelques mots s'illustre, selon nous, la visée politique à laquelle semble tendre l'œuvre de Cosnay. Dans un dernier temps, il sera cette fois question de mettre en lumière une catégorie forgée tout récemment par Mathilde Zbaeren pour penser l'œuvre de Cosnay : *l'hospitalité littéraire*⁸. Celle-ci, ayant servi de base conceptuelle à la réflexion qui se développera tout au long de ce travail mérite qu'on s'y attarde un peu.

Si cette introduction se veut le témoin, au sens large, d'une critique littéraire contemporaine dense, c'est que l'œuvre de Marie Cosnay se rapporte à celle-ci, tout autant qu'elle s'en éloigne. Le présent travail, tout en s'inscrivant dans l'héritage de cette critique s'efforcera ainsi de proposer une analyse renouvelée des pratiques d'écriture et d'engagement actuels à travers la figure de Marie Cosnay. La logique qui sous-tend notre analyse sera développée plus en détail à la fin de cette introduction en ce qu'elle présente une approche plurielle de l'œuvre.

1. La littérature française contemporaine à la loupe

La clarification qui suit nous permettra d'aborder l'œuvre de Cosnay de manière plus précise et avertie. Toutefois cette mise en lumière des différents genres et aspects de la littérature contemporaine auxquels peut être rattachée l'œuvre de l'auteure ne cache pas la logique morcelée de sa structure. Celle-ci nous paraissait toutefois la plus pertinente au vu de la diversité des genres sollicités.

⁷ COSNAY (Marie), *Des îles I (Lesbos 2020 – Canaries 2021)*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2021.

⁸ ZBAEREN (Mathilde), *Paroles tenues. Recueils de voix et dette littéraire dans la littérature française contemporaine (1993-2023)*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2023.

1.1 Littératures de terrain

L'une des premières grandes catégories littéraires à laquelle la critique rattache l'œuvre de Marie Cosnay est celle des littératures de terrain⁹. Développée par Dominique Viart en 2015, la notion de littératures de terrain renvoie aux

[œuvres littéraires qui empruntent aux] pratiques que les sciences sociales rassemblent sous le nom de travail de terrain¹⁰.

Elles apparaissent selon le chercheur dans la production littéraire française aux alentours des années 1970-80 :

moment où la littérature française [...] délaisse une orientation qui était jusque-là majoritairement formaliste, expérimentale, pour se ressaisir du monde, pour s'ouvrir à nouveau aux questions historiques et se redonner des objets extérieurs à elle-même¹¹.

Mathilde Roussigné rappelle, quant à elle, que ces années ont aussi été marquées par de grandes mutations qui ont, dès lors, pu influencer le développement des écritures de terrain françaises. Les productions littéraires semblent ainsi marquées par l'éthique du care¹², mais aussi par la crise qu'a suscitée le tournant textuel en anthropologie¹³, par une nouvelle phase du capitalisme¹⁴, par l'apparition d'un chômage de masse¹⁵ mais aussi par l'octroi de fonds plus importants aux auteurs qui mèneront par exemple à la systématisation du paradigme résidentiel dans les années 1990¹⁶. Mathilde Roussigné se place ainsi en faveur d'une conception des littératures de terrain telle que celles-ci seraient « traversées par les mouvements épistémologiques, mais aussi éthiques, voire politiques, qui agitent d'autres domaines du savoir¹⁷ ». Cette conception du terrain comme pratique

⁹ Voir notamment VIART (Dominique), « Les littératures de terrain », dans *Revue critique de fixxion française contemporaine* [en ligne], n°18, 2019. URL : <http://journals.openedition.org/fixxion/1275> et ROUSSIGNE (Mathilde), *À l'épreuve du terrain. Pratiques et imaginaires littéraires contemporains*, thèse de doctorat, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2023.

¹⁰ VIART (Dominique), « Les littératures de terrain », dans *Revue critique de fixxion française contemporaine* [en ligne], n°18, 2019, p. 3. URL : <http://journals.openedition.org/fixxion/1275>.

¹¹ VIART, Dominique, « Les littératures de terrain : dispositifs d'investigation en littérature française contemporaine (de 1980 à nos jours) », Paris, intervention au Centre de recherches sur les arts et le langage (CRAL), 7 décembre 2015.

¹² ROUSSIGNÉ (Mathilde), *op. cit.*, p. 151.

¹³ *Ibid.*, p. 172.

¹⁴ *Ibid.*, p. 208.

¹⁵ *Ibid.*, p. 209.

¹⁶ *Ibid.*, p. 210.

¹⁷ *Ibid.*, p. 143.

évolutive et directement influencée par la société servira de fondement à notre réflexion sur les pratiques de terrain chez Cosnay.

Nous retiendrons également la proposition de Mathilde Roussigné d'étudier non plus le terrain en tant que catégorie littéraire mais en tant qu'« épreuve¹⁸ », c'est-à-dire comme « la confrontation du penser littéraire à la sanction du réel¹⁹ ». Ce faisant, le terrain, dans la multitude de ses pratiques, se définit comme un acte porteur de connaissance, de vérité mais aussi comme un défi pour les écrivains qui se trouvent confrontés à l'effort du dehors, obligés de se surpasser face aux contradictions qu'ils pourront rencontrer à travers leurs interactions avec le réel. Enfin, considéré comme une épreuve, le terrain s'accompagne selon la chercheuse d'une expérience sensible, intrinsèque à l'acte collectif qu'il convoque²⁰.

Chez Marie Cosnay, l'épreuve du terrain apparaît de manière brusque. C'est tout d'abord en 2008, qu'elle décide de « sortir²¹ » et de se confronter au dehors. Pendant cinq mois, elle décide de se rendre au Tribunal de Grande Instance (TGI) de Bayonne où elle assiste aux audiences d'étrangers ayant reçu un arrêté de reconduite à la frontière ou une obligation de quitter le territoire français. N'étant pourtant pas prévu initialement par l'auteure, *Entre chagrin et néant*²² paraît l'année suivante. Cosnay raconte à cet égard qu'elle « prenait des notes à longueur de séances sans savoir bien au départ ce qu'[elle] en ferait, [...], ni si [elle] saurait en faire quelque chose²³ ».

D'avril 2009 à juin 2011, Marie Cosnay décide de retourner au TGI de Bayonne en procédant cette fois de manière plus directe. Durant plusieurs années, l'auteure rencontre ainsi régulièrement le porte-parole de la préfecture, Monsieur L., quelques policiers, Laurence Hardouin, présidente du groupe Cimade à Bayonne et avocate, Maître H., Georges et Sarah²⁴. Dès 2010, Cosnay explique sa démarche dans un premier billet de

¹⁸ *Ibid.*, p. 181.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*, p. 197.

²¹ *Ibid.*, p. 61.

²² COSNAY (Marie), *Entre chagrin et néant*, *op. cit.*

²³ VEINSTEIN (Alain), producteur, « Marie Cosnay, Entre chagrin et néant », [épisode de podcast audio], dans *Du jour au lendemain*. France culture. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/du-jour-au-lendemain/marie-cosnay-entre-chagrin-et-neant-5384845>.

²⁴ COSNAY (Marie), *Comment on expulse. Responsabilités en miettes*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, coll. « Carnets d'exil », 2011, p. 12.

blog posté sur le site Médiapart²⁵ et prévoit la publication de ses réflexions sous forme de chroniques via le même medium. En novembre 2011, ces dernières sont rassemblées et paraissent sous le titre de *Comment on expulse. Responsabilités en miettes* aux éditions du Croquant.

De septembre 2014 à juillet 2015, c'est cette fois une tout autre pratique du terrain que l'auteure va explorer, alors en résidence à l'AGORA²⁶ où elle anime des ateliers d'écriture autour du thème des « Récits d'hier et d'aujourd'hui²⁷ ». Elle en garde la trace à travers l'écriture d'un journal en ligne publié cette fois sur le site remue.net²⁸. Ces résidences et ateliers d'écriture participent au mouvement général qui semble habiter les auteurs contemporains depuis les années 1990, années notamment marquées par l'arrivée d'une politique culturelle rénovée²⁹. Toutefois, le site n'est pas sans lien avec une certaine image du terrain. Selon Mathilde Roussigné, remue.net, à l'origine fondé par François Bon, est ainsi porte-parole d'imaginaires auctoriaux nouveaux³⁰. Elle poursuit sur les témoignages publiés sur le site, issus des résidences d'écrivains :

[ils] sont placés sous le signe d'une littérature aventureuse et inquiète dès la page d'accueil de la rubrique : les écrivains « remueurs », situés au pôle autonome du champ littéraire, invitent à considérer l'expérience de l'atelier d'écriture non comme une activité « banale » mais comme « un déplacement qui questionne la création, le rapport à l'autre, à la transmission »³¹.

Elle termine en notant l'aspect politique, souvent sous-estimé des résidences. Si Marie Cosnay semble ainsi faire plus qu'un compte rendu d'ateliers à travers les « journaux³² » qu'elle publie sur remue.net, nous verrons dans le chapitre 3 comment une résidence d'écrivain ira même jusqu'à amener Cosnay à détourner le geste de la commande³³.

L'année 2015 est une fois de plus symbole de pratiques nouvelles pour Marie Cosnay qui participe à la création d'une pièce de théâtre : *Bouc de là*, mise en scène par Caroline

²⁵ COSNAY (Marie), « Chroniques », *Médiapart* [billet de blog], 17 janvier 2010. URL : <https://blogs.mediapart.fr/marie-cosnay/blog/170110/chroniques>.

²⁶ Accueil de jour AGORA Emmaüs (Paris I).

²⁷ COSNAY (Marie), « Résidence à l'AGORA », *Remue.net* [en ligne], le 25 juin 2014. URL : <https://remue.net/Residence-a-l-AGORA>.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Mathilde Roussigné évoque ainsi l'augmentation des résidences comme le « véritable symptôme d'une territorialisation de l'intervention culturelle », voir ROUSSIGNE (Mathilde), *op. cit.*, p. 234.

³⁰ ROUSSIGNE (Mathilde), *op. cit.*, p. 297.

³¹ *Ibid.*, p. 295.

³² COSNAY (Marie), Journaux de résidence à l'Accueil de jour AGORA Emmaüs (Paris I) *Remue.net* [en ligne], 2014-2015. URL : <https://remue.net/marie-cosnay-a-l-accueil-de-jour-agora-emmaus-paris-i>.

³³ Production issue de la résidence, commandée par l'institution d'accueil à l'écrivain.

Panzera. Ce spectacle, tout public, est « écrit sur la base de collectes de témoignages réalisées au COMEDE³⁴ [...] et d'investigations menées sur le terrain entre 2008 et 2015 par Marie Cosnay et Caroline Panzera³⁵ ». L'auteure fait ainsi un détour par le théâtre. La pièce fut jouée à la Cartoucherie lors du festival Migrant'Scène le 22 novembre 2015, soit quelques jours après les attentats qui touchèrent Paris le 13 novembre. Marie Cosnay devait intervenir après la représentation. Elle témoigne d'une conférence particulièrement affectée par la violence des échanges qui eurent lieu ce jour-là³⁶. La pièce, du fait de sa date de représentation, avait ainsi engendré un déferlement de haine.

Comme le souligne Mathilde Roussigné :

loin de désigner uniquement l'amont de la création artistique, le « terrain » désigne également [dans les arts vivants] les modalités du présent de l'œuvre, voire de ses futurs développements³⁷.

Nous verrons que Cosnay ressortira particulièrement marquée de cette invitation et se tournera vers un projet tout autre : Baigorri.

*Jour de répit à Baigorri*³⁸ naît d'un hasard. En rentrant du festival Migrant'Scène Marie Cosnay entend parler du projet de cette petite ville des Pyrénées-Atlantiques d'accueillir une cinquantaine d'exilés³⁹. Elle se rend sur place le temps de la durée de l'accueil, soit de la mi-novembre 2015 à la mi-février 2016. Ses observations sont publiées sur son blog de manière quasi simultanée sous la forme de sept billets intitulés « Notre espérance⁴⁰ ». Un an plus tard, son récit, publié aux éditions Creaphis, se présente comme le résumé d'une aventure de l'hospitalité, vue et entendue.

La même année, Marie Cosnay entame une nouvelle résidence, sur les bords de l'Adour cette fois, dans un jardin où, pendant un an, elle rencontre de manière hebdomadaire des « jeunes gens et jeunes femmes en attente d'un toit ou d'un droit⁴¹ ».

³⁴ Comité pour la santé des exilés.

³⁵ Présentation *Bouc de là* [en ligne], URL : <https://labaraqueliberte.fr/bouc-de-la/>.

³⁶ COSNAY (Marie), « Le monstre qu'on est, qu'on est un peu moins, qu'on peut ne plus être (notes et question) », *Médiapart* [billet de blog], 26 novembre 2015. URL : <https://blogs.mediapart.fr/marie-cosnay/blog/261115/le-monstre-qu-est-qu-est-un-peu-moins-qu-peut-ne-plus-etre-notes-et-questions>.

³⁷ ROUSSIGNE (Mathilde), *op. cit.*, p. 35.

³⁸ COSNAY (Marie), *Jours de répit à Baigorri*, Saint-Etienne, Éd. Creaphis, coll. « Format Passeport », 2017.

³⁹ COSNAY (Marie), « Notre espérance (4) », *Médiapart* [billet de blog], 24 février 2016. URL : <https://blogs.mediapart.fr/marie-cosnay/blog/240216/notre-esperance-4>.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ COSNAY (Marie), *Nos corps pirogues*, Bègles, Éd. L'ire des marges, coll. « Majuscule », 2022, p. 16.

Son récit, *Nos corps pirogues*⁴², paraît en 2022. Parallèlement, des extraits sont publiés sur son blog durant son séjour.

En 2020, Marie Cosnay s'embarque pour un périple plus long et vers des territoires étrangers. La trilogie *Des îles*⁴³ naît ainsi de trois séjours : Lesbos, Gran Canaria, Tenerife puis le Pays basque, chez elle, et enfin l'Andalousie.

Enfin, bien qu'ils n'aient été publiés de manière traditionnelle, certains journaux de terrain partagés sur Médiapart nous permettent d'avoir connaissance des détails de séjours réalisés par l'auteure. Ainsi, un billet de blog daté du 10 août 2014, intitulé « Vous n'avez pas visité Mikonos ?⁴⁴ » témoigne du passage au camp de rétention de Corinthe de Marie Cosnay et Caroline Panzera lors de leur travail de collecte en Grèce. Le terrain, loin d'une sortie de cabinet, semble bel et bien devenu le nouveau bureau de Marie Cosnay.

1.2 Livres de voix

Le travail de terrain de Marie Cosnay que nous venons d'envisager ci-dessus s'accompagne à chaque fois d'une collecte de voix, de laquelle l'auteure garde le plus souvent une trace écrite. Que ce soit au tribunal de Bayonne ou sur l'île de Lesbos en Grèce, un lien très étroit semble se tisser entre collecte et terrain. Maud Lecacheur vient d'ailleurs de consacrer un chapitre entier de sa thèse aux relations entre les deux pratiques⁴⁵. Selon elle, l'évolution des recherches en ethnographie aurait infléchi les rapports au terrain littéraire contemporain, qui serait devenu le lieu privilégié du développement de *l'expérience*. Sans écarter aucunement la *collecte*, l'expérience la précédérait. De cette manière, la chercheuse, sans mettre la récolte des voix de côté, insiste sur l'influence du terrain vécu comme une expérience par les écrivains⁴⁶.

Si nous décidons ici de nous référer aux travaux de Lecacheur, c'est avant tout pour sa proposition d'étudier ce qu'elle appelle la *littérature sur écoute*. La chercheuse priviliege en effet l'étude du geste à l'étude des livres de voix en tant que genre, ce qui

⁴²*Ibid.*

⁴³ COSNAY (Marie), *Des îles (Lesbos 2020 – Canaries 2021)*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2021 ; COSNAY (Marie), *Des îles (Îles des Faisans 2020-2021)*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2023 ; COSNAY (Marie), *Des îles (Mer d'Alborán 2022-2023)*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2024.

⁴⁴ COSNAY (Marie), « Vous n'avez pas visité Mykonos ? », [billet de blog] Médiapart, 10 aout 2014. URL : <https://blogs.mediapart.fr/marie-cosnay/blog/100814/vous-navez-pas-visite-mikonos-14>.

⁴⁵ LECACHEUR (Maud), *La littérature sur écoute : recueillir la parole d'autrui de Georges Perec à Olivia Rosenthal*. Thèse de doctorat, Université de Lyon, 2022, pp. 157-193.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 161-163.

lui permet de considérer la collecte comme un tout composé de plusieurs temps et inscrit dans un contexte particulier⁴⁷. Cette appellation lui permet également de placer l'écoute au cœur de son travail mais aussi de réinscrire les collectes de voix dans l'héritage d'une littérature préoccupée par l'enregistrement de l'oral. De cette manière, elle rend compte de la continuité d'« une lignée d'écrivains fascinés par la vitalité de la langue orale et l'expressivité de la voix⁴⁸ ».

Les propositions de Lecacheur quant aux phénomènes des résidences d'écrivains permettent également de poser un regard différent sur les livres de voix mais aussi sur les dispositifs institutionnels qu'ils engagent. D'autres aspects plus pragmatiques, associés aux résidences, tels que la durée ou l'immersion plus ou moins grande, modifient ainsi le rapport à la récolte de données⁴⁹. Nous aurons l'occasion d'y revenir au chapitre 3.

La chercheuse s'intéresse par ailleurs aux conséquences éthiques et politiques des collectes de voix à travers la figure des « écrivains publics ». Ce faisant, elle s'éloigne du travail mené en 2011 par Pauline Vacheur qui, poursuivant le même objectif, privilégiait l'importance de la forme dans les recueils de voix contemporains. Pour expliciter sa position, Lecacheur reprend les mots d'Aline Caillet, considérant que « les récits de voix engagent des représentations du monde qui sont aussi bien “des manières d'agir dans le monde”⁵⁰ ».

Enfin, elle identifie, chez Cosnay notamment, la présence d'une critique du langage sur laquelle nous reviendrons plus en détails :

Au-delà de la diversité des moyens mis en œuvre, ces autrices combinent investigation critique du langage et souci éthique de faire une place dans le livre aux mots de ces existences précaires⁵¹.

En s'interrogeant sur les questions de forme, de pratiques et d'enjeux qu'engendrent les différentes pratiques contemporaines, les recherches de Maud Lecacheur se sont révélées particulièrement précieuses pour envisager plus largement le rapport à la voix et son évolution dans l'œuvre de Cosnay.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 471.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 174.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 19.

⁵¹ *Ibid.*, p. 387.

1.3 Littérature et droit

Deux livres de Marie Cosnay trouvent leur origine lors de visites au TGI de Bayonne. Il nous semblait ainsi essentiel de faire un tour du côté des relations étudiées jusqu'ici entre littérature et droit au sein de la critique littéraire contemporaine.

Le numéro 26 de la *Revue critique de Fixxion contemporaine* traitait il y a deux ans des notions de *Littérature du procès* et de *procès de la littérature*. Présentée par Laurent Demanze et Mathilde Barraband, cette thématique mettait à l'honneur les relations toujours plus fortes entre littérature et droit à une période où la repolitisation de la littérature est au cœur des débats⁵². En choisissant les termes de *Littérature du procès*, c'est avant tout la scène judiciaire que les deux chercheurs ont choisi de placer au centre de leurs recherches. Ils théorisent ainsi le potentiel narratif du tribunal et de la machine judiciaire qui s'exerce dans la littérature contemporaine⁵³. Servant de décor (fictif ou non) à un nombre grandissant de récits, le tribunal permet de la sorte à de nombreux auteurs contemporains d'illustrer directement les divers manquements d'ordre juridico-politique dont ils accusent le droit français, voire de mettre au jour les contradictions et les entorses à l'éthique de certains procès.

Il s'agit toutefois de souligner que les relations entre droit et littérature existent depuis bien plus longtemps. Le rapport à la justice a effectivement traversé les époques jusqu'à nous. Il suffit de penser aux tragédies antiques telle qu'*Antigone* de Sophocle⁵⁴ ou comme le rappelle Christine Baron, à la chicane, thème comique récurrent jusque dans la poésie des XVII^e et XVIII^e siècles⁵⁵, à l'intérêt de Voltaire pour l'affaire Calas⁵⁶, mais aussi au *Procès de Kafka*⁵⁷.

Cependant, malgré l'intérêt des écrivains, la critique occidentale ne semble pas s'être s'intéressée directement à cet aspect de la littérature. Ainsi, c'est outre-Atlantique que le

⁵² BARRABAND (Mathilde) et DEMANZE (Laurent), « Littérature du procès, procès de la littérature », dans *Revue critique de fixxion française contemporaine* [en ligne], n°26, 2023. URL : <http://journals.openedition.org/fixxion/10406>.

⁵³ Voir *Personne ne sort les fusils* de Sandra Lucbert, Janvier 2015, le procès de Yannick Haenel ou encore *V13* d'Emmanuel Carrère.

⁵⁴ Tragédie à laquelle Marie Cosnay n'hésite pas à recourir fréquemment.

⁵⁵ BARON (Christine), *La littérature à la barre*, CNRS, Paris, 2021, p. 54.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 149.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 63.

mouvement *Law and Literature* voit le jour. Initié par John H. Wigmore⁵⁸ et Benjamin Cardozo au début du XXe siècle. Il souligne, comme le rappelle Christine Baron, l'« utilité de la littérature dans la formation humaniste des magistrats⁵⁹ ». Bien que garants d'approches divergentes, successivement pour une remise en question de la pratique judiciaire à partir du littéraire (*Law in Literature*)⁶⁰ et pour une analyse littéraire du droit en lui-même (*Law as Literature*)⁶¹, les deux hommes sont à l'origine d'un courant qui se révèlera extrêmement prolifique au fil du temps et nourrira des réflexions aussi diverses que nombreuses⁶².

En Europe, il faut attendre les années 1980-1990 pour que la critique s'empare du sujet. Christine Baron y voit les conséquences d'une histoire esthétique et théorique plus complexe et d'un rapport au droit abîmé par les totalitarismes⁶³. Selon elle, cette histoire traduit également la fracture entre les deux disciplines en Europe. Alors que le courant *Law and Literature* est globalement positif dans l'interprétation qu'il fait des rapports entre droit et littérature, la chercheuse met l'accent sur le rapport distendu de la littérature au droit en Occident⁶⁴. Cette tension s'est, selon elle, développée à quatre moments majeurs de l'histoire. Le rejet de la société d'Ancien Régime marque ainsi le développement d'une première critique institutionnelle. On y retrouve notamment les textes de Voltaire et Montesquieu⁶⁵. Le deuxième temps est, lui, caractéristique d'une fracture esthétique : les romantiques ne se reconnaissent pas dans cette justice collective, restreignant les libertés. Baron ne s'étonne d'ailleurs pas que cette période ait produit deux textes majeurs des études sur les liens entre droit et littérature, tous deux écrits par Heinrich Von Kleist: le roman *Michael Kohlhaas* (1810), du nom d'un marchand de chevaux désireux de faire reconnaître à tout prix l'injustice dont il a été victime et le drame *Le Prince de Hombourg* (1821), qui met en scène un combat victorieux mais déclenché en violation d'ordres hiérarchiques⁶⁶. Troisièmement, une fracture théorique se forme

⁵⁸ En 1900, John H. Wigmore dresse ainsi une liste de livres à lire à l'attention des juges. *Ibid.*, pp. 122-123.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 23.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Voir les travaux de James Boyd White, Martha Nussbaum, Richard Weisberg pour ne citer qu'eux. *Ibid.*, pp. 23-24.

⁶³ *Ibid.*, p. 146.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 149.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*, pp. 150-151.

selon la chercheuse au XIX^e siècle avec l'autonomisation de la littérature, l'éloignant de ce fait du monde social⁶⁷. Enfin, l'histoire vient sceller les rapports entre littérature et droit en Occident à la suite des mouvements totalitaristes du XX^e siècle. Les écrivains récusent la malléabilité du droit, que ce soit sous le régime stalinien ou sous celui de Vichy⁶⁸. Ainsi, selon Baron,

[...] le mouvement continental « droit et littérature » est très majoritairement attentif aux dérives du droit en lui-même, au fait qu'il puisse servir des états de fait injustes ou se transformer dans un contexte tendu en abus de pouvoir⁶⁹.

Lorsque Laurent Demanze et Marie-Hélène Boblet s'intéressent au *procès* comme motif critique de la scène judiciaire contemporaine, ils se réfèrent à la théorie de Christine Baron sur la spécificité des relations droit et littérature en Europe. Selon eux, le contact avec le tribunal permet le renouvellement des prises de positions sociales et politiques des auteurs contemporains⁷⁰. Ils avancent l'idée que « la littérature mettrait le droit en procès⁷¹ » au sens propre comme au figuré.

Nous reviendrons dans le prochain chapitre sur un article de Boblet consacré à la question du droit chez Marie Cosnay.

1.4 Littératures migrantes

Auteure d'une petite dizaine de livres et d'une centaine de billets de blog sur la question migratoire, Cosnay tend également à s'inscrire dans le champ des études réalisées sur les relations entre littérature et migration.

Littératures migrantes, *écritures migrantes* ou encore *littératures de la migrance* sont autant de notions qui désignent, encore à l'heure actuelle, un ensemble de textes et de pratiques aux contours assez flous et polémiques, bien que toutes s'articulent autour de la figure du migrant et de la pratique littéraire. Comme le soulignent Ursula Mathis-Moser et Birgit Mertz-Baumgartner, le choix terminologique opéré par la critique littéraire européenne dans les années 1990 pour désigner ce type de relation est celui de *littératures*

⁶⁷ *Ibid.*, p. 154.

⁶⁸ *Ibid.*, pp. 158-159.

⁶⁹ *Ibid.*, p.147.

⁷⁰ BARRABAND (Mathilde) et DEMANZE (Laurent), « Littérature du procès, procès de la littérature », *op. cit.*, p. 2.

⁷¹ *Ibid.*, p. 1.

*migrantes*⁷². Or celui-ci ne résout aucune ambivalence car il sous-tend l'idée d'une visée autobiographique qui serait inhérente à l'écriture d'une personne originaire d'ailleurs⁷³. Le remplacement par le terme de *migrance* permet, lui, de mettre l'accent sur les pratiques esthétiques des nouvelles écritures, mais, comme les chercheuses le rappellent, il est aussi le nom d'une revue française sur l'immigration, ce qui contribue à opacifier la nature de cette désignation⁷⁴. À côté de cela, certains chercheurs proposent une division en deux terminologies. Elien Declercq revient ainsi sur la proposition de Pierre Halen en témoignant d'un découpage entre « les “littératures migrantes” [étant] plus proches du témoignage biographique et ne [constituant] que la partie visible de l'iceberg [et les] “littératures de l'immigration”⁷⁵ ». Et d'ajouter que celles-ci « incluent les littératures qui traitent de la figure du migrant ou du processus migratoire⁷⁶ », ce qui résout le problème de la visée autobiographique. La chercheuse fait enfin référence à Søren Frank, qui propose la notion de *migration literature*⁷⁷. Celle-ci inclut la littérature écrite par d'autres personnes que des migrants. Cette acception nous paraît la plus proche de la production de Marie Cosnay, sans qu'elle ne puisse pour autant la caractériser entièrement.

Une récente proposition, formulée par Catherine Mazauric, semble s'approcher un peu plus de ce qui nous occupe ici. La chercheuse, sans mettre de côté les histoires des migrants, met l'accent sur un phénomène nouveau en littérature. Selon elle, il arrive de plus en plus souvent que l'intérêt de la littérature pour les parcours migratoires se conçoive en fonction « de[s] phases historiques de fermeture et d'externalisation des frontières européennes⁷⁸ ». Celle-ci souligne en effet l'apparition d'une production littéraire nouvelle en lien direct avec la question des frontières et soumise aux directives européennes. Pourrait-on ainsi parler de *littérature de frontières* ? Cette idée de la littérature apparaît selon Mazauric en réponse à l'« érection de l'Europe en forteresse⁷⁹ ».

⁷² MATHIS-MOSER (Ursula) et MERTZ-BAUMGARTNER (Birgit), « Littérature migrante ou littérature de la migrance ? À propos d'une terminologie controversée », dans *Diogène* [en ligne], n° 246-247(2), 2014, p. 46. URL : <https://doi.org/10.3917/dio.246.0046>.

⁷³ *Ibid.*, pp. 46-47.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 55.

⁷⁵ DECLERcq (Elien), « Écriture migrante, littérature (im)migrante, migration literature : réflexions sur un concept aux contours imprécis », dans *Revue de littérature comparée* [en ligne], n°339(3), p. 309. URL : <https://doi.org/10.3917/rlc.339.0301>.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ MAZauric (Catherine), « Littérature et migrations aux frontières de l'Europe », dans *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], 2024, p. 1. URL : <https://ehne.fr/fr/node/22391>.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 2.

Déconstruire les stéréotypes, contrer les discours d'exclusion, partager les expériences et susciter l'empathie grâce à l'identification, faire jouer les perspectives, entendre la multiplicité des langues et des voix : les œuvres nées du refus de l'Europe forteresse déploient les formules variées d'une poétique impliquant le lecteur dans un « cosmopolitisme de l'agir, résolument horizontal⁸⁰.

Influencés par des pratiques diverses, nés de multiples rencontres et expériences, de mutations politiques majeures, les textes de Marie Cosnay sont donc particulièrement difficiles à placer dans un seul tiroir.

2. L'engagement à l'ère contemporaine

Lors du congrès international de la SELF XX-XXI⁸¹ intitulé « Modes de Présence et Fonctions de l'écrivain dans la cité », en 2019 à Caen, Marie Cosnay confie avoir toujours eu « la prise de conscience qu'une injustice fondamentale était au cœur de nos vies à tous⁸² ». Si elle publie en 2009 *Entre chagrin et néant*, ce n'est pas pour manifester le germe d'une pensée indignée mais plutôt pour lui donner enfin forme à l'écrit. L'auteure n'a pas commencé à se rendre au tribunal de Bayonne pour l'écriture de son récit, c'est plutôt son statut d'écrivaine, alors portée par une maison d'édition confiante qui lui a donné la liberté d'écrire ce premier livre sur les réfugiés :

À chaque fois qu'il y a eu une étape dans les politiques d'immigration, d'empêchement à une partie de la population de circuler, j'y ai été attentive, il se trouve que là, j'avais un éditeur⁸³.

La parution d'*Entre chagrin et néant* semble ainsi la suite logique du travail invisible mené par Marie Cosnay jusque-là et illustre bien l'idée de Benoît Denis qui défendait, sous les termes *bourdieusiens* d'« espaces des possibles » une littérature engagée en constante négociation avec le contexte qui entoure chaque écrivain⁸⁴. Mais peut-on véritablement parler de littérature engagée ? Durant ce même colloque, la question de l'engagement est posée à Marie Cosnay qui fait le choix d'une réponse plutôt particulariste, considérant que l'engagement au Pays basque a un lien avec l'histoire, une

⁸⁰ *Ibid.*, p. 4.

⁸¹ Société d'étude de la littérature de langue française du XXe et du XXIe siècles.

⁸² BOBLET (Marie-Hélène) et BREAN (Simon), « Modes de Présence et Fonctions de l'écrivain dans la cité », Congrès international de la SELF XX-XXI, Université de Caen, septembre 2019. Pour l'intervention de Marie Cosnay, voir « Engagement et écriture », [podcast], *Canal-U/La forge numérique*, 2019. URL : <https://www.canal-u.tv/131899>.

⁸³ VEINSTEIN (Alain), producteur, « Marie Cosnay, Entre chagrin et néant », *op. cit.*

⁸⁴ BENOIT (Denis), *Littérature et engagement*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points », 2000, p. 27.

histoire différente du reste de la France. On comprend que pour les Basques, l'engagement, c'est dans les gènes. Elle recourra plus facilement au terme de « conscience » tout en déclarant que quelque chose de politique, mais aussi de littéraire est né, lorsque petite elle assista à l'évocation de l'affaire Christian Ranucci⁸⁵.

2.1 De l' « écrivain impliqué » à l' « écrivain dans la Cité »

La question de l'engagement n'a cessé de questionner chercheurs et écrivains contemporains. Ces derniers, ont choisi de rompre avec l'idée d'une écriture qui parle *pour*, privilégiant le *parler avec* du terrain. Mais quel sens donne-t-on à l'engagement en littérature aujourd'hui ? Ce bref résumé des théories ayant court à l'heure actuelle nous permettra de mieux cerner l'évolution de l'engagement chez Cosnay.

À la mort de Sartre, la figure de l'écrivain engagé est rejetée par quasiment tous les écrivains, qui refuseront la notion d'engagement pendant de nombreuses années jusqu'à ce qu'apparaissent des termes comme ceux de *littérature impliquée*, plus proches de leurs écrits. En 2013, Bruno Blanckeman décide de reprendre ces termes, inaugurés par Dominique Viart, pour expliciter cette fois une forme de responsabilité de plus en plus palpable chez les écrivains du XXI^e siècle. Pour le chercheur, l'implication littéraire consiste avant tout en une nouvelle forme d'engagement qui consiste à « restituer l'événement à son opacité⁸⁶ », loin des discours trop aigus des politiques mais aussi loin du dévoilement sarrien. D'après ses dires, les écrivains contemporains rétablissent la complexité des faits. Ce terme de littérature impliquée apparu au début du siècle semble avoir mieux convenu au rapport des écrivains contemporains à la littérature. Comme le souligne Cosnay, toute repolitisation de la littérature, il y a 10 ans encore, était honteuse⁸⁷.

Lors de ce même congrès international de la SELF évoqué un peu plus haut, Gisèle Sapiro revient sur sa typologie des prises de position politiques des écrivains : *esthète*, *notable*, *avant-garde* et *polémiste*. Notre attention s'est portée plus particulièrement sur celle d'*esthète* qui, selon elle, bien que longtemps tenue à l'écart de tout engagement, s'intéresse depuis quelques années aux questions sociales :

⁸⁵ BOBLET (Marie-Hélène) et BREAN (Simon), « Modes de Présence et Fonctions de l'écrivain dans la cité », *op. cit.*

⁸⁶ BLANCKEMAN (Bruno) « L'écrivain impliqué : écrire (dans) la cité », dans *Narrations d'un nouveau siècle* [en ligne], Presses Sorbonne Nouvelle, 2013. URL : <https://doi.org/10.4000/books.psn.471>.

⁸⁷ GEFEN (Alexandre), *La littérature est une affaire politique*, *op. cit.*, p. 218.

La gauche littéraire, esthète, féminisé, a quant à elle rompu depuis le nouveau roman avec la littérature engagée, comme on l'a vu et ne traite de sujet socio-politique que sur le mode distancié que j'ai décrit, sans proposer de thèse. Elle œuvre, par contre, à décrire et donc à dénaturaliser les mécanismes par lesquels s'exerce la violence symbolique dans divers espaces socio-culturels et contribue ainsi à remettre en cause les hiérarchies sociales issues de la construction des identités légitimes en termes de classe, race et genre⁸⁸.

Alexandre Gefen, qui reconnaît l'influence fondamentale qu'a pu représenter la typologie de Sapiro, a récemment confié ne plus s'y retrouver à l'heure actuelle. En privilégiant une approche comparatiste, il a ainsi décidé de faire un état des lieux et de mener l'enquête auprès de vingt-six écrivains français contemporains. Loin des extrêmes définis par Sapiro, l'écrivain du XXI^e siècle participe selon lui « pleinement à nouveau à la Cité⁸⁹ ». Par ailleurs, si les quatre idéaux-typiques de Sapiro ne fonctionnent plus, cette gauche littéraire dont elle parle, perdure et présente pour Gefen « un combat politique de basse intensité⁹⁰ ». Obligation ou vocation, le chercheur voit dans cette définition de la littérature un besoin dû aux crises actuelles⁹¹. Marie Cosnay, elle-même interviewée, évoque la responsabilité, les devoirs de l'écrivain : « Écrire, c'est dire et dire c'est faire, si écrivain, on a à faire. On a la parole ? Qu'on s'en serve, c'est une responsabilité⁹² ».

2.2 Un engagement littéraire axé sur la question migratoire...

Tout aussi récent, l'article de Bruno Thibault s'est intéressé aux rapports entre engagement littéraire et « crise des migrants »⁹³. Il y analyse les textes de quatre écrivains, des années 1980 au milieu des années 2010. Selon lui, le contexte actuel a fait évoluer la position de l'écrivain, qui a dû revoir le ton et la méthode juste à adopter pour évoquer cette crise. *Jours d'exil*, publié par Juliette Kahane, se présentant comme une sorte de témoignage documentaire représente pour le chercheur une réussite :

Dans *Jours d'exil*, Juliette Kahane ne cherche nullement à se poser en porte-parole des migrants. Elle ne cherche pas non plus à se documenter en vue d'écrire un roman militant. Les scènes

⁸⁸ BOBLET (Marie-Hélène) et BREAN (Simon), « Modes de Présence et Fonctions de l'écrivain dans la cité », *op. cit.* Pour l'intervention de Gisèle Sapiro, voir Le Petit Célinien, « L'engagement littéraire par Gisèle SAPIRO », [en ligne], 2019. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=a-kyYgXLEKw>.

⁸⁹ GEFEN (Alexandre), *La littérature est une affaire politique*, *op. cit.*, p. 11.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 10.

⁹¹ *Ibid.*, p. 11.

⁹² *Ibid.*, p. 218.

⁹³ THIBAULT (Bruno), « La crise des migrants et la question de l'écriture engagée : J.M.G. Le Clézio, Marie Redonnet, Nicole Caligaris et Juliette Kahane », dans *Elfe XX-XXI* [en ligne], n°10, 2021, p.6. URL: <http://journals.openedition.org/elfe/3768>.

qu'elle note et les informations qu'elle glane ne débouchent sur aucune thèse, et elle ne propose aucun changement radical de société. L'écrivaine fait simplement la chronique d'une action bénévole qui a duré quelques semaines et il est clair que son approche diffère de celle du sociologue ou du journaliste. Est-ce à dire que *Jours d'exil* manque de cohérence, de rigueur ou d'ambition ? Nullement. Kahane montre comment les migrants, clandestins ou réfugiés, tentent d'organiser leurs vies dans l'incertitude du lendemain et comment ces vies vulnérables peuvent être exploitées ou récupérées à des fins diverses. Kahane nous montre aussi que ces vies disqualifiées sont réellement vécues dans la souffrance : on ne se fait pas à une existence précaire, même si on vient d'un pays pauvre et démunie de tout.⁹⁴

La négation militante que relève ici Bruno Thibault nous amène à une dernière considération concernant l'engagement contemporain : celle de la militance.

Johan Faerber s'est justement penché sur la question du militantisme contemporain, et son constat est radical : à l'heure actuelle, militer c'est sale⁹⁵. Mais comment en est-on arrivé là ? Qu'entend-il démontrer ? Pour Faerber, le militantisme a connu trois phases : l'âge des militants, l'âge du militantisme avec comme figure phare l'écrivain engagé sarrien et l'âge du post-militantisme. Comme il le prétend cette dernière phase correspond au moment où engagement et militantisme se sont désolidarisés, laissant ainsi l'engagement dépourvu de toute force militante. Selon lui, l'engagement a lieu où l'Etat n'est plus, or, il devrait s'élever contre ce manque au lieu de le combler. Le constat est d'autant plus terrible en ce qui concerne la littérature, qui, d'après lui, décourage d'agir⁹⁶. Son essai est remarquable dans le dévoilement qu'il fait de notre société, dans le sort qu'elle réserve à l'activité militante mais elle est, à notre sens, à nuancer sur le plan littéraire. Nous tenterons de réconcilier celui-ci avec la littérature à travers l'œuvre de Cosnay.

Le présent travail consistera en une sortie des cadres préexistants du champ de la critique littéraire contemporaine en matière d'engagement. À travers une perspective évolutive et centrée sur les questions des migrations actuelles, nous verrons comment Cosnay ouvre la voie à de nouvelles conceptions des relations entre littérature et

⁹⁴ *Ibid.*, p. 6.

⁹⁵ FAERBER (Johan), *Militer. Verbe sale de l'époque* [livre électronique], Paris, Éd. Autrement, coll. « Haut et fort », 2024.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 142.

engagement. Pour ce faire, un retour sur la notion d'« hospitalité littéraire » proposée par Mathilde Zbaeren est essentiel.

3. « L'hospitalité littéraire »

En une dizaine d'années, la question migratoire s'est imposée chez Cosnay comme la thématique centrale de son œuvre. Selon Mathilde Zbaeren, la relation de l'auteure à la littérature en aurait été influencée. Elle souligne ainsi un premier infléchissement dans le rapport de Cosnay à la littérature avec la publication du Règlement Dublin III⁹⁷, provoquant une première « rupture⁹⁸ » entre elle et l'auteure. C'est ensuite au moment de la parution de la trilogie *Des Îles* que la chercheuse situe un second basculement. Marie Cosnay, rappelons-nous, avait d'ailleurs confié ne plus être capable d'écrire à nouveau de la fiction.

Si Mathilde Zbaeren semble s'intéresser à l'évolution de l'œuvre de Cosnay à travers son engagement, c'est avant tout pour en déceler son affinité avec le terrain et plus particulièrement son rapport aux récits des migrants. Selon Zbaeren, la « fascination » dont témoigne à plusieurs reprises Cosnay pour les processus et récits migratoires est particulièrement intéressante⁹⁹. La chercheuse identifie en effet les différentes modalités suivant lesquelles s'est matérialisée la conscience de cette fascination dans l'écriture même de l'auteure, que ce soit dans « le cadre de ses récits non-fictionnels¹⁰⁰ » ou dans l'évolution de « son éthique d'écriture »¹⁰¹.

Pour exprimer la force du lien qui unit l'œuvre de Cosnay à son combat en faveur des migrants, Zbaeren forge la notion d'*hospitalité littéraire* :

Chez Cosnay, l'action militante et l'activité scriptuaire forment les deux versants d'une même réponse à la crise migratoire contemporaine : *l'hospitalité littéraire*¹⁰².

⁹⁷ Celui-ci dispose entre autres que le pays de l'UE dans lequel un migrant a été contrôlé en premier est chargé de l'examen de sa demande d'asile, voir « Demander l'asile en France. La procédure “Dublin” », Gisti [en ligne]. URL : <https://www.gisti.org/spip.php?article5153>.

⁹⁸ ZBAEREN (Mathilde), *op. cit.*, p. 337.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*, p. 361.

Cette notion, la chercheuse la reprend à Marie Cosnay elle-même qui, ayant réfléchi à son œuvre de manière critique à travers *Voir venir. Ecrire l'hospitalité*¹⁰³ et *Traverser les frontières. Accueillir les récits*¹⁰⁴, a tenté de définir sa manière d'écrire. Pour Zbaeren, cette notion d'*hospitalité* semble recouvrir différentes modalités d'écriture mais aussi une sorte d'agencement entre activité militante comme quotidien de l'auteure et écriture comme à-côté. Cette hypothèse servira de clef de voute à la réflexion qui nous occupera ici. En effet, ce mémoire s'efforcera de poursuivre cette voie tout en l'élargissant à d'autres manifestations et en la considérant d'un point de vue graduel. Nous considérerons ainsi cette notion comme marqueur de l'évolution militante de l'auteure. Celle-ci sera étudiée à travers ses récits et activités en faveur des migrants mais également à travers ses pratiques de terrain, ses actions et manifestations et enfin ses discours publics. Marie Cosnay est une artiste à part entière, singulière, qu'il s'agit d'envisager au-delà de ses écrits. Ateliers d'écritures, mise en scène, création d'un collectif et prises de parole sur son blog nous semblent ainsi fondamentaux dans la compréhension du projet total de l'auteure en réponse à la crise migratoire actuelle.

Zbaeren considère par ailleurs l'*hospitalité* littéraire comme une manière de dépasser la « dette¹⁰⁵ » à laquelle sont soumis les écrivains contemporains sur le terrain. Nous nous éloignerons de cette perspective, centrée sur l'idée de « restitution¹⁰⁶ », pour ouvrir la voie à une nouvelle conception de la figure d'écrivain engagé à l'époque contemporaine.

C'est pourquoi nous envisagerons l'*hospitalité* comme une forme nouvelle d'engagement contemporain originaire de l'œuvre de Marie Cosnay. Celle-ci sera considérée comme un concept mouvant qui a évolué tout au long de la carrière de l'auteure.

*

¹⁰³ COSNAY (Marie) et POTTE-BONNEVILLE (Mathieu), *Voir venir. Écrire l'hospitalité*, Paris, Éd. Stock, 2019.

¹⁰⁴ COSNAY (Marie), *Traverser les frontières. Accueillir les récits*, Bègles, Éd. L'Ire des marges, coll. « Bruits de langues », 2022.

¹⁰⁵ Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détails dans le chapitre 1.

¹⁰⁶ Notion qui sera également développée dans le chapitre 1.

À travers cette perspective évolutive, notre étude s'attachera à développer trois temps, qui seront chacun paradigmique d'une certaine marque d'hospitalité : *l'hospitalité à l'écoute*, *l'hospitalité en alerte* et *l'hospitalité en action*. Cette typologie nouvelle témoignera des grandes ruptures, qui ont selon nous joué un rôle majeur dans l'évolution de l'engagement chez Marie Cosnay, mais aussi des permanences au sein de ces trois moments. Le premier temps s'étalera de l'année 2008 à l'année 2012. Le deuxième de l'année 2012 à 2017, le dernier de l'année 2017 à nos jours.

Notre étude s'efforcera d'être la plus exhaustive possible en termes de corpus, ayant pour seul critère que chaque matériau ait pour thématique la question migratoire¹⁰⁷. Nous ferons le choix d'une analyse multisupport et pluridimensionnelle qui tentera d'articuler au mieux l'évolution de l'œuvre de Cosnay aux différentes considérations éthiques, politiques et sociales.

En considérant l'œuvre de Cosnay sous le prisme de l'hospitalité, nous souhaitons avant tout suggérer une nouvelle manière d'envisager l'engagement dans le champ de la littérature française contemporaine.

¹⁰⁷ Nous faisons le choix d'écarter, par souci d'économie, les textes fictionnels de Marie Cosnay.

Chapitre 1 : L'hospitalité à l'écoute

D'*Entre chagrin et néant*¹... à *Comment on expulse*²...

Lorsqu'en 2008, Marie Cosnay décide de se rendre pour la première fois aux audiences du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Bayonne, c'est avant tout pour rendre compte de l'enfermement de dizaines de migrants qui a lieu à quelques kilomètres de « chez elle³ ». L'auteure assiste ainsi de manière hebdomadaire aux prolongations de la rétention de dizaines de sans-papiers, qu'elle consigne à travers une série de notes prises sur le vif. Les voix des différents retenus et acteurs du TGI sont consignées et questionnées pendant plus de quatre mois avant de paraître l'année d'après avec *Entre chagrin et néant*. Le récit atteste ainsi de manière univoque de la volonté de l'auteure de choisir le chagrin face au néant, la contestation face au silence. Au cœur de ces audiences, se joue, selon nous, l'origine d'une première forme d'engagement de l'auteure : *l'hospitalité à l'écoute*.

Présenté comme un témoignage, *Entre chagrin et néant, audiences d'étrangers* explore le paradigme de l'écoute dans sa dimension la plus large (E : 14). Communication manquée, incompréhension, ironie : Marie Cosnay identifie subtilement les conséquences de chaque échange d'un point de vue interactionnel. Dès lors, ces observations l'amènent à rendre compte d'un malaise qui semble, selon elle, s'installer progressivement dans la gestion du droit des étrangers. Loin de prétendre à la révolte, qu'elle confie ne pas savoir mener (E : 14), *Entre chagrin et néant* semble pourtant dépasser le simple témoignage. Ainsi, comme l'a particulièrement bien illustré Marie-Hélène Boblet dans son article « Histoire, témoignage, montage : quelques pratiques du récit⁴ », le récit de ces audiences alterne entre dénonciation et véritable plaidoyer contre la justice et la politique en cours. Par ailleurs, l'acte répété d'écoute passive n'est pas dénué d'apprentissage. La

¹ COSNAY (Marie), *Entre chagrin et néant. Audiences d'étrangers*, Paris, Éd. Laurence Teper, coll. « Voix du bord », 2009. Dorénavant E.

² COSNAY (Marie), *Comment on expulse. Responsabilités en miettes*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, coll. « Carnets d'exil », 2011. Dorénavant C.

³ BORDES (François), Entretien avec Marie Cosnay, « Engagement et écriture » dans *La forge numérique/Canal-U* [podcast], mis en ligne le 13 septembre 2019. URL : <https://www.canal-u.tv/131899> réalisé durant le Congrès international de la SELF XX-XXI, intitulé « Modes de Présence et Fonctions de l'écrivain dans la cité », co-organisé par BOBLET (Marie-Hélène) et BREAN (Simon), Université de Caen, 2019.

⁴ BOBLET (Marie-Hélène), « Histoire, témoignage, montage : quelques pratiques du récit », dans *Revue critique de fixxion française contemporaine* [en ligne], n°26, 2023, p. 8. URL : <http://journals.openedition.org/fixxion/10490>.

fréquentation hebdomadaire du tribunal permet en effet à l'auteure l'acquisition progressive de connaissances juridiques. Les audiences deviennent ainsi un lieu de révolte, de confidences, de rencontres mais aussi de savoir.

Le deuxième ouvrage que nous analyserons au sein de ce chapitre nait, quant à lui, de l'expulsion en 2008 d'une famille originaire du Kosovo. Avec *Comment on expulse, responsabilités en miettes*, Marie Cosnay nous livre cette fois ses notes et réflexions d'une période allant d'avril 2009 à juin 2011. Bien que le récit se présente toujours comme un témoignage, l'auteure insiste dès le début sur son envie de rencontrer cette fois les différents acteurs du système judiciaire, et cela, afin de comprendre ce qui a pu mener à cette expulsion. Il ne s'agit pourtant pas d'une enquête qui chercherait à retrouver les responsables de manière postérieure mais plutôt d'une quête des responsabilités de tous et de chacun dans cet engrenage que constitue le droit des étrangers. Publié sur le blog Médiapart de l'auteure⁵ avant de paraître aux Éditions du Croquant l'année qui suit, *Comment on expulse...* nous amènera également à envisager les conséquences de cette publication différée dans le prochain chapitre.

À l'écoute

Parler « d'hospitalité à l'écoute » peut paraître pléonastique si l'on considère l'écoute comme un trait définitoire de l'hospitalité, ou bien sembler tout à fait absurde si l'on se réfère à la définition traditionnelle de l'hospitalité en tant qu'action qui consiste « [...] à ouvrir sa porte, à accueillir quelqu'un chez soi, étranger ou non⁶ ». Pour mieux comprendre la pertinence de l'expression, il convient, dans un premier temps, de revenir à l'utilisation que fait Marie Cosnay du vocabulaire de l'hospitalité. Dans l'ouvrage *Traverser les frontières, accueillir le récit*⁷, Stéphane Bikialo envisage le récit chez Cosnay comme « lieu d'accueil, d'hospitalité, comme lieu de recherche⁸ ». Ce faisant, il ouvre la porte à une signification étendue du terme. Employée au sens figuré, l'hospitalité peut ainsi être entendue comme l'action de recevoir pleinement un récit. C'est cette

⁵ COSNAY (Marie), « Chroniques », blog hébergé par Médiapart [en ligne], 2010-2025.

⁶ CNRTL

⁷ COSNAY (Marie), *Traverser les frontières. Accueillir les récits*, Bègles, Éd. L'Ire des marges, coll. « Bruits de langues », 2022.

⁸ *Ibid.*, p. 8.

acception que nous avons choisi de privilégier au sein du chapitre 2. Notons que celle-ci évoluera au fil du mémoire.

Lorsque nous décidons de qualifier cette première forme d'engagement chez Marie Cosnay comme « à l'écoute », nous désirons insister sur le caractère encore distant (mais non moins important) de son implication. L'auteure se trouve en effet dans une position non participative (ou presque). Et pourtant, elle parvient, dans les deux textes cités plus haut, à faire preuve d'hospitalité. C'est d'ailleurs ce qui permet aux lecteurs d'appréhender le malaise judiciaire décrit par l'auteure. En d'autres mots, l'hospitalité, telle que nous l'envisageons ici s'attache à la manière dont Cosnay choisit, au sein même du tribunal, d'accueillir la parole de l'autre dans toute sa complexité alors que cette dernière y est reçue de manière inhospitalière. La notion a toutefois cela d'intéressant qu'elle ne vise pas une réalité unique qui se réduirait au rapport à la collecte de voix mais bien une pluralité de gestes, amenant à une interprétation engagée des deux premiers livres de Cosnay. Le caractère pluriel de notre définition de l'hospitalité s'accompagne ainsi de temporalités complexes et mouvantes qu'il sera essentiel de développer au sein de chaque chapitre.

C'est tout d'abord à travers l'observation de trois grandes modalités que l'on se propose de penser les deux textes de Cosnay sous l'angle de l'hospitalité à l'écoute. Une première approche nous a ainsi amenée à souligner chez l'auteure l'attention portée au discours ainsi que la diversité des scènes de communication prises en charge. En identifiant les conséquences discursives des différents échanges ayant cours au tribunal, il s'agissait de mettre au jour la manière dont Cosnay réussit à dénoncer un certain nombre d'aberrations individuelles mais aussi administratives et politiques au moyen d'une seule critique du langage. Celle-ci ne s'appuie principalement que sur ce qui touche aux voix et revient ainsi sur les discours officiels comme sur les bribes de conversations informelles, messes basses et autres paroles prononcées à mi-voix ou à la sortie du TGI. Une perspective socio-théorique nous a ensuite conduit à interroger l'influence de la posture de Cosnay sur sa démarche d'hospitalité, avant de considérer celle-ci à l'aune des différentes recherches menées sur les recueils de voix au cours des dernières années. Dans l'approche évolutive qui est la nôtre, il a enfin fallu envisager les signes précurseurs du passage à ce que nous avons appelé *l'hospitalité en alerte*.

1. Complexité du discours et sensibilité aux détails

1.1 « Fatigué, vous m'entendez ? »

La majorité des notes prises par Marie Cosnay au TGI de Bayonne témoigne du déroulement des audiences. La figure du juge y est donc récurrente et Marie Cosnay ne manque pas de s'y intéresser. Elle met ainsi très vite au jour un souci de communication majeur entre les juges et les retenus. La plupart du temps, les deux parties ne parviennent pas à trouver une base de dialogue commune. Cosnay n'hésite pas à souligner la hiérarchie qui se réaffirme alors sous couvert d'ironie (« Écoutez, on va faire dans l'ordre, il fera ses observations quand je lui demanderai » (E : 112)). Les juges ont l'impression de ne pas être pris au sérieux (« Ça ne sert à rien de me dire des mensonges » (E : 23)) et les retenus de ne pas être compris (« elle poursuit sans entendre » « J'ai noté [...] elle s'énerve car, je crois, elle ne comprend pas la situation » (E : 56), (« je suis fatigué, vous m'entendez ? » (E : 44)). Le verbe *entendre* (du lat. *intendere* « tendre, entendre, comprendre »), traduit particulièrement bien ici l'incompréhension, voire l'indifférence des représentants de la loi face aux retenus qui, à défaut d'être compris, ne se sentent même pas entendus. À cela, s'ajoute encore l'altérité linguistique, également source d'incompréhension et de malentendus. Ainsi, Cosnay observe une situation dans laquelle la juge paraît offensée de cette diffraction de la parole :

L'interprète semble protéger la juge de la relation directe. Il est possible que l'interprète exprime mieux qu'elle ce qu'elle veut dire. Comme s'il s'empare de ses phrases et qu'elle en était moins responsable. Ce qui se passe dans une langue autre est dénué d'un peu de réel. Est moins absurde ou l'est totalement. Cette « protection » due à l'interprète a un revers : la juge se sent exclue du couple formé par le retenu et le traducteur. [...] J'ai noté alors, à côté de la phrase de la juge que j'ai copiée : elle est vexée (E : 29-30).

Le dialogue déjà contraint et conditionné par l'espace du tribunal se voit ici contrarié par la présence d'un interlocuteur tiers. Dans la suite de l'extrait, on comprend que la juge est vexée que le retenu fasse appel à un interprète alors qu'il semble comprendre ce qu'elle lui dit (E : 30). En précisant l'offense ressentie par la juge, Cosnay semble suggérer un durcissement des pôles dû aux soucis de compréhension, ou plutôt à la compréhension effective du retenu. Lors de l'audience, l'avocat répondra à la juge : « Mais Madame la juge, c'est que vous avez un français accessible (E : 30) ». Marie Cosnay souligne le caractère politique de ces propos qui abolissent la frontière entre la

juge et le retenu : « Votre français est celui de tout le monde, il n'y a pas de différences entre lui, nous, eux et vous (*C* : 31) ». Si l'interprète semblait ainsi instaurer une barrière protectrice, Cosnay illustre bien que celle-ci a sauté.

Elle rend également compte de cas inverses, plus rares, où l'altérité linguistique, les dialogues manqués sont la source de petites victoires, lorsque le tribunal ne trouve pas d'interprète et que les retenus sont libérés (*E* : 48). Cependant, la brièveté avec laquelle l'auteure le raconte semble plutôt traduire sa volonté de mettre au jour les conséquences d'un système dont le fonctionnement s'enraye et non les petites joies qui tiennent à quelques manquements administratifs.

Ainsi, la relation entre juges et retenus se traduit très souvent par des difficultés de compréhension. Marie Cosnay insiste d'ailleurs sur l'influence du modèle procédurier sur la communication qui se voit perturbée par le caractère répétitif des audiences (« Je note que l'absurde de la répétition (la formalité) la coupe de la situation normale de communication » (*E* : 106)). Un fossé semble ainsi se creuser entre les deux parties du tribunal, fossé que critique l'écrivaine, pour qui la récurrence des situations devrait contribuer à la perspicacité des juges ou tout du moins à une meilleure connaissance de l'exil. Or, les questions des juges se répètent et restent inchangées. Les raisons de l'émigration sont ainsi creusées et questionnées ironiquement (« Alors [la juge] réplique presque invariablement : mais comment font-ils, les autres, à Marrakech, on ne peut pas être électricien à Marrakech ? » (*C* : 13)). C'est de cette facilité d'interprétation avec laquelle les juges reçoivent les témoignages que Cosnay tente à tout prix de se préserver (« Je sais que je dois, au fur et à mesure des audiences, éviter de m'habituer » (*E* : 18))).

1.2 « Des lois pas légales »

Attentive aux échanges, aux impolitesses et aux malentendus, son écoute l'est aussi face aux attaques directes et répétées contre le droit des étrangers. Ainsi, Cosnay soulève un malaise quant à la formation des juges qu'elle qualifie de « perdus » (*E* : 12), malaise que révèle la fréquence des apostrophes et des questions posées aux avocats (« C'est hors de ma compétence judiciaire. Vous comprenez, vous ? » (*E* : 46)). Ce manque d'informations illustre en avance l'une des principales anomalies en matière de droit des

étrangers qu'évoquera l'auteure dans *Comment on expulse*, soit le caractère « flou [...] et mouvant [...] » (C : 41).. du CESEDA⁹ :

Les lois concernant les étrangers, qui s'expriment dans le CESEDA, toujours remanié, dont les articles se transforment d'année en année comme si à cet endroit, le droit positif se cherchait sans cesse, ne sont pas si posées (*positum* : positif) qu'on le dit. [...] Le droit positif doit empêcher, par les décrets et les moyens qu'il met en œuvre, l'individu d'être le jouet de ses pulsions violentes. Mais comment le penser s'il change sans cesse ? (C : 41).

Le 10 août 2008, Marie Cosnay écrivait les propos tenus par Medhi, un retenu marocain durant son audience : « Vos lois elles sont pas [sic] légales » (E : 18). Dans *Comment on expulse...*, l'auteure revient sur ces paroles qui représentent l'annonce d'un glissement. Selon elle, le système législatif est en train de se laisser corrompre par le politique, qui l'emmène insidieusement vers des fins différentes « teinté[e]s de xénophobie utilitariste » (C : 42).

Mais, l'évolution des lois n'est pas la seule inquiétude de Cosnay. On apprend que l'administration a tenté d'outrepasser son pouvoir en prévoyant de placer en détention deux étrangers, sans que la juge de la liberté et de la détention n'ait été avertie (C : 38-39). Cosnay s'inquiète et décide d'invoquer l'histoire de Larissa Bogoraz¹⁰ pour illustrer les écarts qui ont pu, dans l'histoire, se creuser entre lois et pratiques judiciaires sans que l'opinion publique ne s'en inquiète. Face à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques qui oublie de prévenir le JLD¹¹, Cosnay écrit « Les lois finiront par rattraper, de fait, les pratiques judiciaires. [...] La pratique devance la loi » (C : 35). Certaines dérives transparaissent d'ailleurs déjà dans le langage, lorsqu'au cours d'une séance, la juge fait référence à une *cellule* pour parler de la *chambre* d'un retenu en centre de rétention (E : 149). Preuve supplémentaire pour Cosnay, pour qui plus rien ne différencie un migrant d'un prisonnier dans le traitement qui lui est réservé (C : 74). De manière plus consciente, un retenu corrige de manière imperceptible le verdict repris par le porte-parole du préfet « *mesure d'éloignement [...] Non, de retour*, murmure M. Doz Kings » (C : 97). Bien

⁹ Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

¹⁰ Marie Cosnay souligne l'idée que « l'opinion publique [...] sera d'accord avec la décision des juges car l'opinion publique a peur » (C : 35), idée qu'elle attribue à Larissa Bogoraz, dissidente soviétique ayant notamment participé à une manifestation contre la répression violente du Printemps de Prague.

¹¹ Juge de la liberté et de la détention.

qu'inverse, cette deuxième anecdote traduit elle aussi la banalisation des mesures d'éloignement et de mise en détention quasi systématique des migrants¹².

2. Diversité du discours et attention au pouvoir

2.1 À voix basse

Lors de ses visites au Tribunal de Grande Instance de Bayonne, Marie Cosnay s'est intéressée aux échanges en cours entre avocats, juges et retenus, relevant à de nombreuses reprises les problèmes de compréhension entre les différentes parties. Elle a très vite formulé l'influence directe de l'institution judiciaire sur la communication, que ce soit au niveau du caractère répétitif des audiences mais aussi de la récurrence des manquements judiciaires. Dans *Comment on expulse, responsabilités en miette*, Cosnay revient cette fois sur l'enceinte du tribunal en tant que telle et sur ce qu'elle implique d'un point de vue interactionnel. Désireuse de s'entretenir avec le représentant de la préfecture, l'auteure rend compte d'une forme de censure dans les murs du TGI. Selon elle, toute conversation avec le porte-parole du préfet à l'intérieur du tribunal serait en effet inopérante car, « [celui-ci] se [sentirait] mis en cause [et ne serait] alors ni en mesure d'écouter une parole ni de donner la sienne » (C : 16). Face aux différents témoignages, le tribunal apparaît pour Marie Cosnay comme un espace clos, oxymorique en ce que la contrainte de l'échange entraîne parfois les retenus à privilégier le mutisme. Dans *Entre chagrin et néant*, Cosnay raconte d'ailleurs le silence dans lequel choisissent de s'enfermer certains migrants face au juge et dit le concevoir (« comme je voudrais dans la même situation, me taire, me taire absolument » (E : 147)). Cependant, ceux-ci s'attachent, dans la majorité des cas, à faire entendre autrement leur voix (« Medhi s'énerve, hausse la voix [...] la France m'a trahi, je suis rentré légalement en France » (E : 58-59)). Le silence dénoncé par Cosnay se situe dès lors de l'autre côté du banc. Selon elle, la sacréité du tribunal empêche ses acteurs de s'entretenir librement ou tout du moins, de sortir des obligations de leur fonction :

Je regrette de n'avoir jusque-là, si ce n'est dans la bouche de Medhi, de Batista et de Monsieur ***¹³, tous les trois enfermés et muselés, pas entendu, dans l'espace du TGI, même lors des suspensions de séances, cette *fin légale* mise en question. Ou alors, c'est en chuchotant, et ce

¹² M. Doz Kings, alors en règle administrativement en Suisse était passé par la France pour rejoindre Madrid pour refaire ses papiers d'identité. Des policiers l'ont arrêté sur son trajet en direction de Genève, bien qu'en possession de son nouveau passeport (C : 97).

n'est pas adressé aux magistrats. Ou alors si les magistrats paraissent eux-mêmes épuisés ou critiques, c'est avant de rentrer dans la salle, ou après l'audience, robe quittée – *comme c'était affreux*, dira une juge. Jamais au moment où. Jamais dans l'espace de. Idée de la sacralité du lieu et du temps judiciaire. (C :100).

Marie Cosnay fait ici référence aux messes basses, celles que l'on peut se permettre de tenir après. Jamais au moment où, jamais dans l'espace de. Elle joue à son tour sur les non-dits. Le malaise judiciaire est tel que personne n'en parle, si ce n'est à voix basse. Cependant, à travers cette amertume, l'auteure rend compte de l'existence d'un discours autre qui s'épanouit hors des espaces de parole prédefinis et représente un autre moyen de créer du lien. Un bref échange naît ainsi entre Cosnay et un retenu lorsque, profitant d'une suspension de séance, elle parvient à entendre la voix de M. Charabi, un retenu israélien qui avait pourtant choisi de garder le silence jusque-là (E : 150). De la même manière, elle note l'importance qu'avait accordée un policier au fait d'accompagner les retenus pour fumer une cigarette : « il est le seul à le faire » ; « il dit qu'il y a toujours moyen d'être humain » (C : 29)). Ce qu'explique Cosnay, c'est qu'à certains moments et dans des espaces privilégiés, des barrières tombent et les bouches se délient. C'est le cas lorsque ce même homme, O., raconte la reconduite à la frontière d'un migrant, couché, sûrement drogué (C : 30), ou encore les mensonges, les non-dits lorsqu'il s'agit de dissimuler le renvoi d'une famille à la frontière (C : 29). Ça l'est aussi lorsque le porte-parole de la préfecture, venant à peine de plaider contre la libération d'une retenue, va demander de l'aide à la Cimade¹³ : « Que pouvez-vous faire pour elle ? » (C : 75). Hors des audiences, les messes basses sont productives, propices aux confidences, lors des jugements, elles sont essentiellement ironiques (« Passeport perdu. Encore, chuchote quelqu'un de la PAF¹⁴ » (E : 73), « Sylvie me glisse à l'oreille, [la juge] connaît la Tunisie, elle a dû y passer ses vacances » (E : 117)). Le tribunal apparaît ainsi comme un espace pluriel où les contradictions abondent, où certaines voix ont encore du mal à se délier alors que d'autres s'élèvent trop rapidement.

¹³ Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués, qui décrit son action comme s'impliquant « de plus en plus en réaction aux projets de loi réduisant les droits des immigrés », LaCimade [en ligne]. URL : <https://www.lacimade.org/>.

¹⁴ Police Aux Frontières.

2.2 Interprétations critiques

Nous choisissons de considérer l'hospitalité à l'écoute comme une première forme d'engagement chez Cosnay car elle participe activement à la mise en place d'un raisonnement critique et politique chez l'auteure. En effet, lorsque celle-ci s'attèle à considérer le discours dans toute sa diversité, se dessine un panorama de témoignages qui lui permettent d'avoir une vision élargie de la question migratoire. Accueillir le récit c'est accueillir le récit dans sa globalité, dans son environnement et dans les voix qui l'entourent. C'est ce qui permet à Cosnay d'interroger les mécanismes en marche dans le droit des étrangers. Elle relève ainsi à la fin d'*Entre chagrin et néant*, un « [racisme latent] à l'égard des ressortissants du Maghreb » (E : 147), qui se matérialise notamment à travers l'ironie de la juge (« Ah bon, dit la juge. Vous êtes *un génie* de la mécanique et de l'électricité ? Pourquoi n'avez-vous jamais tenté de régulariser votre situation ? ») (E : 30). Outre les débordements judiciaires cités plus hauts, Cosnay fait donc face à la montée d'une xénophobie individuelle mêlée à un sentiment d'apathie générale. Elle relève ainsi dans le discours des différents acteurs du tribunal un niveau d'acceptation tel qu'ils ne remettent plus en question les responsabilités de leurs actes (« quant à moi, *je n'ai pas le choix* par rapport à la décision que je dois prendre (E : 127), « C'est un *choix* de l'administration ») (E : 58)). La cause de cette lâcheté ou de cette désinvolture serait, selon Cosnay, à trouver du côté du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du développement solidaire mis en place à l'initiative de Nicolas Sarkozy. Selon Cosnay, les normes prises à ce moment-là auraient agi dans le sens d'une dépossession des agents (judiciaires, administratifs et exécutifs) chargés de l'immigration (C : 19).

Ainsi, l'aveuglement est tel que plus personne ne remet le fonctionnement judiciaire en question. Ou presque. Elle raconte ainsi à la fin d'*Entre chagrin et néant* le moment où un policier de la PAF, en train de jouer avec un enfant migrant, s'est exclamé : « c'est une honte de voir ça, comment on traite les gens » (E : 131).

Son retour au TGI de Bayonne s'explique donc par un but bien précis : trouver l'origine de cette « machine à expulser » (C : 113). En révélant les actions de chacun, elle espère permettre à tous de mieux se situer dans cet engrenage (C : 11). Elle raconte ainsi les propos tenus par le représentant de la préfecture lors d'une fin de séance : « Nous ne

sommes pas des nazis, il ne faut pas exagérer » (C :14). Ces quelques mots marquent particulièrement Cosnay, qui revient en détail sur leur signification éventuelle mais aussi sur le contexte qui les précède :

La présence au tribunal de bénévoles de la Cimade et d'observateurs le pousse-t-elle à interroger son rôle dans l'affaire de société à laquelle il participe ? (C :14)

Le porte-parole de la préfecture remet-il en question son mode de fonctionnement ? C'est une des hypothèses parmi celles avancées par l'auteure mais elle mérite qu'on lui accorde réflexion. Lorsque Cosnay confie dans une interview qu'avant même son envie de témoigner, elle désirait surtout être présente dans la salle d'audience, « qu'il y ait du monde qui assiste¹⁵ », ce n'était pas sans conséquence. Être là, même en tant qu' « observateurs silencieux » est une manière d'agir (C : 14). Mathilde Zbaeren avait identifié une situation analogue où l'expérience de l'accueil entraînait « des manières d'agir susceptibles de transformer les relations sur le terrain¹⁶ » lorsque, dans *Jours de répit à Baigorri*¹⁷, Marie Cosnay avait constaté un changement positif dans l'administration. La présence de l'auteure, mais aussi celle des bénévoles de la Cimade au tribunal est-elle ainsi vectrice de changement ?

Après avoir souligné combien Marie Cosnay est attentive aux nuances des discours et aux rapports de force qui les trament, nous voudrions désormais interroger la façon dont elle s'y rapporte, c'est-à-dire le type de responsabilité qu'elle se reconnaît à leur égard dans *Entre chagrin et néant* et *Comment on expulse*.

3. Relation au discours et posture citoyenne

L'écriture d'*Entre chagrin et néant* survient après la création d'un nouveau centre de rétention à Hendaye, situé à quelques kilomètres d'où Cosnay vit. L'auteure se sent donc investie d'une responsabilité quant au sort réservé aux migrants :

C'est en mon temps et en mon nom que des milliers de migrants d'Asie et d'Afrique sont enfermés dans les prisons modernes de l'Europe – et chaque semaine une vingtaine, ou

¹⁵ VEINSTEIN (Alain), prod. , « Marie Cosnay, Entre chagrin et néant », dans *Du jour au lendemain* (France culture) [épisode de podcast audio en ligne]. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/du-jour-au-lendemain/marie-cosnay-entre-chagrin-et-neant-5384845>.

¹⁶ ZBAEREN (Mathilde), *Paroles tenues. Recueils de voix et dette littéraire dans la littérature française contemporaine (1993-2023)*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2023, p. 359.

¹⁷ COSNAY (Marie), *Jours de répit à Baigorri*, Saint-Etienne, Éd. Creaphis, coll. « Format Passeport », 2017.

davantage, à quelques kilomètres de *chez moi*, c'est-à-dire *ici*, à l'endroit où par le plus grand des hasards il m'est arrivé de naître, enchaînée à une histoire et à l'Histoire (E : 14).

À travers la première partie de ce chapitre se sont révélées deux des modalités qui caractérisent selon nous l'hospitalité à l'écoute : l'attention portée aux voix et la diversité du discours pris en charge. À travers les différentes considérations éthiques auxquelles sont confrontés les écrivains collecteurs de voix, nous proposons maintenant d'analyser la posture adoptée par l'auteure et ce qu'elle doit non pas aux locuteurs tel qu'envisagé chez Mathilde Zbaeren mais bien à l'humanité. Ce faisant nous désirons proposer une lecture qui diffère de ce que la critique a pu avancer jusqu'ici, une lecture où l'écriture rend compte des modalités du terrain et de l'engagement de Marie Cosnay en tant que citoyenne. Dès lors, il sera plus aisé d'identifier ce qui différencie ce que nous avons choisi d'appeler « l'hospitalité à l'écoute » de l'« hospitalité littéraire » proposée par Zbaeren.

3.1 Entre récits de voix...

Avec *Entre chagrin et néant* et *Comment on expulse*, Marie Cosnay collecte des témoignages en dérogeant dans la grande majorité des cas à la logique de l'entretien. Loin de la posture d'une écrivaine collectrice de récits, l'auteure est confrontée aux histoires des retenus par un biais indirect, qui l'écarte de toute position demandeuse. Si Cosnay choisit d'assister aux audiences du TGI de Bayonne, c'est avant tout en tant que citoyenne. L'écoute est ainsi favorisée par la distance physique mais aussi professionnelle, l'auteure ne s'y présentant pas en tant qu'écrivaine.

Reste que les textes de Cosnay sont intimement liés aux recueils de voix. Ses récits ne peuvent être envisagés sans leur rapport à la parole et plus précisément à celle des migrants. Ainsi, bien que la pratique de l'entretien soit quasi inexistante dans leur élaboration, les voix des différents acteurs du TGI servent de matériau principal aux deux textes de Cosnay. L'auteure n'hésite d'ailleurs pas à détailler son geste de collecte dans l'avertissement d'*Entre chagrin et néant* :

Les conclusions tirées, les morceaux ou tentatives d'analyses, ce que je choisis de noter au jour du tribunal, ce que je laisse de côté, ce que je choisis de recopier d'après mes notes, ce que je choisis de laisser de côté, ne témoignent que de ce que je ressens ou comprends, partiellement, partialement, et n'engagent que moi. (E : 14)

Présenté d'emblée comme subjectif, le récit de Cosnay se prévient de toute accusation. Mathilde Zbaeren constate que les auteurs de recueils de voix informent très souvent des modalités de la collecte. Ils vont, de la même manière, parfois jusqu'à plonger le lecteur dans leur récit comme « en train de se faire »¹⁸. C'est également le cas chez Cosnay qui n'hésite pas à questionner certaines de ses notes, de manière postérieure :

Consciente que le passage à l'écrit donnera de l'importance à cette dernière phrase de la juge, j'ai pris soin de noter, en marge : elle n'est pas arrogante en disant cela. Après coup, cela paraît curieux (E : 143).

Il est d'autant plus intéressant ici que les propos dont il est question traduisent une inquiétude de la part de Cosnay sur un sens caché que pourraient avoir ses mots. Et ce ne sont pas les seules interrogations que se pose l'auteure. Propre aux recueils de voix, la question du bon comportement à adopter lorsque l'on reprend la parole de l'autre apparaît aussi. Face à la spécificité de chacune des personnes impliquées au TGI de Bayonne, Cosnay souligne ainsi, en début de livre, la difficulté de l'acte de témoignage, que ce soit au niveau de la mise par écrit que du droit ou non à divulguer les noms. Le risque est en effet double : porter préjudice aux migrants ou donner l'impression de rejeter l'entièreté de la faute sur les magistrats (E : 10-11). Dans les deux cas, le témoignage est compliqué par le cadre administratif dans lequel il s'inscrit. Mais cela n'arrête pas Marie Cosnay qui choisit finalement un traitement variable des citations selon les enjeux et les autorisations (E : 11). Fruit d'une démarche et de convictions personnelles, son récit se refuse à accuser qui que ce soit mais s'attèle à dénoncer la pente glissante sur laquelle se trouve le système judiciaire français. L'abasourdissement de l'enseignante bayonnaise se traduit ainsi à travers *Entre chagrin et néant* par un cri du cœur. Loin d'une attaque dirigée vers le seul tribunal de Bayonne, l'auteure insiste sur la complexité des situations abordées :

Mon intention n'était pas de dénoncer ni de mettre en avant le comportement de telle ou telle personne. Nommer les magistrats pouvait insidieusement suggérer que nous sommes dans une histoire où les rôles sont distribués. Ce qui se passe est complexe et, peut-être, ne puis-je qu'apercevoir comment avec des individus ordinaires (ni héroïques, ni monstrueux, parfois même humanistes et courageux) et des articles de lois, une machine peut se montrer à la fois bien huilée et folle (E :10).

¹⁸ ZBAEREN (Mathilde), *op. cit.*, p. 157.

De plus, lorsqu'elle décide de retourner au TGI de Bayonne, Cosnay fait le choix, comme l'a très bien souligné Marie-Hélène Boblet¹⁹, de s'inclure personnellement dans le traitement alors réservé aux étrangers en France (« à quoi *nous* participons » (*E* : 130)). S'affirme une fois encore une posture où la question de la responsabilité individuelle est prépondérante. C'est en tant que citoyenne que se positionne ici Cosnay dans ce qu'elle dénonce. En effet, l'auteure n'apparaît jamais en tant qu'écrivaine. Le tribunal la préserve de son identité. Jamais les retenus ni les magistrats n'auront connaissance du métier qu'elle exerce. Cosnay se trouve ainsi dans une situation privilégiée face aux témoignages. Maud Lecacheur témoignait d'une situation similaire chez Nicole Malinconi dans *Hôpital silence* et chez Jane Sautière dans *Fragmentation d'un lieu commun*²⁰. À cette époque, successivement assistante sociale et éducatrice pénitentiaire, les deux femmes témoignent de ce qu'elles ont vu et entendu sans qu'aucune instante médiatrice n'intervienne ou que des entretiens soient menés au vu de l'écriture d'un livre : l'envie de témoigner naîtra ensuite. Comme le souligne très brillamment la chercheuse : « l'écoute précède et informe l'activité littéraire »²¹. S'attacher à décrire les premiers textes de Cosnay comme symbole d'une hospitalité à l'écoute, c'est ainsi considérer cette dernière comme fondamentale et à l'origine de l'engagement de l'auteure.

Seule à l'origine de sa démarche, Marie Cosnay n'échappe pas pour autant à la dimension relationnelle du terrain. Au côté de la Cimade, celle-ci occupe ainsi une place privilégiée. L'identification au collectif joue en effet un rôle conséquent dans le rapport d'hospitalité qui lie les retenus et Marie Cosnay. Ceux-ci, par opposition aux magistrats, l'identifient comme une personne à l'écoute et qui peut potentiellement les aider (« L'un des deux m'appellera autoritairement, ou plutôt urgemment, quand l'audience sera suspendue. Des cigarettes. Je lui donnerai un peu d'argent. » (*E* : 138)). Si l'on se réfère au travail de Lecacheur sur la médiation exercée par les différentes institutions et associations auprès des écrivains, il est certain que la Cimade permet à Cosnay un ancrage plus important dans la réalité du terrain en termes de témoignages recueillis²². Cependant, les bénéfices apportés par l'association ne s'arrêtent pas là. Celle-ci tient également un

¹⁹ BOBLET (Marie-Hélène), « Histoire, témoignage, montage : quelques pratiques du récit », *op. cit.*

²⁰ LECACHEUR (Maud), *La littérature sur écoute : recueillir la parole d'autrui de Georges Perec à Olivia Rosenthal*. Thèse de doctorat, Université de Lyon, 2022, p. 22.

²¹ *Ibid.*, p. 23.

²² *Ibid.*, pp. 194-195.

rôle majeur dans l'apprentissage des rouages du droit des étrangers et permet à l'auteure d'être au fait des actualités migratoires. Le paradigme de l'écoute intervient ici, dans une autre mesure au contact des bénévoles mais aussi des avocats (« L'avocat nous explique à voix basse que le jeune homme ne pourra pas être réadmis par l'Italie » (E : 144)). Cosnay apprend sur le tas des informations élémentaires qui lui deviendront essentielles dans la poursuite de son engagement au profit des migrants. L'évolution de l'hospitalité chez Marie Cosnay a ainsi lieu à plusieurs niveaux et l'écoute sert également de base à la construction identitaire de Cosnay en tant que citoyenne engagée.

Récolter ainsi la parole des autres, c'est aussi recevoir, apprendre, se remettre en question. Considérant les données recueillies comme le résultat d'un échange, Lecacheur suppose que l'auteur reçoit plus qu'un témoignage lors de la collecte. Il en ressort changé²³. De la même manière, le locuteur offre plus qu'une histoire à l'écrivain. Face à ce don de soi, de nombreuses considérations éthiques se posent au collecteur. Il s'agit en effet de garder à l'esprit l'héritage dans lequel s'inscrivent les recueils de voix. La pratique du terrain en littérature, issue de la recherche en sciences sociales, interroge sur le plan moral. Mathilde Roussigné en vient d'ailleurs à se poser la question : « Parce qu'elle est désormais Littérature, la vérité du terrain peut-elle s'émanciper d'impératifs déontologiques et moraux ?²⁴ ». L'autonomie acquise par la littérature lui permet-elle de se dégager de toute forme de responsabilité ? La chercheuse rappelle le procès intenté à Svetlana Alexievitch pour son ouvrage *Les Cercueils de zinc* en 1993²⁵. Propos diffamatoires et déformés : la littérature a-t-elle tous les droits ? À la suite de cet événement, les écrivains n'ont cessé de porter un intérêt accru à leur méthode : leurs intentions sont dorénavant très souvent formulées dans l'avertissement et des actions sont mises en place de manière postérieures avec les locuteurs. Ces gestes, la critique s'attache à les théoriser depuis quelques années autour de ce que Dominique Viart a nommé la « restitution littéraire »²⁶. Issue du domaine des sciences sociales, la notion n'a cessé d'évoluer en littérature sans toutefois aboutir à une définition dont les contours seraient plus précis. C'est ce qui a amené Mathilde Zbaeren en 2023 à s'interroger sur ce qu'elle

²³ *Ibid.*, p. 23.

²⁴ ROUSSIGNE (Mathilde), *À l'épreuve du terrain. Pratiques et imaginaires littéraires contemporains*, thèse de doctorat, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2023, p. 52.

²⁵ *Ibid.*, p. 51.

²⁶ À ce sujet, voir notamment les travaux de Laurent Demanze, Alexandre Gefen, Maud Lecacheur, Dominique Viart et Mathilde Zbaeren.

nomme les « paroles tenues²⁷ ». Cette terminologie permet à la chercheuse de proposer une vision plurielle des recueils de voix en ce qu'ils condensent des questions de

forme (*paroles tenues ensemble*), [...] [de] sélection (*paroles retenues*) et finalement celle du contrat passé avec les interlocuteurs et intermédiaires sur le terrain (*tenir parole*)²⁸.

C'est cette dernière acception qui nous occupera tout particulièrement.

Face au caractère encore imprécis de la « restitution littéraire », Zbaeren a donc décidé de remettre de l'ordre. En établissant ses origines ethnologiques et anthropologiques, elle met au jour trois utilisations bien distinctes du terme : en tant que *restauration*, *contre-dons* et *restitution* à proprement parler²⁹. Qu'il soit question de la visibilité donnée aux voix, d'une restitution matérielle à travers l'objet-livre, ou symbolique et libératoire, reste que ses modalités sont encore trop vagues³⁰. Pour y remédier, Zbaeren théorise ce qu'elle choisit d'appeler la « dette littéraire³¹ ». Celle-ci reprend la terminologie à Marie Cosnay, qui, dans l'introduction du tome I des *Îles*³², explique sa démarche pour écarter ses doutes quant aux paroles qu'elle récolte : « [...] c'est ce qui m'a permis de ne pas me sentir en dette, ou prédatrice d'histoires³³ ».

La notion caractérisant la seule réalité littéraire, la chercheuse y voit le moyen de rompre avec les prérequis des sciences sociales. La dette littéraire devient dès lors une notion générale, symptomatique des modalités d'écriture dans les récits de voix contemporains. À la différence du concept de restitution littéraire, la dette met, dès le début, l'accent sur le dû dont les auteurs doivent s'acquitter vis-à-vis des locuteurs et non plus sur la possibilité d'une entreprise de retour³⁴. Ainsi, la question n'est plus uniquement d'identifier la manière dont les auteurs restituent les voix, mais elle vise aussi le rapport qu'ils entretiennent avec cette dette :

²⁷ ZBAEREN (Mathilde), *op. cit.*,

²⁸ *Ibid.*, p. 48.

²⁹ *Ibid.*, pp. 282-283.

³⁰ *Ibid.*, p. 48.

³¹ *Ibid.*, p. 284.

³² COSNAY (Marie), *Des îles (Lesbos 2020 – Canaries 2021)*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2021, cité dans ZBAEREN (Mathilde), *op. cit.*

³³ *Ibid.*, p. 15.

³⁴ ZBAEREN (Mathilde), *op. cit.*, p. 46.

[...] il est possible de déployer un panorama des diverses stratégies rhétoriques et des procédés littéraires servant à honorer, à réorienter ou à amoindrir la dette qui lie le collecteur ou la collectrice à ses enquêtés³⁵.

De cette façon, la chercheuse dissipe le brouillage qui entourait la notion de restitution littéraire et offre une notion à partir de laquelle peuvent se développer une grande variété des gestes.

L'exploration de la question de la dette littéraire passe dans ce travail par une analyse des moyens formels que les auteurs et autrices déploient pour mettre en scène leur réflexivité, leur reconnaissance (au sens d'obligation morale) et leur conscience critique des limites de la collecte. [...] autrement dit, les moyens que l'auteur ou l'autrice se donne pour tenir parole aux locuteurs premiers³⁶.

Si en 2020, les mots de Cosnay ont permis de forger une terminologie pour Zbaeren, son œuvre offre une réponse particulièrement intéressante à la question de la dette, à la lumière du dépassement :

[Chez Cosnay], l'explicitation de la dette nourrit une pratique de collecte désillusionnée et lucide quant aux réparations matérielles que la littérature opérerait : elle se présente plutôt comme une manière inquiète et vigilante de rester liés en dépit de ses propres limites éthiques³⁷.

Zbaeren introduit dès lors l'idée *d'hospitalité littéraire* pour illustrer la démarche auctoriale entreprise par Cosnay. Selon la chercheuse, l'auteure déjoue à plusieurs niveaux la « logique prédatrice » qu'elle craignait pourtant de suivre. Dès 2013, une prise de conscience autour de la question du récit et de la fascination qu'il suscite chez elle marque ainsi un tournant majeur selon Zbaeren : celle-ci souligne que l'auteure n'hésite pas « à revoir le cadre de ses récits non-fictionnels et à préciser son éthique d'écriture »³⁸. Cette fascination pour les histoires et plus largement pour la question du récit, Cosnay l'avait pourtant déjà pressentie dans *Comment on expulse* en témoignant à plusieurs reprises des réactions des acteurs du TGI durant les audiences (« Il est très facile d'être, comme monsieur L., saisi par la fascination, plein d'intérêt, plein de curiosité. » (C : 88)), et l'avait d'ailleurs très vite condamnée (« La fascination n'est pas la voie d'accès à la compréhension ni à l'humanité » (C : 84)).

³⁵ ZBAEREN (Mathilde), *op. cit.*, p. 47.

³⁶ *Ibid.*, p. 46.

³⁷ *Ibid.*, p. 47.

³⁸ *Ibid.*, p. 337.

Mathilde Zbaeren estime qu'un dépassement de la dette a ainsi lieu au sein même des récits de Cosnay. À travers, tout d'abord « la mise à distance des affects³⁹ » qui risqueraient de placer les différents interlocuteurs dans une situation inconfortable. À travers la figuration en « héros » dont fait part Cosnay chez ceux qui racontent leur récit d'exils ensuite. Envisager leur histoire sous cet angle permet ainsi à l'auteure de contourner la logique de preuve souvent privilégiée dans l'administration⁴⁰. Zbaeren souligne par la même occasion que Cosnay ne prétend rien dévoiler qui ne soit pas déjà connu et ne rien dire qui ne puisse être entendu de la bouche des migrants. En témoigne la création de la collection « Ces récits qui viennent » aux Éditions Dacres en 2020 qui publie des textes écrits par des migrants.

Ainsi, l'inquiétude formulée par Cosnay elle-même quant à une possible prédation est très vite balayée par la chercheuse qui définit la démarche de l'auteure selon une logique de « réception-écrivante⁴¹ ». À l'inverse de la figure d'« écrivain public » sur laquelle nous reviendrons, Cosnay ne va pas à la pêche aux histoires pour écrire, bien que celles-ci « lui permettent de tenir parce qu'elle sait qu'elle les écrira peut-être⁴² ». Pour Zbaeren, « [son] écriture succède toujours au militantisme⁴³ » et c'est en cela que l'auteure « disqualifie » toute position de prédation. Dans un entretien qu'elle lui accorde en avril 2022, l'auteure se voit d'ailleurs poser directement la question, ce à quoi elle répond :

C'est tout à fait vrai que ce n'est pas la chose principale. Au moment où, par exemple, je rencontre Djenaba je ne me dis pas : « Chic ! Voilà une histoire. [...] Peut-être que c'est la question de la promesse. Parce qu'en fait, quand je rencontre Djenaba, même si je lui dis que je ne lui fais pas de promesse, parce que je ne sais pas si je vais y arriver, mais je lui promets que je vais essayer jusqu'au bout. [...] Et donc peut-être que la dette, elle est dans le fait de faire une promesse [...]»⁴⁴.

Pour Zbaeren, l'hospitalité littéraire correspond ainsi à la réunion de l'activité militante et de l'écriture en réponse à la crise migratoire⁴⁵. Elle y observe un traitement

³⁹ *Ibid.*, pp. 341-342.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 345.

⁴¹ *Ibid.*, p. 362.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*, p. 361.

⁴⁴ Entretien avec Marie Cosnay dans *Ibid.*, pp. 509-510.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 361.

de la dette conscientisé et particulièrement novateur au sens où l'auteure elle-même rend compte de sa fascination pour les récits et de l'impossibilité éthique d'envisager toute acquittement de la dette.

Notons enfin que Zbaeren termine par établir un parallèle entre l'hospitalité de Cosnay et la théorie du don de Mauss :

Lorsqu'elle souligne, au cours de l'entretien cité précédemment, que l'idée d'obligation n'est pas dissociée de la question morale et qu'elle prime sur l'élan charitable, Cosnay s'inscrit dans une perspective similaire à celle de Mauss, car elle suppose un lien social auquel on n'échappe qu'à condition de rompre le contrat moral liant les individus au sein d'une même société⁴⁶.

Cependant, la chercheuse ne fait rien d'autre ici que de réaffirmer le lien communautaire qui relie Marie Cosnay et son œuvre. Il s'agit dès lors, selon nous, de repartir de l'idée de Zbaeren tout en déplaçant le projecteur. Si Zbaeren considère l'hospitalité comme une forme de détournement de la dette envers les locuteurs, nous proposons de décenter le regard vers l'engagement de Cosnay envers l'humanité. Si les deux premiers écrits de Cosnay sur les migrations ont ainsi été l'objet d'un chapitre entier au sein de ce mémoire, c'est parce qu'ils sont, pour nous, à l'origine de cet engagement citoyen. Notons d'ailleurs que Marie Cosnay considère les rencontres et ce qu'elles impliquent comme des réalités uniques et dont les modalités se renouvellent sans cesse : « il me semble que la question éthique se pose à chaque fois d'une manière différente⁴⁷ ». La question n'est donc plus celle de la dette envers les locuteurs mais bien celle de l'évolution de l'engagement citoyen de Cosnay envers la crise migratoire. Bien que la conscience de sa fascination pour les histoires vienne ainsi bouleverser son rapport à l'éthique, il n'en reste que Cosnay passe ici toujours l'étape des remerciements envers les personnes dont elle transcrit les histoires. Alors que Lecacheur insiste sur la page des remerciements comme espace privilégié de l'acte collaboratif⁴⁸, les locuteurs en sont absents chez Cosnay :

[...] Laurence Hardouin, présidente du groupe Cimade à Bayonne et avocate, Georges de Benito, bénévole de la Cimade et tout particulièrement Sarah Danflous, juriste de la Cimade au centre de rétention d'Hendaye, sans qui je n'aurais pu mener ce témoignage. Je remercie Nathalie Nambot, dont la réflexion m'accompagne toujours.

⁴⁶ ZBAEREN (Mathilde), *op. cit.*, p. 356.

⁴⁷ Entretien avec Marie Cosnay dans *Ibid.*, p. 514.

⁴⁸ LECACHEUR (Maud), *op. cit.*, p. 421.

Ses mots s'adressent aux « indispensables médiateurs⁴⁹ » et non aux locuteurs premiers desquels Cosnay témoigne pourtant. Cela s'explique, à notre avis -être tout simplement parce que, comme le souligne Zbaeren, « Cosnay entend surtout faire état d'une violation des droits humains⁵⁰ ».

3.2 ... et littérature de procès

En 2022, Maud Lecacheur théorise le concept d'« écrivains publics⁵¹ » pour synthétiser les préoccupations éthiques et politiques qui se posent chez les écrivains collecteurs de récits⁵². Sa proposition se caractérise par trois aspects : une « figure modeste » derrière laquelle se tient un écrivain en « retrait » et « empathique », un « infléchissement de l'intervention politique » qui se caractérise notamment par une tentative de « remédier à l'inaudibilité de certaines voix dans l'espace public » et enfin un « contexte institutionnel » souvent à l'origine de commandes et de subsides pour les auteurs⁵³.

Avec ses premiers récits, Marie Cosnay échappe à cette figure. Contrairement à ses livres postérieurs, l'auteure n'a en effet disposé d'aucun subside et n'était tenue à aucune résidence d'écrivain au moment où elle décide d'écrire *Entre chagrin et néant* et *Comment on expulse*. Ce n'est pas non plus son métier d'enseignante qui l'amène au tribunal de Bayonne mais bien un désir citoyen. La formule d'écrivain public ne s'applique donc pas à son cas.

Si Cosnay se caractérise par une posture empathique et en retrait durant les audiences, les réflexions qu'elle tisse au sein de ces deux premiers récits sont proches de l'essai. Loin d'un infléchissement politique dont l'objectif serait de « remédier à l'inaudibilité des voix⁵⁴ », on voit tout de suite que la dénonciation élaborée par Cosnay va beaucoup plus loin. Elle contredit d'ailleurs la théorie bien ancrée au sein de la critique littéraire actuelle qui, comme le rappelle Lecacheur, identifie, dans la littérature contemporaine, un repli du politique vers l'éthique⁵⁵.

⁴⁹ LECACHEUR (Maud), *op. cit.*, p. 196.

⁵⁰ ZBAEREN (Mathilde), *op. cit.*, p. 358.

⁵¹ Distincte de la pratique des « écrivains publics » proposant des services aux personnes en difficulté langagière.

⁵² LECACHEUR (Maud), *op. cit.*, p. 373.

⁵³ *Ibid.*, pp. 23-25.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 372.

Pour l'illustrer, un détour auprès de la critique du droit et de la littérature est le bienvenu. Il suffit de revenir aux propos de Mathilde Roussigné qui plaçait *Entre chagrin et néant* dans la continuité des « genres du prétoire » mettant l'accent sur la présence de l'écrivain sur le terrain judiciaire⁵⁶. La chercheuse insiste sur le fait que « le terrain est cette idée qui apparaît dès lors qu'on ne croit plus que la vérité soit contenue dans les concepts universels, dès lors que celle-ci se déplace dans le monde⁵⁷ ». Lorsque Marie Cosnay se rend pour la première fois au tribunal de Bayonne, c'est avant tout pour être présente, pour comprendre comment des personnes peuvent être enfermées à quelques kilomètres de chez elle. Très vite toutefois, la justice à laquelle elle est confrontée lui fait craindre le pire, notamment face aux lois mouvantes du CESEDA et elle n'hésite pas à revenir sur ce qu'elle qualifie de « machine bien huilée et folle » (E : 10). Cela rejoint les récentes recherches réalisées sur les littératures de procès. Alexandre Gefen définit celles-ci comme « [accompagnant] le travail de la justice en commentant un procès par une réflexion sur les angles morts et la dimension sensible de la machine judiciaire⁵⁸ ». Rappelons-nous la critique de Boblet qui voyait dans *Entre chagrin et néant* bien plus qu'un témoignage. Les interprétations critiques que livre l'auteure sur la politique migratoire en témoignent. L'évolution entre les deux livres est, par ailleurs, particulièrement marquée et porte déjà les traces de ce que nous appellerons « l'hospitalité en alerte ».

La fréquentation continue du tribunal pendant quatre mois à partir de 2008 avait ainsi permis à l'auteure de rendre compte d'une banalisation des prolongations des rétentions (E : 127) et de la création d'une justice d'exception pour les étrangers. Selon Cosnay, la séparation des pouvoirs en ce qui concerne les migrants n'était déjà plus qu'un concept obsolète et le rôle du juge et des avocats ne cessait de s'amenuir face aux actions de l'administration. Finalement, seule la loi mouvante du CESEDA permettait encore de trouver des vices de procédure.

En effet, deux ans plus tard, Cosnay rend compte avec amertume de l'effacement de cette même loi au profit d'une administration toujours plus forte. On peut ainsi lire, à la fin de *Comment on expulse...*, au mois de juillet 2011, les nouvelles dérives du droit

⁵⁶ ROUSSIGNÉ (Mathilde), *op. cit.*, p. 65.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 84.

⁵⁸ GEFEN (Alexandre), « Justice et justesse » dans *Revue critique de fixxion française contemporaine* [en ligne], n°26, 2023, p. 3. URL : <http://journals.openedition.org/fixxion/10416>.

français. Les centres de rétention se vedaient en effet depuis quelques mois, mais c'était sans compter des travers législatifs. L'État français avait ainsi oublié de « transposer ses dispositions [concernant l'enfermement des migrants] au sein de son droit interne » (C : 114). Ne pouvaient donc être mis en détention uniquement les migrants « ayant déjà fait l'objet d'une mesure d'éloignement » (C : 14). Cependant, Cosnay souligne que la politique a très vite tenté d'y remédier par une nouvelle loi et ce malgré le caractère « obsolète » de celle-ci dès son adoption et la « passion du gouvernement français pour les syllogismes » (C : 116) :

On retiendra que le gouvernement français est capable d'affirmer qu'un étranger qui n'a jamais fait l'objet d'une mesure d'éloignement peut être placé en garde à vue pour séjour irrégulier (Circulaire du 12 mai 2011). Que ce même étranger ne peut pas être mis en rétention puisque, au vu de la Directive et de l'avis du Conseil d'État, la notification de la mesure d'éloignement doit prévoir un délai de départ volontaire non inférieur à sept jours (Directive 2008/115CE et avis Conseil d'État). Que donc, à l'issue du délai imparti, si l'étranger s'est maintenu sur le territoire malgré l'ordre de quitter le territoire, il ne peut plus être mis en garde à vue (Arrêt de la CJUE du 24 avril 2011 et interprétation de la chancellerie) (C : 116).

Cosnay souligne par ailleurs les conséquences sinistres que la promulgation de celle-ci pourrait avoir sur le droit des étrangers :

Si le tribunal administratif, après que le retenu a fait auprès de lui un recours, n'offre aucune chance de libération et si toutes les conditions de l'expulsion sont réunies, l'étranger sera expulsé sans passer devant un juge judiciaire, sans que les conditions de son interpellation soient étudiées, sans que celles-ci soient garanties conformes au droit positif (C : 118).

L'auteure, qui observait déjà un glissement et une perte de pouvoir du juge judiciaire fin 2008 avait vu juste. Elle faisait d'ailleurs référence, dans *Entre chagrin et néant* à Walter Benjamin selon qui, de nouvelles fins venaient servir un droit légal qu'on avait fini par considérer juste. Cosnay l'applique ainsi au droit des étrangers :

[...] la fin (*légale, non naturelle*) est d'éloigner les migrants étrangers à un pays (ou à un ensemble de pays fédérés). De nouvelles fins à cette fin s'ajoutent : organiser la rétention des personnes, interdire le témoignage à ce propos, empêcher l'assistance juridique, prévoir le fichage des militants contre cette violence (E : 100-101)).

Face à cette montée du racisme à tous les niveaux, Marie Cosnay décidait à ce moment-là de retranscrire l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui autorise toute personne à « circuler librement » et à « quitter son pays » (E : 63). Face

à l'Algérie qui s'apprêtait à adopter une loi afin de punir les personnes qui quittent son territoire illégalement, Marie Cosnay tente de faire réfléchir sur la progressive mise en place de lois illégales (*E* : 64). Plus loin, elle partage de la même manière un extrait du CESEDA (*E* : 79-81) ainsi qu'un communiqué du GISTI (*E* : 102-104), ce dernier faisant notamment suite à la remise en question du travail de la Cimade. Contre la montée de la xénophobie, il s'agit selon elle de « penser » ce qu'il est en train de se produire :

Il serait temps de penser quelque chose à propos de ce qui prolonge et perpétue, de manière marchande, dans le silence et l'hypocrisie, ce que nous savons que les régimes dont nous nous démarquons le plus ont toujours pratiqué : la mise à l'écart de certaines populations – et ce à quelques fins qui soit (*E* : 155).

Si Cosnay se rend compte du sentiment d'impuissance auquel succombe les différents acteurs de l'immigration dans *Entre chagrin et néant*, elle espère en retournant au tribunal ouvrir les yeux sur l'absurdité et les conséquences du travail de chacun. Cependant, elle se retrouve face à une masse « destituée d'initiative et humiliée » (*C* : 76), faite de « personnes-fonctions » (*C* : 19) dont l'émettement des responsabilités de chacun a servi à mieux les occulter. Si ses mots lui semblent parfois insuffisants, elle tente ainsi de faire parler le passé à plusieurs reprises en faisant notamment référence à Larissa Bogoraz (*C* : 31) et Nadedja Mandelstam (*C* : 16-17) qui alertaient déjà sur l'impunité d'un pouvoir avili face aux masses.

Une pensée traverse ainsi les deux récits de Cosnay, celle de l'installation progressive d'une politique xénophobe qui serait rendue possible par l'invisibilisation des responsabilités de chacun et par la mise en place d'une justice d'exception.

Ainsi, même si Cosnay aperçoit bien, à plusieurs reprises un espoir, elle se dit dépassée par la vitesse à laquelle les choses se mettent en place :

Tout allait si vite, le débat sur l'identité était lancé, avec lui ce rétrécissement, hallucinant, sur le religieux, de nombreux dérapages racistes, dérapages publics – et privés que ces derniers autorisaient. Puis, de mois en mois, la quête de nouveaux boucs émissaires (Rooms, tous « gens du voyage » confondus), les discours sécuritaires à visée populiste, la menace de déchéance de nationalité pour des Français d'origine étrangère, la loi que l'on peut aujourd'hui appeler la loi Besson-Hortefeux-Guéant, prolongeant les gardes à vue et simplifiant les expulsions, donnaient à cette France-là un visage qu'on avait craint de ne voir paraître, qu'on craignait de regarder, dont on ne pouvait imaginer à quoi il ressemblerait dans quelque temps, tant il est vrai que les

germes de la xénophobie deviennent, selon les époques et les circonstances, pousses imprévues de catastrophes (C : 10).

Marie Cosnay insiste dès le début de *Comment on expulse...* sur l'échec de son entreprise face à la complexité de la situation qui s'instaure (C : 10). Elle ne cesse ainsi de rendre compte de la nécessité d' « informer » tout en signalant l'insuffisance de son travail.

Toutefois, l'auteure est convaincue que de nouvelles manières d'agir restent à inventer :

Quand les mots du récit n'y suffisent pas, quand chercher derrière les mots un peu du réel permettant l'Histoire en cours n'y suffit pas, il convient peut-être de tenter autre chose (C : 101).

Ces propos nous amènent à nous interroger sur les écrits de Cosnay mais également sur les modes de propagation de ceux-ci. En effet, si Cosnay décide de publier *Entre chagrin et néant* aux Éditions Laurence Teper, c'est à travers son blog sur Médiapart qu'elle publie *Comment on expulse*, avant qu'il ne paraisse en librairie plus d'un an plus tard. De la même manière, Cosnay privilégiera par la suite des formes d'expression extérieures au livre. Ce revirement est-il le résultat d'un profond sentiment d'impuissance ou le désir d'informer au plus vite et le plus largement possible de ce qu'il est en train d'advenir ? Cosnay fait ainsi référence à de nombreuses reprises à d'autres « issues » possibles et évoque volontiers les combats menés par les avocats et associations (C : 89). Elle raconte d'ailleurs sa participation au camp des Indignés de Bayonne lors des rassemblements de 2011. Marie Cosnay insiste sur le fait que l'on a toujours le « choix de résister individuellement » (E : 133). Elle témoigne aussi de l'importance de continuer à raconter, de faire vivre les histoires. Pour éviter de faire masse, il faut selon elle « exercer son droit à parler » (C : 18).

*

À mi-chemin entre recueils de voix et littérature de procès, Marie Cosnay marque de manière singulière son entrée dans la lutte pour les migrants. À l'origine de celui-ci se dessine en effet la trajectoire d'un désir, un désir de compréhension, celui d'une citoyenne française, enseignante et auteure, face à l'enfermement de milliers de migrants en Europe.

Ce désir citoyen ne cessera de grandir jusqu'à faire partie intégrante de la vie de l'auteure. C'est lui que nous suivrons au plus près de son actualité.

Si le paradigme de l'écoute marque ici une première temporalité chez Marie Cosnay, c'est parce qu'il est fondateur dans ce qui deviendra l'un des principaux combats menés par l'auteure. À travers sa figure de citoyenne, Cosnay se trouve dans une position qui l'empêche d'avoir accès à certains endroits ou manifestations et qui tout à la fois lui permet une distance propice à l'apprentissage et aux rencontres. Si celles-ci sont toutefois rendues possible, c'est à travers un engagement particulier : l'hospitalité. L'écoute se déploie ainsi dans un rapport d'ouverture à l'autre durant chaque visite de Cosnay au tribunal. À elle seule, il s'agit ainsi de la considérer comme une forme d'engagement préliminaire, par la pluralité des modalités à travers lesquelles elle se manifeste et par l'espérance qu'elle rend possible. L'hospitalité à l'écoute permet ainsi à l'auteure de se créer un réseau au sein du tribunal mais aussi d'apprendre les rouages du droit des étrangers et les enjeux qu'ils comportent. C'est cette attention portée aux discours, dans toute leur complexité mais aussi dans toute leur diversité, qui forge chez Cosnay une réflexion transversale sur la question migratoire en France au début des années 2010.

Ayant montré l'ensemble de ses potentialités, l'hospitalité à l'écoute devait cependant laisser place à une autre forme d'engagement. Cosnay relevait déjà le besoin de paroles après *Entre chagrin et néant* en décidant d'aller à la rencontre des différents acteurs du TGI. C'est ici qu'il nous semble particulièrement intéressant de considérer l'engagement de Cosnay au niveau de l'humanité et non de l'humain, du global et non du local comme il est de coutume chez les écrivains contemporains⁵⁹. Pour Cosnay, l'État français participe à une xénophobie qui s'étend à l'échelle européenne et il faut selon elle trouver des manières de se réinventer, de pouvoir informer, pour permettre de « voir venir⁶⁰ ». Ainsi, bien que l'écriture soit considérée par Cosnay comme un « à-côté⁶¹ », nous émettons l'hypothèse que celle-ci joue un rôle prépondérant dans la vie citoyenne et militante de l'auteure. Si le sort réservé aux migrants préoccupait déjà Marie Cosnay avant la publication d'*Entre chagrin et néant*, nous voyons, dans la manifestation écrite de ses inquiétudes la traduction d'un engagement citoyen en ma

⁵⁹ LECACHEUR (Maud), *op. cit.*, p. 370.

⁶⁰ COSNAY (Marie) et POTTE-BONNEVILLE (Mathieu), *Voir venir. Écrire l'hospitalité*, Paris, Éd. Stock, 2019.

⁶¹ ZBAEREN (Mathilde), *op. cit.*, p. 337.

Chapitre 2 : L'hospitalité en alerte

Le 17 janvier 2010, Marie Cosnay entame l'écriture d'un blog sur Médiapart. Composé de 166 billets et publié de manière sporadique sur une période s'étalant jusqu'à juin 2025¹, celui-ci offre un large panorama de sa vision de la société française de l'époque. Fidèle à ses préoccupations, l'auteure s'empare des actualités qui touchent de près à la situation des migrants tout en partageant, cette fois, ses réflexions sur l'Éducation nationale et les crises majeures qui ont jalonné le début de siècle. La création du blog, à cheval entre la publication d'*Entre chagrin et néant*² et *Comment on expulse*³ n'intervient selon nous pas de manière anodine. En effet, les premiers textes mis en ligne ne sont autres que les notes recueillies au tribunal de Bayonne en 2009, et qui paraîtront deux ans plus tard aux Éditions du Croquant. Si dans l'édition imprimée, Cosnay n'hésite pas à rendre compte de l'insuffisance de son entreprise (« Je n'étais pas satisfaite » (C:10)), elle va plus loin sur la Toile en faisant précéder ses billets de l'avertissement suivant :

L'heure est maintenant à interroger les partis politiques, à créer des collectifs et à chercher, comme le fait la Cimade qui a perdu aujourd'hui la moitié de ses salariés en CRA, de nouvelles façons d'agir. Il n'en demeure pas moins que mes réflexions, notées entre avril et novembre 2009, sont de petits témoins, subjectifs et fragmentaires, de ce qui a cours dans Cette France-là (*Chroniques* : 17/01/2010).

Si l'auteure a choisi que ces mots apparaissent dans la version en ligne, il convient de s'interroger sur l'importance du blog dans les « nouvelles façons d'agir » avancées par Cosnay. Qu'il soit en partie la réponse au dépassement recherché par l'auteure ou non, le blog est le support que cette dernière a choisi pour témoigner d'une volonté nouvelle.

C'est pourquoi, dans la perspective évolutive qui est la nôtre, nous proposons de voir dans ces quelques phrases l'annonce d'une nouvelle forme d'engagement chez Cosnay : *l'hospitalité en alerte*. Celle-ci, succédant à l'hospitalité à l'écoute, se déploie progressivement entre 2010 et 2017 et est marquée par une approche politique forte, qui,

¹ Ce chapitre s'arrêtera tout particulièrement sur les textes publiés entre janvier 2010 et août 2018 sur le blog de l'auteure : COSNAY(Marie), « Chroniques », blog hébergé par Médiapart [en ligne], 2010-2025. Chaque billet dont il sera question dans ce mémoire sera cité comme suit : (*titre du billet* : date).

² COSNAY (Marie), *Entre chagrin et néant. Audiences d'étrangers*, Paris, Éd. Laurence Teper, coll. « Voix du bord », 2009.

³ COSNAY (Marie), *Comment on expulse. Responsabilités en miettes*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, coll. « Carnets d'exil », 2011. Dorénavant, C.

nous le verrons, participe à l'évolution des pratiques de l'auteure au sein même de ce deuxième type d'hospitalité. Cette hypothèse permet d'ailleurs d'expliquer la différence de propos tenus par Cosnay ci-dessus. Le billet de blog est, en effet, antérieur à la préface du livre écrite après juillet 2011. Il correspond de ce fait à une forme d'hospitalité en alerte précoce, caractéristique, selon nous, du mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy. Le présent chapitre sera consacré à développer les contours de cette nouvelle forme d'hospitalité et sa relation directe au monde politique.

En alerte

Si cette seconde forme d'engagement prend ici le nom *d'hospitalité en alerte*, c'est avant tout pour le caractère polysémique que peut revêtir la formule. Le verbe « alerter » désigne de manière générale, « [le fait d'] avertir d'un danger, d'une situation critique ou, *p. ext.*, d'un phénomène anormal, d'une difficulté quelconque pour que soient éventuellement prises des mesures de vigilance, d'aide ou d'intervention⁴ ». La définition sous-entend ainsi spontanément un désir d'action. Nous verrons que cet aspect de l'hospitalité en alerte est particulièrement fort sous la présidence de Sarkozy. *A contrario*, le mandat de François Hollande se révèlera caractéristique d'une autre définition du verbe « alerter », qui désigne le simple fait de « prévenir ou informer ». Le choix de l'expression « en alerte », qui se définit par le fait d'« être prêt à intervenir⁵ », s'explique quant à lui par le caractère intermédiaire de l'hospitalité en alerte, qui préfigure, nous y reviendrons, *l'hospitalité en action*.

En ce qui concerne l'expression *hospitalité en alerte*, elle renvoie donc principalement à la mise en garde de Cosnay face à la montée d'un discours xénophobe et au développement d'une justice d'exception, auxquels l'accueil des migrants devra faire face.

Si l'auteure déplorait dans *Comment on expulse* la difficulté à suivre le cours des événements et soulignait par conséquent l'urgence de trouver de nouvelles manières d'agir, elle évolue, à travers cette nouvelle forme d'engagement, vers une œuvre sur le vif en lien direct avec l'actualité. Nous reviendrons plus en détails sur les modalités

⁴ Les différentes définitions du verbe « alerter » proviennent toutes du TLFi [en ligne]. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/alerter>.

⁵ LAROUSSE [en ligne]. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/alerte/2171>.

d'usage du blog. Toutefois il est indéniable que le format même de celui-ci permet à l'auteure d'intervenir de manière immédiate dans la sphère publique et de suivre le rythme des attaques faites aux droits des étrangers. Chaque débordement, chaque nouvelle actualité sur les migrants est susceptible d'être relayée et commentée sans attendre par Cosnay, ce qui permet au lecteur d'avoir une vue d'ensemble de son engagement. Une trace est en effet conservée des réflexions et des actions mises en place par l'auteure à l'instant T.

Ce retour sur huit années de blog nous a ainsi permis de mettre au jour, plus que jamais un engagement qui se construit en parallèle de l'actualité. On découvre ainsi ô combien l'aide aux migrants est tributaire de l'actualité politique et des nouveautés en matière de lois. L'analyse des différents billets a ainsi révélé une évolution en deux temps des pratiques de Cosnay, qui s'adapte aux différents gouvernements qui se sont succédé en France entre 2010 et 2017. Les années Sarkozy et la montée de l'islamophobie qui les a suivies⁶ ont ainsi profondément marqué Marie Cosnay qui tente alors, sur son blog, d'informer des dérives du gouvernement et de faire réagir celui-ci par un ensemble d'actions symboliques (2007-2012). L'élection de François Hollande laisse quant à elle une note douce-amère. En effet, le dépouillement des bulletins de vote révèle un score de 17,90% pour Marine Le Pen⁷, toutefois disqualifiée du second tour. Résultat dramatique pour Cosnay en ce qu'il témoigne d'une montée croissante de l'extrême droite. Elle entrevoit toutefois la possibilité de faire bouger les choses avec François Hollande au pouvoir (*Le vieil homme la mer et le parti des mous* : 17/02/2012). Un changement de paradigme se fait ainsi sentir sur le blog de l'auteure qui s'interroge de manière accrue quant à la meilleure manière d'alerter. L'auteure bayonnaise se donne cinq ans pour empêcher le Front National d'accéder au pouvoir en 2017 (*En écrivains, en écrivant* : 12/07/2012). Elle pense ainsi qu'il devient urgent de « trouver des lieux pour faire politique » (*Ces endroits où on fait de la politique* : 07/06/2013). Parallèlement à ce mot d'ordre stratégique, ces cinq années vont être pour l'auteure l'occasion d'observer et de témoigner des dégâts des gouvernements Fillon (I, II et III sous Sarkozy) et des politiques en cours qui les perpétuent. Les billets de blog de Cosnay conservent ainsi leur dimension

⁶ Voir notamment TEVANIAN (Pierre), *La république du mépris, les métamorphoses du racisme dans la France des années Sarkozy*, Paris, Éd. La Découverte, coll. « Sur le vif », 2007.

⁷ Ministère de l'Intérieur français, « Archives des élections en France - 2012 », [en ligne]. URL : <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/PR2012/FE.php>.

réflexive tout en cherchant les causes effectives d'une telle montée de la xénophobie. Les élections régionales de 2015 enregistrent par ailleurs un score historique pour le FN, y compris dans la circonscription de l'auteure, où celui-ci n'avait, il y a peu, aucun représentant (*Et il y a les anges* : 24/03/2015). Ce n'est qu'en 2018 qu'un changement profond se fait sentir dans le blog de l'auteure. La réflexion laisse en effet la place à l'action concrète. Non pas que celle-ci ait été absente jusqu'ici mais la pratique de Cosnay change, son « boulot » aussi (*Le beau boulot de faire passer* (MIE10) : 05/08/2018). Elle a dépassé le stade de l'alerte. Tout en continuant l'écriture de ses billets, l'auteure accueille, aide, fait passer, cherche. L'année 2018 marque ainsi l'avènement d'une ultime forme d'engagement pour Cosnay : *L'hospitalité en action*.

La lecture de ces billets de blog s'est révélée d'une extrême richesse en ce qu'elle montre l'évolution d'un engagement personnel citoyen, qui, qui plus est, gagne à être envisagé sur la durée. L'actualité politique sert ainsi de pierre angulaire aux réflexions de Cosnay qui continue toutefois à témoigner des récits de vie de migrants et des conditions d'accueil auxquelles ils sont soumis en Europe. Cependant, face aux dérives en cours, il semblerait que Cosnay favorise la mise en garde à la mise en pratique. Celle-ci se manifeste par un combat de tous les jours pour aider les jeunes à garder leur capacité de discernement face aux flux d'informations qui leur parviennent mais également par la discussion et l'information des citoyens des réalités du terrain pour qu'ils votent en pleine conscience et enfin par l'organisation de débats, de spectacles afin d'expliquer que le système des valeurs est en train de courir à sa perte. Finalement, l'hospitalité en alerte c'est avant tout informer le plus grand nombre pour que les étrangers aient une chance, pour tenter d'« en bas » une action qui puisse avoir un impact « en haut ».

1. Les années Sarkozy – contrer la montée du racisme

1.1 Une politique xénophobe

« Les années Sarkozy ont fait de l'absence totale de vertu une vertu [...] » (*En zone grise* : 06/12/2015).

Sur son blog, Marie Cosnay n'aura de cesse de revenir sur les « années Sarkozy », à l'origine, selon elle, de l'avènement de l'islamophobie en France. En 2015, en réponse à ce qui l'avait motivée à se rendre au tribunal de Bayonne, elle parle d'un mauvais pressentiment quant au traitement des migrants qui semblait se profiler à l'horizon 2007

(*En zone grise* : 06/12/2015). L'engagement de Cosnay naît-il en même temps que le mandat présidentiel de Sarkozy ?

NOMBREUSES SONT LES ÉTUDES QUI ONT ÉTÉ CONDUITES SUR LA POLITIQUE MENÉE À L'AUBE DES ANNÉES 2000. SYLVAIN BROUARD ET VINCENT TIBERJ, ALORS EN CHARGE DE LA RÉALISATION DU BAROMÈTRE DE L'ÉLECTION DE 2007, RÉVÉLAIENT L'EXISTENCE D'UN TERREAU PARTICULIÈREMENT FERTILE AU SENTIMENT ANTI-IMMIGRÉS⁸. EN CAUSE, SELON EUX, L'ARTICULATION DE DEUX PARAMÈTRES : LE RACCOURCI FAIT ENTRE L'IMMIGRATION ET LA CRISE DES BANLIEUES QUI SECOUA LA FRANCE EN 2005 ET LA MENACE ÉCONOMIQUE FANTASMÉE QUE REPRÉSENTAIENT LES IMMIGRÉS⁹. À LA SUITE DU PREMIER ÉVÉNEMENT, LA PART D'ÉLECTEURS ANTI-MIGRANTS AURAIT EN EFFET SUBI UNE HAUSSE Soudaine ET, BIEN QUE SE RÉSORBANT PAR LA SUITE, LES CHIFFRES RESTENT EN HAUSSE PAR RAPPORT AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2005¹⁰. LES DEUX CHERCHEURS RÉVÈLENT ÉGALEMENT UNE AUGMENTATION MAJEURE DU NOMBRE D'INDIVIDUS QUI PERÇOIVENT LES MIGRANTS COMME UNE MENACE PERSONNELLE EN TERMES ÉCONOMIQUES ET EN PARTICULIER LES MIGRANTS EN PROVENANCE DU SUD DE LA MÉDITERRANÉE¹¹. CETTE XÉNOPHOBIE AMBIANTE N'EST PAS SANS CONSÉQUENCE SUR LE PLAN ÉLECTORAL. AINSI, POLITOLOGUE ET SOCIOLOGUE ESTIMENT QUE NICOLAS SARKOZY « INCARNE ALORS [POUR L'ÉLECTORAT OUVERT] UNE SORTE DE RÉPONSE “ RÉPUBLICAINE ” ET ACCEPTABLE À LA PRESSION MIGRATOIRE SUR LES EMPLOIS¹² ». L'ÉTUDE RÉALISÉE À L'HIVER 2006 TÉMOIGNE BIEN DES ARGUMENTS À BUTS ÉLECTORALISTES QUI POUVAIENT ÊTRE AVANCÉS PAR LES CANDIDATS EN LICE À LA PRÉSIDENTIELLE. CEPENDANT, SI MARIE COSNAY RACONTE AVOIR ESPÉRÉ, AVEUGLÉMENT, QUE CETTE POLITIQUE XÉNOPHOBIE-LÀ POUVAIT ÊTRE LA CONSÉQUENCE D'UNE UNIQUE VISÉE ÉLECTORALISTE, C'EST SUR LE TON DU SARCASME (*Le vieil homme la mer et le parti des mous* : 17/02/2012).

EN EFFET, COMME LE RAPPORTÉ PIERRE TEVANIAN DANS SON OUVRAge *La république du mépris, les métamorphoses du racisme dans la France des années Sarkozy* LA POLITIQUE RACISTE MENÉE PAR SARKOZY EST DÉJÀ EN COURS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES¹³. EN TÉMOIGNENT, SELON LUI, LES LOIS DE 2003 ET 2006, PROMULGUÉES ALORS QUE NICOLAS SARKOZY ÉTAIT MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, QUI DURCISSENT LA JUSTICE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION¹⁴. SI TEVANIAN ACCORDE

⁸ BROUARD (Sylvain) et TIBERJ (Vincent), « Les tensions autour de l'immigration dans l'opinion : crispation et polarisation » [Rapport de recherche], CEVIPOF, 2007, p. 3.

⁹ *Ibid.*, pp. 4 et 8.

¹⁰ *Ibid.*, p. 3.

¹¹ *Ibid.*, p. 8.

¹² *Ibid.*, p. 13.

¹³ TEVANIAN (Pierre), *La république du mépris... , op.cit.*, p. 108.

¹⁴ *Ibid.*, p. 108.

par ailleurs que l'homme politique a pu donner une image tolérante de lui au début des années 2000, il souligne que la campagne électorale l'a très vite ramené à une « islamophobie primaire¹⁵ ». L'auteur évoque ainsi tout particulièrement le discours prononcé le 5 février 2007 par celui qui deviendra ensuite président. Ce dernier y déclare : « Quand on habite en France... on n'égorge pas le mouton dans son appartement¹⁶ ».

Notons d'ailleurs que Sarkozy a honoré l'engagement qu'il avait faite le 8 mars 2007 à l'émission de télévision « À vous de juger » en inaugurant, dès son arrivée, le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire¹⁷. Cosnay, ne cessera de revenir, jusqu'en 2015 sur le rôle joué, selon elle, par ce ministère dans la création d'un imaginaire raciste dans l'esprit des Français (« *Si ça continue...* » : 08/10/2015). Il ne lui faudra pas longtemps non plus pour souligner, dans un de ses billets, l'hypocrisie des ministres qui s'y sont succédé :

Fin octobre. Alors que trois afghans viennent d'être renvoyés dans leur pays en guerre dans la bonne conscience affichée du ministre de l'Immigration (la politique d'immigration est juste et pleine d'humanité, déclare Monsieur Besson), la bonne conscience en matière d'humanité n'est peut-être pas si bien partagée. (*Tableau en bleu* : 28 janvier 2010)

L'ancien président de l'UMP¹⁸ s'est donc très vite imposé pour Cosnay comme à l'origine d'une montée significative du racisme en France. Le politologue Olivier Le Cour Grandmaison souligne, dès 2008, les effets du gouvernement Fillon en termes de xénophobie d'État : « l'étranger est désormais devenu, de façon officielle et publique, l'incarnation de dangers multiples qu'il faut conjurer au plus vite [...]¹⁹ ». Ainsi, si la véhémence des propos tenus durant sa campagne pouvait encore s'expliquer par l'attente électorale des Français, ils se sont traduits par une politique raciste effective et ne firent que renforcer le sentiment anti-migrants de ces derniers. Nous aurons l'occasion de le

¹⁵ *Ibid.*, p. 112.

¹⁶ Propos tenus par Nicolas Sarkozy à la télévision le 5 février 2007, repris dans *Ibid.*, p. 112.

¹⁷ COURTOIS (Gérard), « 8 mars 2007 : le jour où Sarkozy a dégainé l'identité nationale », dans *France Culture* [en ligne], publié le 31 mars 2022. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/8-mars-2007-le-jour-ou-sarkozy-a-degaine-l-identite-nationale-7612296>.

¹⁸ Union pour un mouvement populaire.

¹⁹ LE COUR GRANDMAISON (Olivier), « Colonisés-immigrés et « périls migratoires » : origines et permanence du racisme et d'une xénophobie d'Etat (1924-2007) », dans *Cultures & Conflits* [en ligne], n°69, 2008, p.32. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/10363>.

voir un peu plus loin lorsqu'il sera question d'analyser les stigmates laissés par sa présidence dans le langage des citoyens.

Face à la mise en place d'un tel gouvernement, Cosnay développe une première forme d'hospitalité en alerte qui se caractérise par l'action d'informer, d'alerter des conséquences réelles de cette politique au sein de la société.

1.2 Des mesures d'éloignement pour les étudiants français...

Invitée à la semaine de la poésie de Clermont Ferrant en tant qu'auteure, Marie Cosnay devait participer à une rencontre intitulée « Étrange, étrangère, étrangeté » (*Poésie à Clermont Ferrand* : 19/03/2010). Elle avait prévu pour l'occasion d'échanger avec les étudiants sur la question des migrants, à partir des histoires recueillies lors de ses visites au tribunal de Bayonne. Cependant, le projet frise l'absurde lorsqu'elle apprend, la veille, l'arrestation d'un étudiant étranger qui devait participer au débat. Cosnay s'interroge alors sur le caractère pernicieux des lois françaises qui autorisent les étudiants français à alléger leurs horaires et arrêtent pourtant les étrangers auxquels il manque la validation de deux modules. Le jeune homme concerné, Ziyed Tlili, travaillant sur le côté, était devenu hors-la-loi aux yeux de l'État français.

Comment supporter que l'université ne soit pas souveraine quand il s'agit de juger des compétences d'un étudiant ? Qu'elle ne parvienne pas à imposer que reste en France l'étudiant à qui elle a permis pourtant de poursuivre ses études ? Comment supporter que l'Etat, en la personne du préfet, s'en mêle ? Que la police s'en mêle ? (*Poésie à Clermont Ferrand* : 19/03/2010).

Si Cosnay élabore une réflexion sur le droit des étrangers et la justice d'exception qui est en train de se mettre en place à partir de l'arrestation du jeune homme, elle lui donne également de la visibilité. En effet, seul le journal régional *Lyon Capital* traitera de l'histoire du jeune homme tunisien et, ce, plus de deux semaines après son arrestation²⁰. Marie Cosnay alerte donc en temps réel de la mise en place d'une justice où la police peut tendre un piège à un étudiant sans que rien ne puisse l'en empêcher, et ce au nom de l'« identité nationale ».

²⁰ BURLET (Laurent) et COUTIERE (Virginie), « Un étudiant clermontois en rétention à Lyon », dans *Lyon Capitale* [en ligne], publié le 02 avril 2010. URL : <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/un-etudiant-clermontois-en-retenzione-a-lyon>.

1.3 ... aux procès intentés pour délits d'outrage

Dans son billet de blog n°13, Marie Cosnay revient sur le procès intenté à six particuliers pour avoir, entre autres, employé le mot « rafle » pour parler de la décision du préfet des Pyrénées-Atlantiques d'enfermer une famille avec enfants dans un centre de rétention (*Les six de Pau* : 04/06/2010). L'auteure en profite pour soutenir l'utilisation de ce terme, qui, selon elle, ne se définit pas par une époque mais par la réalité qu'il désigne :

La rafle dont le XXème siècle européen ne se remet pas, les camps dont le XXIème siècle européen ne se remet pas, on les connaît, hélas. Rafle et camps dont notre « identité nationale » peut rougir, et pour cause. Quand les policiers de la PAF interpellent au faciès, dans les trains, les villes, aux frontières, aux abords de Lourdes, à Paris, dans les écoles il n'y a pas si longtemps, ceux dont ils peuvent imaginer qu'ils sont démunis de papiers et qu'ils grossiront ainsi les chiffres des expulsions, il s'agit bien de rafles. Quand on tend un piège à Clermont Ferrand à un étudiant provisoirement « sans-papiers » après qu'il a témoigné devant les caméras de France 3, quand celui-ci constate en garde à vue que ses photographies sont punaisées au mur, on peut appeler ça une chasse à l'homme. Quand la chasse à l'homme a lieu en nombre, en chiffres, dans les CAF, les préfectures, les lieux publics, les gares, les écoles, il s'agit bien évidemment de rafles (*Les six de Pau* : 04/06/2010).

Cosnay en profite pour revenir sur les dangers du langage. Elle s'interroge sur les mots « Centres de Rétention Administratives » et « mesures d'éloignement » qui masquent, à ses yeux, l'« humain qui souffre » (*Les six de Pau* : 04/06/2010). Les détours orchestrés par le gouvernement en termes de langage lorsqu'il s'agit de parler d'immigration participent ainsi à faire oublier le corps. L'auteure n'hésite pas à se référer à l'ouvrage majeur de Victor Klemperer, *Lingua Tertii Imperii*, pour souligner les dangers d'une telle entreprise :

Ce mélange, à force que « la langue pense et poétise à notre place », finit par rendre caduque la dignité humaine, finit par assimiler l'humain à des « pièces », des « éléments » (*Les six de Pau* : 04/06/2010).

En comparant l'incomparable, Marie Cosnay fait le lien avec ceux qui ne « [faisaient] que leur boulot » (*Les six de Pau* : 04/06/2010) lors des pires moments de l'histoire et met en garde contre l'engourdissement, la répétition cachée de nos professions, qui, comme elle le soulignait dans *Comment on expulse*, masquent les responsabilités de nos actes (C : 75) :

L'attitude qui est la plus facile à suivre et dont il faut se méfier, jusque dans notre vie courante, sans relâche est celle qui consiste « à faire son boulot ». Cette question de l'attitude, de la responsabilité, ce souci de soi qu'il nous faut garder de façon exigeante en toutes circonstances afin de ne jamais « devenir sa fonction », afin de continuer à penser au singulier, je me demande ce qu'en font aujourd'hui et en feront demain les enseignants (*Les six de Pau* : 04/06/2010).

De la même manière qu'avec l'histoire du jeune Ziyed, Marie Cosnay se sert du sentiment de sidération qui la touche pour réfléchir aux causes de l'avènement de tels événements. Si le langage politique est ici mis en cause, Marie Cosnay s'attaque très vite à l'Éducation nationale. Dans le même billet de blog, elle renvoie ainsi aux concours pour devenir enseignant qui notent la capacité de l'enseignement « à respecter "la communauté éducative" » (*Les six de Pau* : 04/06/2010). Le contrôle qu'on tente d'installer dans les écoles est une thématique qui tient Cosnay à cœur. Elle y reviendra en 2013 alors accusée par le directeur d'être un « électron libre » (*Alors, l'éducation nationale... ?* : 03/09/2013). Cosnay dénonce ce rétrécissement, ces atteintes à la liberté professorale et prévient que ce n'est pas le moyen le plus judicieux pour garder son esprit en éveil. Elle va même plus loin en disant que cet aveuglement pourrait entraîner des conséquences au niveau politique :

Voilà qui n'est pas ce que l'on peut rêver de mieux pour garder la pensée en alerte et voir venir les dangers, invisibles d'abord, tragiques ensuite, que les agencements politiques à courte vue peuvent provoquer (*Les six de Pau* : 04/06/2010).

Si l'auteure confie ici l'importance de garder son esprit en alerte, le fait de le penser au niveau du corps professoral, témoigne déjà, à notre avis, d'un désir à moitié voilé : celui de porter une parole nouvelle au sein des écoles. Si l'idée n'est que très vite évoquée ici, elle deviendra le combat principal de Marie Cosnay sous la présidence de François Hollande.

Les liens qui se tissent entre migration, politique et enseignement sont particulièrement présents dans le blog de Cosnay qui illustre la position citoyenne à partir de laquelle elle écrit mais aussi l'intensité des relations qui unit les trois domaines. En effet, le lien entre politique et enseignement s'imposera progressivement comme l'une des réponses essentielles face à la montée grandissante de la xénophobie en France, que Cosnay se chargera de mettre en place au quotidien. L'analyse des prochains billets de blog témoignera ouvertement d'un rapport plus marqué qu'il n'y paraît entre les deux.

1.4. « Vous pouvez me dénationaliser »

Si les premiers billets de Cosnay tentent avant tout d'informer des dérives du gouvernement et ébauchent une réflexion sur les solutions à adopter, deux sont particulièrement significatifs en ce qu'ils témoignent d'une hospitalité en alerte en attente de mesures concrètes. Après trois années sous le mandat présidentiel de Sarkozy, après l'arrestation de Ziyed Tili et le procès des « Six de Pau », Cosnay témoigne tout d'abord de son indignation dans une tribune parue dans le journal *Libération*. Le 12 octobre 2010, on peut ainsi lire : « Monsieur le Président, je vous rends ma carte d'identité²¹ ». À l'initiative lancée par la sociologue Evelyne Perrin, Marie Cosnay a répondu par l'affirmative. Un mois plus tôt, elle en parle sur son blog et invite ses lecteurs à suivre le mouvement.

Nous voilà en train de préparer un blog dont l'adresse est : <http://www.revoidecartesidentite.fr/> afin d'organiser cette action qui consiste à envoyer nos cartes d'identité au parlement européen; Nous comptons ainsi dire notre refus de cette France-là, de sa politique d'immigration et de la xénophobie qu'elle développe (*Renvoi de nos cartes d'identité* : 26/09/2010).

C'est dans un contexte de haine grandissante à l'égard de l'autre que Cosnay répond à cet appel. Cependant, si le geste est fort, il reste symbolique, comme le rappelle l'auteure à des internautes inquiets dans les commentaires (*Renvoi de nos cartes d'identité*/commentaire : 26/09/2010).

En 2011 cette fois, Marie Cosnay renvoie à l'appel lancé en novembre de l'année précédente par Olivier Le Cour Grandmaison au gouvernement pour la suppression du ministère de l'Immigration. Si elle y souscrit, il faut, selon elle, continuer à se mobiliser et à faire entendre sa colère. Et si informer et appeler ne fonctionnent pas, il s'agit de trouver de nouvelles formes de coercition. Elle propose ainsi, en prévision des élections de rédiger une charte à destination des futurs candidats avec une série de requêtes allant dans le sens d'une politique nouvelle :

²¹ BERTINA (Arno), PERRIN, (Evelyne), ALIMI (Laurence), CLEMENT (Françoise), COSNAY (Marie), LE CORRE (Joël) et MESSICA Fabienne, « Monsieur le Président, je vous rends ma carte d'identité », dans *Libération* [en ligne], publié le 12 octobre 2010. URL : https://www.liberation.fr/societe/2010/10/12/monsieur-le-president-je-vous-rend-s-ma-carte-d-identite_685775/.

Pourquoi, avant de désespérer complètement des futurs candidats, ne pas leur proposer, [...], un dossier simple de quelques pages, une sorte de charte reprenant en quelques points les arguments éthiques, philosophiques, écologiques, économiques et démographiques qui prouvent qu'est absurde ce que nous vivons depuis plusieurs années et leur proposant (????) de rationnelles alternatives ? *Nous vous appelons à répondre à ces dix, quinze points. Nous vous demandons à vous engager à...[...].* (*Le grand Lombard* : 10/02/2011).

Les années Sarkozy marquent ainsi chez Cosnay une hospitalité en alerte multiple, centrée à la fois sur l'idée d'informer et de faire réagir les politiques. L'arrivée de François Hollande au pouvoir marquera l'avènement d'une forme d'hospitalité en alerte tournée cette fois vers le public et davantage réflexive.

2. Les années Hollande – « recomposer le tissu perdu »

2.1 Un optimisme de prof

Quant à moi je vais voter Hollande. Les temps sont durs, votons pour un mou. [...] Au moins, on pourra tenter de faire bouger tout ça, attaquer, bousculer (*Le vieil homme la mer et le parti des mous* : 17/02/2012).

L'année 2012 est particulièrement marquante en termes d'imaginaire. L'auteure en témoigne à travers son blog. Elle y dévoile les dessous d'une société en plein repli sur elle-même, y compris parmi les couches de la population jugées généralement les plus insouciantes et ouvertes : à savoir les enfants et les adolescents. Le jour suivant le premier tour de la présidentielle et le score historique du Front National, Marie Cosnay témoigne, dépitée, du discours de certains de ses élèves. Âgés de quatorze, quinze ans, ces derniers lui disent, sans complexe, qu'ils pourraient voter Marine Le Pen (*Le temps des migraines* : 23/04/2012). L'auteure fait part de son découragement face à ces élèves à qui elle enseigne pourtant chaque jour « à repérer les dangers des discours et des images rapides, à résister à l'immédiateté de la compréhension [...] à argumenter [...] » (*Le temps des migraines* : 23/04/2012). Mais elle ne se laisse pas abattre pour autant. Face à cette manifestation précoce d'intolérance, l'auteure semble adopter une direction différente de celle suivie jusqu'ici : fini de critiquer la politique menée par Sarkozy. Face à l'ampleur des dégâts, il s'agit dorénavant de prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Bien que les modalités d'application de celles-ci ne soient encore qu'à l'état embryonnaire, l'idée est enfin énoncée clairement : « nous devons faire entendre autre chose » (*Le temps des migraines* : 23/04/2012). L'hospitalité en alerte se manifeste donc à travers une forme

toute particulière, se définissant par le fait de prévenir, au sens d'« avertir d'un danger, d'une situation critique²² ». L'urgence est d'alerter le plus grand nombre. Cependant, Cosnay fait état de l'insuffisance du travail symbolique fourni par les professeurs dans les écoles face à la place qu'occupent les discours extérieurs :

On n'y est pour rien, ou presque. Le reste gronde dehors, tellement plus fort. Et on est si peu, si peu nombreux, adultes et sûrs non de soi mais des idées qu'on porte, en face (*Le temps des migraines* : 23/04/2012).

Se dessine alors un projet collectif, plus grand. L'auteure imagine une action commune où tout citoyen qui, comme elle, serait soucieux de l'avenir des Français, enverrait un mot, une vidéo, un poème à un jeune séduit par la doctrine du Front National. Elle s'adresse ainsi directement à ses lecteurs :

Je propose la chose suivante : que le plus grand nombre possible d'entre-nous écrive, avant la fin du mois de mai, un texte court, adressé à un de ces jeunes ou de ces oubliés qu'on imagine séduits par la simplicité Marine le Pen. [...] Dans la conscience que nous avons de la fracture sociale grandissante. Réunissons nos textes ou nos œuvres. Multiplions-les. Ne restons pas entre nous, ne les écrivons pas pour nous. Faisons-les passer dans les quartiers, les usines, les écoles, les campagnes, servons-nous des syndicats, des profs, des foyers, des médiathèques. Imaginons d'autres modes de transmission. Toutes idées bien venues. [...] (*Le temps des migraines* : 23/04/2012).

Cosnay propose ici un acte singulier en invitant ses lecteurs à la suivre dans une campagne de sensibilisation en direction des électeurs du FN. Cependant, sa proposition semble découler d'une certaine idée de la pédagogie. En effet, Marie Cosnay soutient ici l'importance de l'explication rationnelle comme source d'émancipation. Or, pour reprendre la théorie du maître ignorant de Rancière²³, Cosnay annule l'idée même d'émancipation cependant qu'elle instaure une hiérarchie entre ceux qui savent ou ne savent pas. À travers une lecture particulièrement fine de Rancière, Alejandro Cerletti souligne ainsi que, selon le philosophe :

L'éducation et la politique ne peuvent pas partir de l'inégalité et essayer de l'annuler par des actions correctrices, éducatives ou politiques, qui parviendraient à rendre égal l'inégal²⁴.

²² TLFi [en ligne]. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/alerter>.

²³ RANCIERE (Jacques), *Le Maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Éd. Fayard, 1987.

²⁴ CERLETTI (Alejandro), « La politique du maître ignorant : la leçon de Rancière », dans *Le Télémaque* [en ligne], n°27(1), pp. 81-88. URL : <https://doi.org/10.3917/tele.027.0081>.

À l'opposé de ce que proposait Rancière, Marie Cosnay semble ici s'accommoder d'une hiérarchie invisible. Elle laisse entendre, de manière assez optimiste et radicale qu'il suffit de prouver que voter FN constitue plus mauvaise option. L'auteure réduit de cette manière la réflexion politique à la seule validation d'arguments rationnels.

Le commentaire d'un internaute confirme d'ailleurs cette impression :

Très beau et riche billet, merci. Je crains cependant que votre proposition (écrire chacun à un jeune électeur (en puissance) du FN) ne relève davantage d'une sorte d'angélisme compassionnel que d'une stratégie payante. La grande question (que vous posez également) serait plutôt (ou aussi) d'interroger les forces de conditionnement et d'acculturation qui mènent à ce résultat. Et tout autant les modalités démocratiques, j'invite par exemple à lire ou relire les positions de Jacques Rancière quant à ces dernières. Ce qui voudrait dire remettre en cause beaucoup de ce qui fait le confort intellectuel de nous autres qui pensons être du bon côté (*Le temps des migraines*/commentaire : 23/04/2012)

Ce commentaire est essentiel car il s'efforce de recentrer la réflexion de Cosnay sur les causes d'un tel résultat. En l'invitant à « remettre en cause [...] ce qui fait le confort intellectuel de [ceux qui pensent] être du bon côté » (*Le temps des migraines*/commentaire : 23/04/2012), il met en garde l'auteure contre l'opposition binaire qu'elle établit entre savants et ignorants.

La réponse de Marie Cosnay à l'internaute est par ailleurs particulièrement intéressante en ce qu'elle confirme l'idée qu'elle semble avoir de l'enseignement en tant que transmission du savoir. Ainsi, bien que l'auteure se range du côté de M. Leroy en disant qu'il faut sortir du cercle fermé auquel elle appartient, le paradigme de la pédagogie réapparaît très vite comme la solution aux problèmes sociétaux.

Cher Jean Claude Leroy, pas d'angélisme, trouvons des idées, de meilleures je suis bien d'accord, pour NE PAS RESTER ENTRE NOUS. Ne pas écrire rien que pour nous. C'est important. Cette fracture (culturelle vous avez raison, mais économique aussi et ça va ensemble le + souvent), cette fracture là [*sic*] explique plein de choses, plein de choses. Pas d'angélisme, oh non, mais de la pédagogie, oui, il le faut ! Marie (à l'école...) (*Le temps des migraines*/commentaire : 23/04/2012).

On conçoit aisément qu'une approche pédagogique participe à la volonté de Cosnay de toucher les jeunes. En effet, ils auront la parole cinq ans plus tard et l'apprentissage fait partie de leur quotidien. Cependant, l'auteure semble aller à l'encontre de l'image qu'elle donne de l'enseignement sur son blog. Lorsqu'elle parle du travail symbolique

qui a lieu à l'école, elle prend ici drastiquement ses distances avec celui-ci. Dans plusieurs de ses billets, l'auteure prône en effet la mixité et la liberté de l'école et valorise l'espace de discussion qu'il créé (*Lettre à ma merveilleuse éditrice* : 30/09/2012). Le travail symbolique, si cher à ses yeux, ne tient-il pas dans une forme moins coercitive qui laisserait plus de place à la réflexion personnelle ? Ou cela s'explique-t-il, au contraire, par l'idéal démocratique que représenterait, à son niveau, l'école ? Marie Cosnay serait ainsi partisane d'une éducation « républicaine » et d'une forme d'enseignement où les professeurs occuperaient une place essentielle, bien qu'elle rende compte de sa mise en place d'un apprentissage renouvelé au sein de son blog où la transmission passe par l'organisation de cours debout, dehors etc. (*Camus, Camille, Vincent et les autres, récits d'école* : 22/10/2012). Cette manifestation, dans les billets d'un profond sentiment pédagogique, tient selon nous à la double identité de l'auteure, « écrivaine-professeure », sur laquelle nous reviendrons plus loin dans ce chapitre.

Si le commentaire de M Leroy se veut critique, il en est un qui marque autrement Cosnay. La réponse dans les commentaires d'un jeune garçon de treize ans va ainsi encourager l'auteure dans sa nouvelle démarche :

Voilà, alors j'utilise le compte mediapart de mon père pour pouvoir écrire (j'espère qu'il ne m'en voudras pas). J'ai 13 ans et je vais en classe de 4ème dans un collège parisien et ,ces derniers mois j'ai remarqué que dans mon collège, les élèves et certains de mes amis ne savaient plus quoi penser à propos de la politique ,pour se rassurer ,il se tourneais vers les media en attendant qu'on leur "dise"pour qui voter pour pouvoir savoir de quoi parler dans la cour de recreation. La plupart d'entre eux se disaient Hollandiste ou ,peut être ,discretement ,se dire "seduit"par les propos de la candidate du FN ,très peu se disaient Sarkozyste ,de peur de s'attirer les foudres des ados auquelle leur parents ont dit qu'il en avaient marre du candidat de l'UMP (bien entendu la moitié de mes camarades se basent sur l'opinion de leur parents ,comme moi même).Ma question est (je sais que ce n'est pas un forum mais tout de même):Que feront ils dans 5 ans? Merci d'avoir lu et veuiller excuser mon ortographe. P:S: C'est mon père qui m'as indiqué ce blog, donc madame Cosnay ,votre blog à atteint son but [sic] (*Le temps des migraines*/commentaire : 23/04/2012).

La déclaration du garçon interpelle par le développement et la complexité de sa réponse. Il évoque ainsi, en quelques lignes, l'urgence de la situation (« Que feront-ils dans 5 ans ? ») et deux des axes de réflexion sur lesquels nous reviendrons dans la suite de ce chapitre : l'impact des discours médiatiques et familiaux (« il se tourneais [sic] vers les medias [sic] », « la moitié de mes camarades se basent sur l'opinion de leur

[sic] parents »), ainsi que les effets de l'utilisation du médium blog (« madame Cosnay, votre blog à [sic] atteint son but »).

Le point suivant sera consacré à l'analyse de ce que Cosnay semble présenter comme le véritable moyen de se « faire entendre » (*Le temps des migraines* : 23/04/2012) : la prescription littéraire. Il nous permettra de revenir sur les idées avancées par le jeune garçon. Ainsi, tout en s'inscrivant dans la continuité de ses précédents billets, l'auteure inaugure une réflexion nouvelle, plus englobante et qui semble cette fois réconcilier les points de vue de l'écrivaine et de l'enseignante. Pour recomposer le tissu social, Cosnay s'interroge sur les causes d'un tel abîme en s'intéressant aux circuits du livre avant d'envisager plus en profondeur l'école et le blog, soit deux espaces de prescription possibles. Nous nous intéresserons également à la critique des discours politiques et médiatiques entreprise par Cosnay et à l'intérêt qu'elle porte aux relations « langage et migrations ». Cela nous amènera à réfléchir à la double identité de Marie Cosnay : écrivaine et enseignante, mais avant tout citoyenne. Qui peut réellement quoi ?

2.2 La « prescription » comme nouvelle forme d'engagement

2.2.1 Édition et droits d'auteurs

Le 12 juillet 2012, Marie Cosnay écrit un billet de blog particulièrement riche en considérations qui vient clarifier la nécessité avancée quelques mois plus tôt, de « se faire entendre » (*Le temps des migraines* : 23/04/2012). À l'époque encore au stade préliminaire, l'auteure présente ici la solution en termes éditoriaux. Si l'on peut agir, c'est avant tout au niveau de la diffusion, ou plus précisément de la prescription qui doit lui être inhérente. Face au « dehors [qui] gronde », il est essentiel qu'une parole autre se diffuse à l'extérieur de cet agréable « entre-soi » auquel fait référence Cosnay et qui semble répondre parfaitement au commentaire de M. Leroy (*Le temps des migraines* : 23/04/2012).

La frontière se trouve aussi à l'endroit de l'engagement / désengagement. QUI les livres vont-ils atteindre ? Si on ne se pose pas la question, c'est juste une grande erreur (politique) (*Lettre à I, merveilleuse éditrice* : 30/09/2012).

Ainsi, c'est parce qu'il y a, selon elle, une responsabilité à avoir en tant qu'écrivain qu'il est nécessaire de se poser la question du public :

[...] on se dit qu'on ne peut pas revendiquer d'un côté "le meilleur pour le plus grand nombre" (c'est je crois ce que nous faisons, voulons faire) et de l'autre côté se crisper sur droits et labels (*En écrivains, en écrivant* : 12/07/2012).

Cosnay apporte ici une dimension réflexive quant au fonctionnement éditorial. Elle souligne qu'on ne peut pas avoir comme dessein d'atteindre le public le plus large possible et défendre corps et âme l'édition classique et les droits d'auteurs. L'auteure se positionne donc en faveur de circuits éditoriaux alternatifs tels que « *publie.net*²⁵ » et relance, d'une certaine manière, le débat sur l'engagement en littérature. Comme l'avait fait en son temps Roland Barthes dans le *Degré zéro de l'écriture*²⁶, Cosnay s'attaque à l'hypocrisie de l'écrivain contemporain :

quelque chose d'autre [...] est à repenser si nous ne nous voulons pas [être] aussi schizophrènes et bourgeois qu'un auteur bourgeois du XIXème siècle » (*En écrivains, en écrivant* : 12/07/2012).

Si l'auteure constate l'abîme culturel et politique qui s'est creusé entre les différentes classes sociales, il tient, à son avis, essentiellement dans l'inaccessibilité à d'autres formes de savoir (*En écrivains, en écrivant* : 12/07/2012). Pour y remédier, elle propose donc d'envisager la littérature comme un bien commun, au même titre que des applications comme l'« *Open Street Map* » (*Deneuve, Stendhal, Elinor Ostrom, Laetitia, publie.net et les biens communs* : 05/01/2013). Cette idée s'inscrit à nos yeux dans une vision renouvelée du métier d'auteur qu'il s'agirait de développer. Toutefois, Cosnay n'y reviendra pas. Notons que le passage à un nouveau format d'écriture semble cependant s'inscrire dans une démarche d'ouverture. La création du blog lui permet de proposer un accès sans abonnement et libre d'accès à son œuvre réflexive mais aussi à ses productions de terrains²⁷. Le blog représente-t-il l'un des moyens de toucher un public plus étendu et d'ainsi répondre à la question du « comment se faire entendre largement ? » (*Le temps des migraines* : 23/04/2012). Reste toutefois qu'il faut avoir connaissance de celui-ci,

²⁵ « *Publie.net* est une maison d'édition de littérature contemporaine ancrée dans la création qui s'écrit et se partage sur le Web », *Publie.net* [en ligne]. URL : <https://www.publie.net/la-maison-d-edition/>.

²⁶ BARTHES (Roland), *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Éd. du Seuil, 1953.

²⁷ Trois des œuvres éditées de Cosnay apparaissent dans ses billets : COSNAY (Marie), *Comment on expulse. Responsabilités en miettes*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, coll. « Carnets d'exil », 2011 (publié sur Médiapart dès 2010 sous des noms variés) ; COSNAY (Marie), *Jours de répit à Baigorri*, Saint-Etienne, Éd. Creaphis, coll. « Format Passeport », 2017 (publié sur Médiapart dès 2016 sous le nom « *Notre espérance* ») ; COSNAY (Marie), *Nos corps pirogues*, Bègles, Éd. L'ire des marges, coll. « Majuscule », 2022 (publié sur Médiapart dès 2017 sous des noms variés).

d'où l'idée de prescription si chère à Cosnay. Aussi, la véritable solution avancée par l'auteure se caractérise par un engagement qui se construirait sous la forme d'une prescription littéraire. Cette innovation permettrait de faire connaître certaines œuvres qui se propagent, en temps normal, au sein d'une sphère plus restreinte.

C'est pourquoi, tout en restant critique vis-à-vis de cette volonté de « faire entendre autre chose » (*Le temps des migraines* : 23/04/2012), il semble que cette idée de prescription laisse un peu plus de liberté au public auquel il appartient de « piocher » dans ce qui lui est proposé. Il convient maintenant de se pencher un peu plus sur le blog et l'école dans la mesure où chacun semble représenter un espace de prescription tout à fait particulier.

2.2.2 Dans les écoles

Il faut que nous allions dans les écoles et dans les médiathèques, c'est une façon urgente de s'engager, c'est la plus importante (*En écrivains, en écrivant* : 12/07/2012).

Si l'Éducation nationale apparaît comme la solution idéale à la mise en place d'une prescription à plus grande échelle, c'est avant tout parce que l'auteure considère les inégalités comme le fruit d'une mauvaise circulation des idées. L'école lui permettrait ainsi de toucher un public large et diversifié :

Comment les livres peuvent-ils atteindre des lecteurs partout, je veux dire dans les « cercles » les plus différents ? Si je regarde à la petite échelle de mon quartier, ce sont les médiathèques qui y arrivent bien – le mieux, avec des clubs de lecteurs... Et l'éducation populaire... (*Lettre à ma merveilleuse éditrice* : 30/09/2012).

Ayant travaillé en milieu rural et dans plusieurs collèges ZEP²⁸, l'auteure témoigne également de la nécessité d'y diffuser une parole nouvelle.

C'est terrifiant de voir l'abîme creusé entre ceux qui n'ont pas besoin de l'école parce qu'ils ont mieux à la maison (je caricature à peine) et ceux qui n'en ont pas besoin parce qu'ils ne sont pas en état de profiter de ce qu'elle voudrait bien leur proposer. (*En écrivains, en écrivant* : 12/07/2012).

²⁸ « Zone d'éducation prioritaire », aujourd'hui « réseau d'éducation prioritaire (REP) », désigne un ensemble d'établissements scolaires où l'action pédagogique est renforcée dans le but de lutter contre les inégalités sociales. Voir. « L'éducation prioritaire », education.gouv.fr [en ligne]. URL : <https://www.education.gouv.fr/l-education-prioritaire-3140>.

Certaines classes sont ainsi les témoins d'une xénophobie grandissante, qui est la conséquence, selon Cosnay des discours dominants. Si l'auteure ne le formule pas explicitement, le cadre familial peut entraîner des conséquences assez marquées d'un point de vue politique. C'est pourquoi les inégalités qui se jouent sur les bancs de l'école sont à prendre au sérieux. Les sociologues François Dubet et Marie Duru-Bellat soulignent que :

les jeunes les moins instruits se caractérisent par des valeurs plus traditionnelles, une faible confiance dans la société et ses institutions [...] [et] se déclarent plus radicaux²⁹.

Comme le rappelle cette fois Anne Muxel, « deux tiers des français s'inscrivent dans la continuité des choix idéologiques de leurs parents »³⁰. Il est dès lors aisément d'imaginer que certaines convictions peuvent s'enraciner très tôt. Cela renvoie à l'action proposée par Cosnay en 2012 (*Le temps des migraines* : 23/04/2012). Bien que celle-ci ait évolué vers une forme d'engagement moins coercitive, le public cible reste ici le même. Ainsi, s'il est légitime de considérer la démarche de Cosnay comme guidée par une certaine verticalité, elle reste toutefois fondée sur des données attestées mais aussi sur ses observations en tant qu'enseignante. Miser sur l'école permettrait donc de résoudre en partie le problème d'accessibilité dénoncé par Cosnay. En tant qu'institution à part entière, celle-ci permettrait de délivrer une parole alternative à celle entendue à la maison et aurait, de cette manière un impact au niveau social et au niveau politique.

L'auteure estime donc que c'est aux professeurs de devenir des prescripteurs :

Les prescripteurs c'est vous ou moi. C'est là que le plus important est à faire : il faut que les profs soient prescripteurs ; c'est un sujet si vaste. Il faut que nous allions dans les écoles et dans les médiathèques, c'est une façon urgente de s'engager, c'est la plus importante, elle aidera à recomposer le tissu perdu, à rejoindre les genoux des jours noueux, comme dit Mandelstam, les genoux des classes sociales et culturelles complètement disjoints aujourd'hui (*En écrivains, en écrivant* : 12/07/2012).

Rappelons-nous toutefois la crainte évoquée par Cosnay face au danger d'exercer son métier sans plus le remettre en question. Celle-ci est exacerbée par le contrôle, selon elle,

²⁹ DUBET (François) et DURU-BELLAT (Marie), *L'école peut-elle sauver la démocratie ?*, Paris, Éd. du Seuil, 2020, p. 190.

³⁰ MUXEL (Anne), « La politique dans la chaîne des générations : quelle place et quelle transmission ? » dans *Revue de l'OFCE* [en ligne], n° 156(2), 2018, pp. 29-41. URL : https://shs.cairn.info/article/REOF_156_0029?lang=fr&ID_ARTICLE=REOF_156_0029#s1n4.

grandissant, qui menace alors l'Éducation. Si l'auteure évoquait en 2010 les valeurs normatives transmises par les examens au concours pour devenir enseignant, en 2013, elle fait part d'un véritable « soupçon » (*Alors, l'éducation nationale... ?* : 03/09/2013) à l'égard de ceux-ci et d'une surveillance grandissante de leurs faits et gestes :

Une quarantaine de profs à expérience, 20 ans ou plus, se sont vu interdire, ce 2 juillet, dans ce collège où j'étais, de corriger entre 12h et 13h30 parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font, parce qu'ils risquent de bâcler, parce qu'il leur faut une bonne hygiène, parce qu'il les faut là, en présence, jusqu'à la fin de l'après-midi. [...] Il s'est opéré, comme ailleurs, dans d'autres institutions, un glissement : le lieu de l'école était un lieu de contrôle (*Alors, t'as fini ?* : 03/07/2013).

Un soupçon qui plane tout particulièrement sur sa personne :

Hier, jour de pré-reentrée, je l'ai entendu en grande franchise, le soupçon qui me concerne. Je l'ai entendu clairement : vous êtes un électron libre. (*Alors, l'éducation nationale... ?* : 03/09/2013).

La critique de Cosnay à l'égard de l'institution est toutefois assez caractéristique des écrivains-professeurs. Charles Coustille, qui s'est tout récemment intéressé à l'influence de cette double identité dans l'œuvre de Nathalie Quintane³¹, souligne que ce partage autorise un discours critique vis-à-vis de l'école, que les enseignants classiques ne pourraient se permettre³². Ainsi, tout en anticipant les dérives qui pourraient atteindre l'espace de l'école, l'auteure considère celle-ci comme le lieu le plus propice à son engagement.

Mais de quelle école parle Cosnay ? En effet, si l'auteure y voit le lieu idéal pour recomposer le tissu social, ce n'est pas le cas de tout le monde. En 2020, François Dubet et Marie Durut-Bellat se sont ainsi demandé si « L'école [pouvait] sauver la démocratie [...] »³³. Les sociologues dévoilent que la massification des écoles mise en place au XXe siècle n'a pas encore permis d'atténuer réellement les inégalités et a même contribué à l'apparition de conséquences inattendues. Un projet politique qui se définirait tout entier par l'idée de prescription à l'école serait donc un peu optimiste. Gwénaël Lefevre

³¹ COUSTILLE (Charles), « L'écrivain-professeur, critique des institutions scolaires (Nathalie Quintane et François Bégaudeau) » dans ROUVIERE (Nicolas) et SHAWKY-MILCENT (Bénédicte) (dir.), *De l'écrivain professeur au professeur écrivant*, [en ligne], UGA Éditions, 2024. URL : <https://doi.org/10.4000/12g75>.

³² *Ibid.*

³³ DUBET (François) et DURU-BELLAT (Marie), *op.cit.*

reproche ainsi aux deux chercheurs de ne pas avoir assez considéré les dispositifs prévus par certains enseignants de manière individuelle³⁴.

Si l'idée de faire des professeurs des prescripteurs peut paraître utopique, Marie Cosnay investit peut-être simplement ce geste d'une symbolique plus large. En effet, l'auteure termine l'un de ses billets par la recommandation d'une action qui dépasse la prescription : celle d'encourager les élèves à lire par eux-mêmes : « Aux gamins c'est bien aussi de dire ça : vous savez lire. N'ayez pas peur » (*Lettre à I, merveilleuse éditrice* : 30/09/2012). Ces quelques mots, qui achèvent l'un des billets du blog, témoignent, à nos yeux, d'une démarche qui tend vers plus d'égalité. La parole nouvelle louée par Cosnay ne s'acquiert en effet plus par la transmission, ni même sur le conseil d'une lecture mais par l'exploration personnelle de la littérature.

2.2.3 Le blog

À l'inverse d'écrivains tels que François Bon ou Éric Chevillard³⁵, l'auteure bayonnaise choisit le quotidien d'information Médiapart pour héberger ses textes. Il convient de s'arrêter un peu sur ce dernier.

Indépendant et participatif, Médiapart revendique une vision nouvelle et sans tabou de l'information où chacun a l'opportunité de s'exprimer librement³⁶. Ainsi, bien que la visibilité du blog de Marie Cosnay tienne en partie à sa renommée en tant qu'écrivaine, l'apparence de celui-ci n'est en rien dissociable du blog d'un particulier. En effet, aucune information, si ce n'est la mention de la ville de Bayonne n'est présente sur l'interface d'entrée du blog. Comme le soulignent par ailleurs Roland Canu et Caroline Datchary, Médiapart se présente comme une « plate-forme clivante³⁷ » et ce à plusieurs niveaux. Ainsi, tout en prônant une information communautaire, discours d'experts et d'amateurs

³⁴ LEFEUVRE (Gwénaël), « L'école peut-elle sauver la démocratie ? » dans *Les dossiers des sciences de l'éducation* [en ligne], n°45, 2021 (mis en ligne le 26 septembre 2023). URL : <http://journals.openedition.org/dse/5508>.

³⁵ RUIZ (UGO), « Blogs d'écrivain et écrivains-blogueurs : Internet et l'hybridation de la littérature », dans *Communication & langages* [en ligne], n°198(4), 2018, pp. 101-118. URL : <https://doi.org/10.3917/comla1.198.0102>.

³⁶ À condition de respecter la charte de participation et de s'abonner.

³⁷ CANU (Roland) et DATCHARY (Caroline), « Journalistes et lecteurs-contributeurs sur mediapart. Des rôles négociés » dans *Réseaux* [en ligne], n°160-161(2) 2010, p.204. URL : <https://doi.org/10.3917/res.160.0195>.

se distinguent par leur couleur, le bleu étant réservé aux abonnés. Les deux chercheurs témoignent d'ailleurs d'un agacement de la part des écrivains occasionnels pour qui :

il est très difficile [...] de rendre visible sa contribution au-delà du cercle de ses propres contacts ; à tel point que la question de la visibilité et de la saillance des contributions se pose régulièrement³⁸.

Qu'en est-il du blog de Cosnay ? En date du 9 juillet 2025, celui-ci compte 358 abonnés. L'auteure partage d'ailleurs régulièrement le lien vers ses nouveaux billets de blog sur sa page Facebook qui, à la même date, compte un peu moins de 3000 abonnés. Si Cosnay revendique la prescription à l'école, l'analyse de ses billets a pu révéler que l'auteure l'exerce, elle-aussi, de manière plus ou moins discrète. On peut ainsi lire au lendemain de l'élection présidentielle de 2012 :

Ce matin j'ai commandé le livre de Guillaume Bachelay et de Najat Vallaud-Belkacem, *Réagissez, répondre au FN de A à Z* et l'ebook proposé pour 3 euros par Médiapart, *FN, le contre-argumentaire (Le temps des migraines : 23/04/2012)*.

Non seulement le choix des ouvrages n'est pas anodin mais la mention du prix faite par Cosnay incite, selon nous, le lecteur à l'achat.

Si le passage au format blog semblait particulièrement bien correspondre à l'évolution vers une hospitalité en alerte, Cosnay n'est cependant pas dupe du public qu'il peut atteindre. Rappelons-nous le commentaire laissé par le jeune garçon dans le fil de discussion d'un billet. Bien qu'il témoigne de sa découverte du blog grâce à son père, il est raisonnable de penser que sa situation ne représente pas la majorité. Ainsi, il convient de se demander le rôle que joue le blog chez Marie Cosnay. Si celui-ci lui permet de faire part de ses idées et de ses expériences au quotidien, de réagir presque simultanément à l'actualité ou encore d'échanger avec ses abonnés, peut-on réellement le penser comme le format privilégié de l'hospitalité en alerte ? Tout dépend peut-être du type d'alerte que nous considérons. Si Cosnay préconise la prescription littéraire comme le moyen de permettre à un public de s'informer, d'être en alerte, elle est consciente que ce n'est pas directement ce public qu'elle touche à travers son blog :

Je publie des textes sur Médiapart : qui sont mes lecteurs ? Gamins et leurs parents de ZEP et des campagnes sont-ils incapables d'aller vers ce que nous écrivains ou écrivant, nous disons essentiel – une façon infiniment mouvante et échappant aux façons normatives de représenter le monde ?

³⁸ *Ibid.*, p. 205.

[...] Agréable "entre soi" mais avouons que pour *le peuple qui manque*, c'est raté (*En écrivains, en écrivant* : 12/07/2012).

En 2016, Anna Fochesato souligne toutefois le caractère dialogique des billets de Cosnay qui, en plus d'échanger avec ses abonnés dans les commentaires, n'hésite pas à les interroger au sein de ses textes³⁹. Il s'agit peut-être finalement d'envisager autrement le blog de l'auteure. C'est pourquoi nous avançons l'idée que Cosnay écrit à destination de médiateurs, c'est-à-dire de personnes qui pourront, à leur tour, témoigner d'une parole nouvelle à leur entourage. Si l'hospitalité en alerte se développait en plusieurs temps, elle se construirait donc aussi sur plusieurs niveaux : de manière directe à l'école et à destination de ses abonnés, mais aussi indirecte par les suites que pourraient donner ses élèves et ses collègues en jouant eux aussi le jeu de la prescription ou tout du moins de l'alerte.

2.3 « Une aventure d'hospitalité »

Cependant que Marie Cosnay dénonçait, informait, prescrivait ou critiquait les discours dominants⁴⁰, l'objectif de l'auteure restait inchangé : éviter la montée du Front National en 2017. Il était toutefois nécessaire, à ses yeux, que le gouvernement tienne ses promesses. Elle revendique ainsi à plusieurs reprises l'adoption d'une loi, en faveur du vote des étrangers, qui de surcroît, figurait dans les promesses électorales de François Hollande en 2012⁴¹. En effet, quelle meilleure manière, selon Cosnay, d'influencer le vote des Français de 2017 que de permettre aux étrangers de s'exprimer ?

Ce qui ferait vraiment bouger le pouvoir, aujourd'hui, c'est une chose toute simple - et promise : le droit de vote des étrangers. [...] voilà qui changerait quelque chose au politique parce que transformant catégoriquement la rhétorique politique : on irait chercher des voix dont on se fout aujourd'hui, on ne dirait pas n'importe quoi et peut-être [le] discours raciste (que le PS au pouvoir a du mal à contredire, soit que cela l'arrange soit qu'il est pour de bon

³⁹ FOCHESATO (Anna), « Marie Cosnay : pratiquer l'engagement littéraire à travers les TIC » dans BRICCO (Elisa), TORRE (Ilaria) et TORSANI (Simone), dir., *Publifarum* [en ligne], n° 26, *Du labyrinthe à la toile / Dal labirinto alla rete*, 2016. URL : <https://riviste.unige.it/index.php/publifarum/article/view/1799/2196>.

⁴⁰ Le point suivant sera l'occasion d'y revenir en détails.

⁴¹ Engagement n°50 sur le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans. Voir : LuiPrésident, « Droit de vote des étrangers : pourquoi François Hollande a renoncé à sa promesse », dans *LeMonde* [en ligne], publié le 5 novembre 2015. URL : <https://www.lemonde.fr/blog/lupresident/2015/11/05/droit-de-vote-des-etrangers-pourquoi-francois-hollande-a-renonce-a-sa-promesse/>.

impuissant) en serait-il affecté. Et une fois le discours affecté, après quelques efforts, la réalité le serait aussi (*Mariage et récit pour tous* : 19/01/2013).

Si l'optimisme de Cosnay face à la mise en place d'une telle mesure est encourageant, le droit de vote des étrangers sera vite oublié, entravé notamment par l'éclatement de la « crise des migrants ». L'année 2015 qui avait ainsi été frappée dès les premiers jours par un attentat, se termine aussi dramatiquement le 13 novembre. Entre les deux dates : ce qui est communément appelé la « crise des migrants ». Selon Cosnay, le raccourci est vite fait. Chez sa voisine, notamment, qui en vient à attaquer frontalement l'auteure : « ce qu'il faut c'est faire le ménage et pas du social [...] vous les profs » (*En zone grise* : 06/11/2015). Si Cosnay fuit les commentaires qui suivent les attentats, elle ne s'attend toutefois pas à la place grandissante prise par la xénophobie dans l'opinion publique. L'auteure raconte ainsi sa rencontre au festival Migrants Scène organisé par la Cimade peu de temps après les attentats de Paris. L'auteure souligne la virulence des attaques qu'elle reçoit alors comme une agression physique « Je rentrais chez moi, comme après un combat de boxe, rouée de coups » (*Le monstre qu'on est, qu'on est un peu moins, qu'on peut ne plus être (notes et questions)* : 26/11/2015).

Si nous revenons sur ce témoignage, c'est parce qu'il s'inscrit à l'opposé de ce que va découvrir Cosnay en rentrant chez elle ce jour-là :

« Le jour où j'ai entendu parler de votre projet d'accueillir une cinquantaine d'exilés en panne à Calais, je revenais d'un débat dans le cadre de Migrants Scène, organisé par la Cimade (*Notre espérance (4)* : 24/02/2016) ».

Cela se passe à Baigorri, au Pays basque, à la suite de la décision du ministère de l'Intérieur d'accorder des séjours de répit aux migrants les plus vulnérables. Si là encore les médias présentent une action menée contre l'avis des maires, Baigorri se réjouissait de l'arrivée de ces jeunes gens. Marie Cosnay décide alors de s'y rendre et de suivre cette « aventure d'hospitalité » (*Notre espérance (1) et (2)* : 19/02/2016). Ces notes sont publiées sur son blog avant de paraître l'année d'après aux éditions Créaphis⁴². Si le livre s'intitule *Jours de répit à Baigorri*, Cosnay nomme les billets de blog « Espérance ». Cela renforce notre sentiment d'une forme d'hospitalité en alerte renouvelée chez Cosnay qui semble privilégier cette fois la description d'une expérience de vie à la critique qu'elle a

⁴² COSNAY (Marie), *Jours de répit à Baigorri*, Saint-Etienne, Éd. Creaphis, coll. « Format Passeport », 2017.

l’habitude de mener sur son blog. Cette tentative sonne aussi comme la dernière avant l’évolution vers l’hospitalité en action.

3. Migration et langage : entre dérives et compensations

En 2014, Céline Canut et Catherine Mazauric présentaient la migration comme « une affaire de *dire* et de parole⁴³ », considérant, de la sorte, celle-ci comme le produit d’une construction langagière. Marie Cosnay abonde dans ce sens. La compréhension des migrations tient, d’après elle, tout particulièrement du langage choisi pour les décrire. Si Cosnay privilégie un engagement par la prescription, c’est d’ailleurs pour contrer les discours dominants. Ceux-ci, tels que l’évoquent les deux chercheuses se traduisent très souvent par une stigmatisation des populations migrantes. Qu’il soit question des discours politiques ou médiatiques, le langage façonne une certaine vision des migrations. A travers son blog, Marie Cosnay revient sur les témoins d’une langue à la dérive. Sont ainsi décrites et analysées les manipulations politiques et médiatiques en cours depuis la présidence Sarkozy. Il convient toutefois de préciser que cette critique du discours et de son argumentaire s’accompagne d’une analyse lexicale. L’ancien président serait ainsi à la tête d’un travail sémantique qui, perpétué par ses successeurs, laisserait encore de profondes séquelles dans la langue des citoyens. Ainsi si l’étude des communications médiatiques et politiques marque un premier degré d’analyse, elle ne saurait être pleinement menée sans la mise au jour de l’influence qu’ont ces dernières sur les langues du peuple. C’est donc à travers ses conversations quotidiennes que Cosnay révèle les dérives du langage en termes de migrations. La critique opérée par l’auteure gagne également à être envisagée dans la durée. En effet, ses réflexions sur le langage suivent une logique similaire à l’évolution de sa pratique de l’hospitalité. Les périodes d’élections sont, par exemple, particulièrement pertinentes au vu des discours électoraux tout comme les périodes suivant un événement d’actualité majeur. La crise migratoire de 2015 marque ainsi un tournant quant aux discours sur l’immigration sur lequel nous reviendrons.

L’analyse de ces discours amène par ailleurs Cosnay à s’interroger sur la question de la nomination des migrants, à travers des réflexions quant au sens caché de certaines

⁴³ CANUT (Cécile) et MAZURIC (Catherine), « Mise en récits et en images des migrations » dans CANUT (Cécile) et MAZURIC (Catherine) (dir.), *La migration prise aux mots. Mise en récits et en images des migrations transafricaines*, Paris, Éd. Le Cavalier Bleu, 2014, p. 9.

expressions mais aussi à travers la recherche implicite du mot juste dans ses billets de blog. Cette étape, dans la communication sur l'immigration, traduit d'ailleurs selon Canut une première manifestation de pouvoir⁴⁴. La question migratoire, à travers sa seule actualisation langagière, est ainsi riche en considérations.

Cette troisième partie sera l'occasion de se rendre pleinement compte de la réflexion entreprise par Marie Cosnay sur le langage, réflexion qui oscille entre critique de l'argumentaire politique, analyse du discours médiatique et considérations sémantiques. Notons que l'auteure ne s'arrête pas au fait migratoire. Elle revient ainsi, sur ce qui a fait la une des journaux durant la crise de la dette économique en Grèce, en ne manquant pas de dévoiler les inepties de certains titres.

3.1 Discours politiques et médiatiques à la dérive

3.1.1 La politique : une affaire de discours

Pour réussir ce processus d'intégration, il faut impérativement maîtriser le flux migratoire. Avec un taux de chômage des étrangers non communautaires qui a atteint 24% en 2009. [...] Je ne reprendrai pas la célèbre phrase de Michel ROCARD dans laquelle je me retrouve: « La France ne peut accueillir toute la misère du monde ». Je dis simplement, c'est un constat lucide. Nicolas Sarkozy, 30/07/2010, Discours de Grenoble⁴⁵.

À la suite d'un braquage à mains armées survenu au Casino d'Uriage à la mi-juillet 2010⁴⁶, le président Sarkozy s'était adressé au peuple en ces mots, présentant l'intégration des migrants comme un échec et les tenant, par conséquent, responsables de la délinquance en France. Deux ans plus tard, Cosnay revient sur les mots choisis par Sarkozy pour illustrer les intrications entre langage et politique. Elle qualifie le mot « intégration » de mot « choc ».

[...] mot du discours de Grenoble et du socialiste Valls, plus besoin de photos, les mots se chargent du choc, choc et poids des mots, avec 3 ou 4 mots on fait une politique, intégration, Rom,

⁴⁴ CANUT (Cécile), « On m'appelle le voyageur » dans CANUT (Cécile) et MAZURIC (Catherine) (dir.), *op.cit.*, p. 264.

⁴⁵ GUERRIER (Sophie), « Le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy », dans *LeFigaro* [en ligne], publié le 22 septembre 2014. URL : <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2014/03/27/25001-20140327ARTFIG00084-le-discours-de-grenoble-de-nicolas-sarkozy.php>.

⁴⁶ LeFigaro, « Le braqueur présumé du casino d'Uriage reste libre », LeFigaro [en ligne], publié le 4 octobre 2010. URL : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/09/16/01016-20100916ARTFIG00392-le-braqueur-ipresume-du-casino-d-uriage-reste-libre.php>

islamisme, terrorisme. Aux 3 ou 4 mots on ajoute des chiffres, de gros chiffres de préférence, en pourcentage [...] (*Étiquette et épithète, Valls responsable* : 05/10/2013)

Cosnay témoigne ici du déclassement opéré par les politiques concernant les migrants, tel qu'il sera étudié par Cécile Canut en 2014. La linguiste constate en effet une tendance dans les discours politiques à figurer la population migrante comme hors-la loi⁴⁷. Si Canut s'appuie tout particulièrement sur le choix de l'appellation « clandestin⁴⁸ » pour illustrer ses propos, Cosnay rend ici compte d'une discrimination qui naît de l'association arbitraire de l'immigration à la délinquance par le biais de l'intégration. Ce faisant, l'auteure bayonnaise s'intéresse non pas à la terminologie choisie par les représentants mais bien aux dérives mêmes de l'argumentaire politique. Dans un billet de blog publié l'année suivante, Cosnay revient plus en détails sur les procédés qui semblent mis en place dans ce type de discours. Elle évoque ainsi « la répétition et les contradictions [de celui-ci] organisé en sophismes pervers » (*Des bulles, des noeuds, des nuées* : 04/06/2014). L'usage répété de certains mots en fait des mots « chocs » et les pourcentages affolent l'opinion publique. Les recherches récemment menées par Damon Mayaffre révèlent d'ailleurs la récurrence à laquelle l'ancien président recourt aux figures d'anaphore et d'épiphore rhétoriques, fondées chacune sur la logique de répétition⁴⁹. Le linguiste rejoint également l'idée de Cosnay dans l'organisation du discours contradictoire :

De manière critique même, il faut parfois conclure que la figure, évidemment cohésive puisqu'elle donne une cohésion formelle au discours, est là pour suggérer ou forcer une cohérence sémantique et idéologique qui pose problème⁵⁰.

Ainsi, il serait légitime de se demander si la répétition, caractéristique du discours de Nicolas Sarkozy, a pu contribuer à l'ancrage de nombreux termes dans l'opinion publique. En effet, si Cosnay critique les procédés discursifs employés par Nicolas Sarkozy, elle déplore avant tout la longévité de son lexique dans la langue des Français.

⁴⁷ CANUT (Cécile), « On m'appelle le voyageur » dans CANUT (Cécile) et MAZURIC (Catherine) (dir.), *op.cit.*, p. 263.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ MAYAFFRE (Damon), « L'anaphore rhétorique. Figure des figures du discours électoral de Nicolas Sarkozy », dans *Pratiques* [en ligne], n°165-166, 2015, p.3. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2418>.

⁵⁰ *Ibid.*, p.12.

Certaines périodes sont plus fortes que d'autres pour le travail sémantique. Les conditions de réception y font beaucoup. Bref, par une triste alchimie, les années Sarkozy ont fait un bien terrible travail sémantique - que plein de gens ont tenté de décortiquer, de retarder, de comprendre, de rendre inopérant (*En zone grise* : 06/12/2015).

Nous avons pu observer au début de ce chapitre un changement de direction dans l'attitude de Cosnay à l'horizon 2012. Confirmé par le résultat du Front National à l'élection présidentielle, l'auteure faisait part de la nécessité de faire entendre « autre chose » (*Le temps des migraines* : 23/04/2012). Si les années Sarkozy se sont traduites par une montée de l'extrême droite⁵¹, elles ont, selon Cosnay, profondément marqué l'imaginaire des Français d'un point de vue sémantique. Elle donne en exemple les propos tenus par son plombier en novembre 2013. Celui-ci, tout en étant obnubilé par les riches qui avaient la « gnaque », se plaignait des « fraudes aux allocs » commises selon lui par les étrangers présents sur le territoire français, « ces assistés » (*Une journée d'avant-Noël, flash-back* : 10/01/2014). Si ces propos étaient encore « d'époque » (*En zone grise* : 06/12/2015), l'inquiétude naît réellement chez Cosnay lorsqu'elle entend le mot « assisté » de la bouche d'une de ces élèves quelques mois plus tard (*Une journée d'avant-Noël, flash-back* : 10/01/2014). Marie Cosnay témoigne ainsi d'un champ sémantique nouveau à l'œuvre dans l'opinion publique ayant pour valeur principale « le fric » (*En zone grise* : 06/12/2015). Cosnay évoque l'ampleur du travail qui les attend : « Les valeurs s'inversent, donc, à force de travail sémantique – et quel boulot, après, pour déconstruire » (*En zone grise* : 06/12/2015).

Si Damon Mayaffre souligne, que malgré sa défaite, l'esprit Sarkozy s'est perpétué « dans le temps⁵² » auprès des partis de droite, Cosnay observe l'ancrage sémantique qui s'est opéré dans les discours de la gauche post-élection de 2012. Le 22 avril 2013, l'auteure souligne ainsi les propos d'« un ministre », symptomatiques selon elle d'une prolongation de la politique de l'ancien président de l'UMP. Faisant usage des termes : « démantèlements de campements illicites », celui-ci reproduit une partie du discours de Grenoble prononcé par Sarkozy en 2010 (*Déboussolé(e)s* : 22/04/2013). Si Cosnay revient sur ces termes c'est parce qu'ils reflètent, selon elle, une certaine image de la

⁵¹ Voir notamment le résultat obtenu par le Front National à l'élection présidentielle de 2012.

⁵² MAYAFFRE (Damon), « Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy (2007-2012) » dans *Mots: les langages du politique* [en ligne], n° 103, 2013 (mis en ligne le 16 décembre 2015), p.73. URL : <http://mots.revues.org/21489>.

réalité. En rappelant l'usage ordinaire du mot « démantèlement » relatif notamment aux centrales nucléaires, Cosnay soulève la tendance du gouvernement à objectiver ce qui a trait aux migrants. S'il n'est pas question des migrants d'Afrique du Nord, sa réflexion est pourtant à mettre en perspective avec son billet du 4 juin 2010 au sujet des « mesures d'éloignement » et des « centres de rétention » (*Les six de Pau* : 04/06/2010). Cosnay semble en effet illustrer à nouveau les propos de Viktor Klemperer auxquels elle avait fait référence. On pourrait ainsi dire que dans « démantèlement », on « n'entend pas [non plus] l'humain qui souffre » (*Les six de Pau* : 04/06/2010). Le paradigme du choix qui découle du mot campement ne traduit, par ailleurs, en rien, selon elle, les regroupements de roms qui « n'ont rien de choisis » (*Déboussolé(e)s* : 22/04/2013). Quelques mois plus tard, l'auteure revient sur la similitude des propos tenus par Manuel Valls⁵³ avec ceux de Nicolas Sarkozy. Elle profite de la volonté de Marine Le Pen qui souhaite retirer l'adjectif « extrême droite » attribué au Front National pour proposer la suppression de celui de « gauche » à l'ancien ministre de l'Intérieur (*Étiquette et épithète, Valls responsable* : 05/10/2013).

Face à une gauche, qui selon Cosnay, ne l'est plus, il s'agit donc de réexpliquer le sens des mots. Elle reprend ainsi une notion qui lui était chère dans *Comment on expulse*, celle des responsabilités. Si la droite et la gauche n'ont de cesse de l'utiliser pour justifier leurs actions⁵⁴, Cosnay en appelle au sens second du terme :

Ils insistent : ils assument les responsabilités. On le leur rappellera. A ceux qui sont en peine de mots, on rappellera la proximité sémantique, dans le champ politique, malgré les apparences, de irresponsable sans complément et de responsable avec complément. [...] Responsables, les Sarkozy, le Pen, Copé, Bourdouleix, Estrosi, Koruisko-Moriset, Hidalgo, Valls et ses soutiens de gauche qui savent ce que parler veut dire. On le leur rappellera. Et même pour qui a perdu le sens des mots et de l'Histoire, responsables, en certains domaines, n'est pas loin de coupables (*Étiquette et épithète, Valls responsable* : 05/10/2013).

⁵³ On apprend, par la même occasion que le « ministre » auquel Marie Cosnay faisait référence en avril 2013 n'est autre que Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur.

⁵⁴ Voir notamment le discours de Grenoble prononcé par Nicolas Sarkozy le 30 juillet 2010 : « Je prends mes responsabilités » (GUERRIER (Sophie), *op.cit.*) ou encore la déclaration de Manuel Valls sur la politique de l'immigration, à Paris le 31 janvier 2014 : « Cette responsabilité c'est celle de la juste mesure, ce qui implique de maîtriser, contrôler et réguler l'immigration » (interieur.gouv.fr. URL : <https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-Manuel-Valls-mai-2012-avril-2014/Interventions-du-Ministre/Politique-d-immigration-2013-2014-bilan-et-perspectives>).

C'est donc à coup d'ironie que Cosnay dénonce principalement les manipulations opérées par les politiques. En plus d'alerter, il semblerait que l'auteure ait à cœur de montrer la facilité qu'il y a à jouer avec les mots et le peu de profondeur qui se cache derrière ceux-ci.

Outre la pérennité de certains mots dans le langage, certaines expressions issues elles aussi de discours politiques, semblent avoir conquises les Français. Cosnay évoque à plusieurs reprises la célèbre « on ne peut pas accueillir toute la misère du monde », prononcée par Michel Rocard dès 1989 alors qu'il était Premier ministre (*Il est un lieu, entre terre mer et plages du ciel...* : 19/01/2010). Celle-ci fut depuis reprise, tous partis confondus, de Nicolas Sarkozy jusqu'à Emmanuel Macron⁵⁵. Si Cosnay déplorait son étendue dans *Comment on expulse*, elle ne fait ici que la citer. Elle se concentre en effet sur l'apparition de nouvelles structures figées dont elle évoque l'existence à travers ses conversations quotidiennes :

Voisin : Il n'y a plus jamais un drapeau français. Des drapeaux de l'Afrique du nord, des drapeaux du Portugal, mais plus de drapeaux français. Il n'y a plus la fierté. (*Quand la digue est tombée* : 13/11/2013).

Coiffeuse : Les islamistes sont là ! Dans un an tu ne pourras plus sortir dans le quartier sans le voile ! (*Les mains des coiffeuses pour dames* : 30/01/2013)

Pour Cosnay, ces phrases sont symptomatiques de l'installation progressive d'un discours xénophobe mais témoignent également d'une « construction européenne » fondée sur la peur (*Suppliants* : 17/06/2015). Cosnay écrit cela en 2015, au moment de la « crise des migrants », crise dont elle accuse le nom, implicitement, comme d'autres récusent l'emploi de « problème migratoire ». Elle appelle ces phrases des « phrases-réflexes », soit des phrases qui viennent contrebalancer un sentiment, ici la peur. Si Cosnay déploie une terminologie qui lui est propre, il convient selon nous de se référer aux théories de l'analyse du discours pour mieux comprendre sa réflexion. Alice Krieg-Planque propose en 2009 la notion de *formule*. Selon la linguiste, une formule se définit

⁵⁵ Voir le discours de Grenoble prononcé par Nicolas Sarkozy (GUERRIER (Sophie), *op.cit.*), les propos tenus par Emmanuel Macron au Journaux de France 2 et TF1 le dimanche 24 septembre 2023 : « Il faut ce message d'universalisme, accueillir ceux qui fuient les conflits, mais être rigoureux, car on a un modèle social généreux et on ne peut pas accueillir toute la misère du monde. » (DEMAGNY (Xavier), « Immigration, carburants, Niger : ce qu'il faut retenir du 20 heures d'Emmanuel Macron », dans *France-Inter* [en ligne], le 24 septembre 2023. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/immigration-la-france-ne-peut-pas-accueillir-toute-la-misere-du-monde-estime-emmanuel-macron-7223624>.

comme étant une « [formulation] qui, du fait de [son] emploi à un moment donné et dans un espace public donné, [cristallise] des enjeux politiques et sociaux que [cette expression contribue] dans le même temps à construire »⁵⁶.

Lorsque Cosnay parle de phrases-réflexes en ce qui concerne les migrants, on perçoit le caractère en train de se faire du discours qui se défend d'un sentiment anti-migrant en même temps qu'il le construit. À travers ses billets de blog, Cosnay témoigne ainsi de ses tentatives de déconstruction du langage, quand bien même elles seraient infructueuses :

Pas d'égoïsme mais de la fierté à rester français. On peut pas [sic] se fondre comme ça. Se fondre.

Tu te fonds, toi ?

Il n'y a plus jamais un drapeau français. Des drapeaux de l'Afrique du nord [sic], des drapeaux du Portugal, mais plus de drapeaux français. Il n'y a plus la fierté.

Mais où, ces drapeaux ?

Et puis il faut voir « ce qui vient ». Si c'était le gratin, mais non, il faut voir « ce qui vient ».

Tu veux dire des pauvres ?

Oui, ils sont malheureux, je dis pas, je dis pas. [sic] [...] (*Quand la digue est tombée* : 13/11/2013).

Le billet à travers lequel Marie Cosnay rend compte de ces constructions langagières s'intitule « Quand la digue est tombée ». L'auteure explique l'avoir nommé ainsi en référence aux propos tenus par Christiane Taubira à la suite d'insultes racistes reçues de la part d'une enfant. Cosnay, qui proposait quelques mois auparavant de convaincre les potentiels électeurs du Front National à coups d'arguments rationnels, change ici d'avis (*Quand la digue est tombée* : 13/11/2013). Si elle ne remet pas en cause le principe de transmission, elle justifie l'impossibilité de le mener à bien au vu de la profondeur du mal :

Cette digue qui flanche depuis années est tombée. La parole est libérée, de plus en plus sale, plus ou moins cynique, parfois pas du tout, de plus en plus irrationnelle. On le sait, quand l'irrationnel a pris le dessus, on ne le chasse pas à force d'arguments justes, humanistes et intelligents. Ce ne sera pas la « belle et haute voix », qu'a regrettée Christiane Taubira de ne pas entendre s'élever, qui y suffira. Ni plusieurs belles voix. Bien sûr, on peut commencer par là. On peut aussi compter, nommer, garder en mémoire les responsables. Ça ne suffira pas (*Quand la digue est tombée* : 13/11/2013).

⁵⁶ KRIEG-PLANQUE (Alice), « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, Éd. CNRS, coll. « Communication », 2003, p. 7. cité dans CHATEIGNER (Frédéric), « Alice Krieg-Planque, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique* », dans *Lectures* [en ligne], *Les comptes rendus*, 2010, p. 1. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/1011>.

Les billets qui suivent renforcent Cosnay dans son idée. Elle témoigne ainsi de son élève qui use du mot « assisté » (*Une journée d'avant-Noël, flash-back* : 10/01/2014) ou d'un autre qui ne trouve « pas assez trash » (*Trash, les histoires* : 07/03/2014) l'histoire d'un enfant soldat. Cela amène l'auteure à s'interroger sur le sentiment de déréalisation qui semble les avoir touchés, à partir du discours politique mais aussi médiatique (*Des bulles, des nœuds, des nuées* : 04/06/2014).

3.1.2 Alerte info : au cœur de la manipulation médiatique

En plus d'alerter des dérives du discours politique, Marie Cosnay n'hésite pas à mettre au jour la manipulation qu'exercent les médias sur l'opinion publique. L'auteure dénonce ainsi l'immédiateté et la facilité avec lesquelles ces derniers traitent l'information, notamment en ce qui concerne la question migratoire.

Avant d'entrer dans les détails de sa critique, il convient, selon nous, de s'arrêter sur deux grandes tendances stylistiques qui ressortent dans les billets de Cosnay lorsque celle-ci s'attaque aux médias. On observe tout d'abord l'utilisation d'une métaphore filée particulièrement étendue dans le temps : celle du bruit. Celle-ci se caractérise par des expressions telles que : « [...] loin du bruit et de la fureur » (*En écrivains, en écrivant* : 12/07/2012), « La radio. Le bruit que fait le monde » (*Des bulles, des nœuds, des nuées* : 04/06/2014), « [...] le bruit, le monde médiatique » (*Coups de théâtre* : 30/06/2015), « ce qui reste assourdissant autour de nous, les émissions de télé » (« *Si ça continue...* » : 08/10/2015), « [...] l'insupportable bruit que ça fait » (« *Si ça continue...* » : 08/10/2015). Le comparant choisi par Cosnay pour se référer aux médias fonctionne assez bien dans la réflexion qui est la sienne. Il présente en effet des connotations plutôt négatives : la gêne, une communication empêchée, le désordre etc. Sa critique est, par ailleurs, d'autant plus prononcée que s'ajoute à cette métaphore l'utilisation d'un lexique particulièrement péjoratif. Celui-ci renvoie en effet à une forme de violence directe et psychologique dont les médias seraient à l'origine. On la retrouve dans plusieurs billets : « [...] victime des média » (*Quand la digue est tombée* : 13/11/2013.), « [...] victimes de manipulations médiatiques » (*Quand la digue est tombée* : 13/11/2013.), « [...] discours médiatique et xénophobe » (*Omonia, au matin (5)* : 21/07/2014), « [...] la persécution politique et médiatique » (*Une signature pour*

sauvetages : 07/11/2018). L'auteure semble ainsi dénoncer la manipulation à l'œuvre dans les discours médiatiques en jouant une nouvelle fois sur les potentialités du langage.

Cosnay n'hésite pas non plus à afficher une posture anti-télévision à plusieurs reprises : « ce discours ils l'avaient ramassé partout, télé, poubelle, etc. » (*Écoute Nicolas écoute* : 08/05/2012), « [...] la télé pour une fois regardée » (*Et il y a les anges* : 24/03/2015). Si son mépris pour la télévision est particulièrement limpide, Cosnay établit, en même temps, une hiérarchie intellectuelle entre ceux qui regardent la télé et ceux qui la fuient : « Je pourrais être celui qui ne sait pas répondre, qui cherche réponse dans ces média dont le nom ment » (*Le temps des migraines* : 23/04/2012). Ce n'est pas sans rappeler la séparation que l'auteure faisait entre les électeurs du FN et les autres. Il convient toutefois de resituer ces propos dans le contexte d'écriture qui est le leur : le blog. Si Marie Cosnay se livre à une écriture sans filtre sur son blog, cela est principalement dû à la faible visibilité de celui-ci :

Je ne dis pas sur les réseaux sociaux, mais dans ce billet de blog (que pour lire il faut aller chercher, qui n'est pas donné, asséné, ne sera donc pas reçu, je l'espère, comme une blessure ou une provocation), je ne dis pas sur les réseaux sociaux que je pense [...] (*Des montagnes à gravir* : 21/10/2020).

Marie Cosnay n'est pas la seule à s'être interrogée sur les relations entre médias et migrations. De nombreuses études ont ainsi été réalisées depuis une dizaine d'années. Nous reviendrons tout particulièrement sur celle menée par Rodney Benson en 2017⁵⁷ et sur celle de Sarah Schneider-Strawczynski et Jérôme Valette parue en 2021⁵⁸.

Benson s'est intéressé aux discours médiatiques (presse et télévision) et à la nature de l'information que ceux-ci partageaient lorsqu'il était question d'immigration. Le sociologue a défini dix cadres qui correspondent à autant de manières, positives ou non, d'en parler. L'un d'eux est particulièrement pertinent dans l'analyse que fait Marie Cosnay des médias : l'illustration du migrant en tant que « menace⁵⁹ » à « l'ordre public⁶⁰ ».

⁵⁷ BENSON (Rodney), *L'immigration au prisme des médias*, Traduction de Bruno Poncharal, [disponible en ligne], Presses universitaires de Rennes, 2018. URL : <https://doi.org/10.4000/books.pur.158742>.

⁵⁸ SCHNEIDER-STRAWCZYNSKI (Sarah) et VALETTE (Jérôme), « Media Coverage of Immigration and the Polarization of Attitudes », dans *American Economic Journal: Applied Economics* [en ligne], vol. 17, n°1, 2025. URL : <https://pubs.aeaweb.org/doi/pdfplus/10.1257/app.20230300>.

⁵⁹ BENSON (Rodney). *L'immigration au prisme des médias*, op.cit., pp. 15-37.

⁶⁰ *Ibid.*

En témoigne le billet qu'elle consacre au traitement par les médias qui a suivi les plaintes de nombreuses femmes en Allemagne dans la nuit du 1^{er} janvier 2016 : « des demandeurs d'asile feraient partie des agresseurs et violeurs » (*Un mal fou (janvier 2016)* : 14/01/2016). Sans jamais minimiser les faits, Cosnay déplore les dérives médiatiques qui ont établi une corrélation entre immigration et agression sans attendre les résultats de l'enquête. L'auteure souligne les conséquences directes qu'il y eut dans le domaine politique en mentionnant le durcissement instantané du discours d'Angela Merkel sur les étrangers. On voit très bien le parallèle qui peut être fait avec la représentation des migrants en hors la loi telle que définie par Canut⁶¹. Cependant, si Benson établit une série de cadres, c'est pour caractériser au mieux les tendances en cours dans les représentations. Si certaines se chevauchent, d'autres évoluent au cours du temps. Benson identifie ainsi une corrélation entre le traitement des médias et l'actualité politique à la fin des années 1990. Il constate une évolution notable du cadre « ordre public » qui suit le tournant anti-immigration pris par le gouvernement⁶². Cosnay semble adopter la même position lorsqu'elle dénonce en 2015 le relais politique que forment les médias français, et plus précisément vis-à-vis de l'extrême droite, depuis quelques années :

(J'ai noté : surtout ne commence pas à faire la liste de toutes les raisons pour lesquelles les média nous vendent comme ils le font le FN, depuis, je dirais, une vingtaine d'années. Ne commence pas, parce qu'en fait il n'y a pas de raisons, il n'y a pas une cause, aucun projet là-dedans, on suit un penchant, une pente, sans doute la pente de la facilité, d'une facilité) (*Le monstre qu'on est, qu'on est un peu moins, qu'on peut ne plus être (notes et questions)* : 26/11/2015)

Si le traitement fait par les journaux de cet événement est tout particulièrement efficace dans sa figuration des migrants en menace, c'est parce que les médias s'attaquent, selon Cosnay, au récit :

Il n'y a pas que le système des valeurs que l'on sent renversé - le monde des faits racontés, la fama, la rumeur, le bruit, le monde médiatique, en bref, l'est complètement. Une petite visite rapide à ce qui se dit et s'écrit : comment un discours moral répond à un discours technique, comment une annonce est une réponse ou un avertissement, combien un titre s'amuse en vidant de sens les faits (Tsipras vote en touche, Libération, après l'annonce du référendum), comment une conséquence (une dette insoutenable) est présentée comme une cause, comment une affirmation est reprise et

⁶¹ CANUT (Cécile), « On m'appelle le voyageur » dans CANUT (Cécile) et MAZURIC (Catherine) (dir.), *op.cit.*

⁶² BENSON (Rodney). *L'immigration au prisme des médias*, *op.cit.*, pp. 125-149.

abêtie, assourdie, de quelles métaphores use-t-on, de quel vocabulaire se sert-on ? (*Coups de théâtre* : 30/06/2015).

L'auteure déplore ainsi une nouvelle forme d'interdépendance. Selon elle, le récit construit une vision du réel qui est elle-même alimentée par les peurs de chacun :

[...] comment le récit (dans sa splendeur ou son horrible resserrement) construit le réel ou au contraire, comment le réel (516 femmes ont porté plainte en Allemagne après la nuit du 31 décembre, 40% pour agressions sexuelles) alimente nos récits, les pires, nos archaïques peurs et angoisses (*Un mal fou (janvier 2016)* : 14/01/2016)).

Les propos tenus par Cosnay gagnent ici à être envisagés à l'aune du travail mené par Jacinthe Mazzocchetti et Vincent Yzerbyt en 2019⁶³. L'étude de ces derniers portait alors sur l'influence du discours médiatique sur le sentiment de peur des migrants. Cela les avait amenés à s'interroger sur l'influence des stéréotypes dans le rejet de l'autre. Selon les chercheurs, si un individu ressent une menace pour « [ses] valeurs, [ses] croyances, [son] mode de vie⁶⁴ » ce qui arrive souvent dans les populations d'accueil, il est probable que naisse un sentiment d'angoisse⁶⁵. Dans l'exemple de Cosnay, un fait divers se transforme ainsi en l'illustration parfaite du stéréotype du migrant agresseur, la perspective d'accueillir des personnes ayant une vision différente de la nôtre favorisant une certaine compréhension de l'information.

Au début du quinquennat de François Hollande, Marie Cosnay espérait « faire entendre autre chose » (*Le temps des migraines* : 23/04/2012) en informant l'opinion publique puis en prescrivant des textes nouveaux. Toutefois, ses conversations du quotidien et l'incessant bruit des discours dominants lui faisaient craindre le pire. Il se révèle que l'auteure avait vu juste concernant l'impact des médias sur l'opinion publique et sur les élections. Sarah Schneider-Strawczynski et Jérôme Valette, ont ainsi tout récemment démontré, sur base des médias français, qu'un « accroissement de la couverture [médiatique] liée à l'immigration tend à polariser les convictions [politiques des citoyens]⁶⁶ ». Les deux chercheurs mettent notamment l'accent sur la réactivation de préjugés négatifs préexistants en ce qui concerne les personnes anti-immigration

⁶³ MAZZOCCHETTI (Jacinthe) et YZERBYT (Vincent). « Crise migratoire: le discours médiatique alimente-t-il la peur des migrants », dans *Sociétés en changement* [en ligne], n°7, 2019. URL : <http://hdl.handle.net/2078.1/228943>.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 4.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ SCHNEIDER-STRAWCZYNSKI (Sarah) et VALETTE (Jérôme), *op.cit.*, p. 352. Traduction personnelle.

modérées⁶⁷. Ils témoignent également d'une augmentation majeure du traitement médiatique de l'immigration durant la « crise des migrants » de 2015⁶⁸. Si Benson identifiait en 2017 une corrélation entre des politiques anti-migrants et l'augmentation du cadre « menace » dans les médias, les deux chercheurs établissent ici un lien direct entre la couverture médiatique et le comportement politique des citoyens sans même que le contenu n'intervienne dans leur analyse.

En considérant le travail sémantique et discursif réalisé par les politiques mais aussi la récurrence de l'actualité migratoire et son traitement variable selon les événements, il est essentiel de considérer la critique du langage menée par Cosnay comme l'une des modalités d'expression de l'hospitalité en alerte.

3.2 À la recherche du mot juste

Face aux détours langagiers opérés par les politiques, Cosnay n'hésite pas à jouer elle-même avec le langage. Elle détourne ainsi allègrement les termes de « migrants » et « réfugiés » pour désigner les comptes des politiques dormant dans des paradis fiscaux (*Réfugié, participe passé actif*, 14/09/2015). Si elle en joue ici, la question de la nomination des populations en exil apparaît pourtant comme une question essentielle chez Cosnay.

L'auteure réfléchit ainsi à plusieurs reprises sur les connotations des mots « réfugiés » et « migrants ». Si Canut et Mazauric voulaient mettre un terme à l'« opposition supposée claire entre mobilité et immobilité⁶⁹ » dans le discours sur l'immigration, Cosnay déplore le devenir des migrants, pourtant au participe présent.

Migrants : le participe présent qui dit la chose en train de se faire. A force qu'on le répète, le participe présent, et à force de contrôles d'abord extérieurs puis intérieurs, les murs de flics en face des silhouettes d'argent dans le crépuscule de Vintimille, à force qu'on le répète, le mot, il perd de sa chose en train de se faire, de sa force progressive, il se rétrécit, le mot, devient tout figé, un paradoxe, c'est ce qu'on voulait peut-être, ça rassure : un corps qui dort sur une plage, une attente, un autre corps dans le sac isotherme, replié, un corps, un autre, qui prend un coup dans le ventre

⁶⁷ *Ibid.*, p. 364.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 346.

⁶⁹ CANUT (Cécile) et MAZAURIC (Catherine), « Mise en récits et en images des migrations » dans CANUT (Cécile) et MAZAURIC (Catherine) (dir.), *op.cit.*, p.10.

[...] Migrants, donc, au participe présent substantivé, devenu petite identité figée et posée là, sur le rocher. Ou dans un centre (*Suppliants* : 17/06/2015).

En revenant à la grammaire la plus simple, Cosnay souligne l'hypocrisie du langage : en France, on enferme les participes présents et on les laisse mourir.

L'auteure revient également à l'origine du mot « réfugié » pour désigner l'ironie de la situation dans laquelle se trouvent les migrants une fois en France, soit tout sauf à l'abri.

Réfugié, un nom dans lequel on entend le participe passé, le passif, n'est ce [sic] pas. C'est fait, réfugié, c'est fait, on est arrivé. C'est donc ça ? [...] Retenus, réfugiés : participes passés passifs, si on fait un peu de grammaire. (Ayant été) réfugiés dans un centre de rétention administratif. Complètement passifs. Devant moi passive aussi, répondant à la demande – passive et débordée, débordée mais pas comme une ville allemande est débordée – débordée par l'absurdité de la situation ou des situations (*Réfugié, participe passé actif* : 14/09/ 2015).

Face à ces problèmes de participes, Cosnay privilégie à plusieurs reprises l'expression « grands voyageurs » qu'elle reprend à l'écrivain italien Erri de Luca (*Réfugié, participe passé actif* : 14/09/2015). Selon Cécile Canut, le terme « voyageur » serait utilisé par les migrants eux-mêmes par opposition à celui d'« aventurier »⁷⁰. Il reflète, selon la linguiste, une volonté d'affranchissement vis-à-vis de proches restés au pays mais aussi la volonté de vivre le voyage avec l'état d'esprit du « bon touriste occidental »⁷¹. L'expression reprise par Cosnay est-elle un compromis entre ces deux appellations ? Nous émettons l'hypothèse que l'emploi du mot « voyageur » situe Cosnay dans une position de considération envers les migrants, qu'elle identifie au même titre que toute personne présente dans un pays nouveau. De cette manière, elle dépasse le stade de la sidération telle que l'avait si bien dénoncé Marielle Macé⁷². Par ailleurs, l'ajout de l'adjectif comparatif n'est pas sans rappeler les grands explorateurs du XVe siècle. L'idée d'aventure, d'épopée apparaît ainsi. Cosnay y revient très souvent dans ses écrits, notamment dans son dialogue avec le philosophe Mathieu Potte-Bonneville paru en

⁷⁰ CANUT (Cécile), « On m'appelle le voyageur » dans CANUT (Cécile) et MAZURIC (Catherine) (dir.), *op.cit.*, pp. 268-269.

⁷¹ *Ibid.*, pp. 269-271.

⁷² MACE (Marielle), *Sidérer, considérer*, Paris, Éd. Verdier, 2017.

2019⁷³, où elle considère l'exil comme « [...] une épopee [...] humble et [...] des grands espaces⁷⁴ » et les migrants comme des « héros⁷⁵ »⁷⁶.

Si Cosnay s'interroge sur la meilleure manière de nommer l'autre, elle demande aussi directement leur avis aux personnes concernées. Lors de la création du mouvement « J'accueille l'étranger⁷⁷ », Cosnay rend compte de son échange avec M qui vivait quelque temps plus tôt chez elle :

L'étranger ou l'exilé·e ? L'étranger, disait M, 16 ans, parce que c'est n'importe qui, toi pour moi ou moi pour toi, l'étranger - c'est tout le monde, l'étranger (*« ce que nous faisons vous oblige »* (#JALE)(MIE11) : 18/06/2018).

En remettant en question les appellations données aux migrants, Marie Cosnay éclaire le sens caché de celles-ci et rend compte, une nouvelle fois, du caractère pernicieux du langage.

Enfin, il nous a paru opportun de terminer l'analyse de l'hospitalité en alerte sur la réponse du jeune homme qui affirme que, finalement, l'étranger « c'est tout le monde » (*« ce que nous faisons vous oblige »* (#JALE)(MIE11) : 18/06/2018). Celle-ci résonne en effet tout particulièrement avec une réflexion que Marie Cosnay partage quelque temps plus tôt dans l'un de ses billets de blog. L'auteure y met en garde son lecteur de façon surprenante mais peut-être plus que convaincante : bientôt ce sera toi.

Il vient, il vient, ce moment où toi-même, de tes terres du nord, tu vas devoir partir, puis tu vas devoir marcher, blanc de peur et de froid, puis tu vas devoir demander, affolé, sur l'autel de quelqu'un qui peut-être aura des dieux parents et une belle idée de soi, l'asile (*Suppliants* – 17/06/2015).

*

À travers l'hospitalité en alerte, nous désirions mettre en avant la réflexion continue qui a accompagné Marie Cosnay à la suite de ses visites au tribunal de Bayonne. En effet, si l'auteure en vient à s'interroger sur les circuits du livre ou sur la sémantique des

⁷³ COSNAY (Marie) et POTTE-BONNEVILLE (Mathieu), *Voir venir. Ecrire l'hospitalité*, Paris, Éd. Stock, 2019.

⁷⁴ *Ibid.*, p.167.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 152.

⁷⁶ Lire à ce sujet le point 8.2. sur « l'épique et l'héroïque contre le régime de la preuve » issu de la thèse de ZBAEREN (Mathilde), *op.cit.*, pp. 344-348.

⁷⁷ Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détails dans le prochain chapitre.

discours politiques, c'est avant tout pour tenter une action qui rejaillirait en faveur des migrants. Dans le premier chapitre, l'accent était mis sur le caractère encore hésitant de la démarche de Cosnay qui se présentait au tribunal de manière presque anonyme. Ici, l'engagement de l'auteure pour les migrants se concrétise publiquement. Il est, dans ce sens, essentiel de considérer sa prise de parole sur le site Médiapart comme une forme d'engagement à elle seule, et ce peu importe l'étendue de son lectorat. L'auteure y prend position de manière tranchée sur le plan politique. Ainsi, si son blog ne lui permet pas de toucher un public diversifié, il reste le témoin d'une hospitalité marquée par l'alerte. L'auteure l'utilise non seulement pour informer de l'actualité migratoire mais aussi pour mettre en garde contre les discours dominants. Elle donne ainsi à lire une parole autre tout en soulignant la nécessité de celle-ci. Cosnay considère en effet que si la société évolue vers plus de xénophobie, cela est dû en partie au problème que rencontrent certains textes à toucher une audience plus large. L'édition telle qu'elle se construit à l'heure actuelle de même que l'omniprésence de certaines idées sur le plan médiatique empêcheraient ainsi la diffusion d'idées nouvelles.

Notre analyse a par ailleurs révélé l'importance de la pédagogie dans le combat mené par Cosnay. Alors que l'acte citoyen semblait motiver les débuts de son engagement, l'influence de la double identité de l'auteure apparaît à l'origine même de cette deuxième forme d'hospitalité. C'est en effet à l'école que Cosnay prend conscience du basculement sémantique et idéologique qui a alors lieu. Les différentes formes que préconise ensuite l'auteure pour alerter l'opinion publique ne peuvent par ailleurs masquer la volonté pédagogique qui les sous-tend. Cosnay semble en effet avoir une foi quasi inébranlable dans la transmission et le raisonnement logique. Enfin, c'est l'école qui, paradoxalement, va permettre à Cosnay de sortir de l'impasse éditoriale. Ainsi, tout en étant la source de ses inquiétudes, l'école fournit la méthode et le lieu nécessaires à la mise en œuvre du projet de Cosnay, notamment grâce à l'espace de mixité sociale et d'échange qu'elle propose.

Sa pratique de l'hospitalité en alerte est toutefois à considérer au-delà des cadres du blog et de l'école. Nous nous demandions qui pouvait réellement porter les revendications de Cosnay : l'auteure ? la professeure ? la citoyenne ? Mais la réponse est ailleurs. L'une des spécificités de l'hospitalité en alerte est la diversité de ses manifestations. Elle se développe au quotidien : en classe, dans les conversations avec sa coiffeuse, lorsqu'elle

prête des livres à son voisin mais aussi lors de manifestations publiques où Cosnay apparaît en tant qu'auteure.

Enfin, l'hospitalité en alerte marque selon nous la progression vers une hospitalité en action. Si pendant plusieurs années, elle prend la forme d'une pratique sans cesse tournée vers l'avenir, l'année 2015 marque un tournant dans l'engagement de Marie Cosnay. Avec la publication de *Jours de répit à Baigorri*, l'auteure s'arrête cette fois sur le moment présent. Porteuse d'un peu d'espérance, l'expérience vécue par Cosnay renouvelle son engagement tout en préparant à une nouvelle forme d'hospitalité. Le 5 août 2018, Marie Cosnay écrit qu'un nouveau combat reste à mener :

Fin d'été 2017. Nous venions d'un découragement croissant et pensions : si nous regardions moins les modes de communication et les législations mais de plus près les quelques personnes passant par ici, si nous considérions nos passants, si nous nous préparions aux passages que nous imaginions par ici (il ne fallait pas être sorciers) plus nombreux (nous savions les accords turcs et les folies libyennes) ? (*Le beau boulot de faire passer (MIE10)* : 05/08/2018).

Chapitre 3 : L'hospitalité en action

De *Nos corps pirogues*²⁴⁶ à *Des îles*²⁴⁷

En 2015, après l'effroi qu'avaient suscité chez Marie Cosnay les réactions à sa prise de parole au festival Migrant'Scène, l'auteure décidait de partir à la découverte de l'accueil réservé par le petit village de Baigorri à une cinquantaine de migrants. Cette expérience s'avéra, selon nous, décisive dans l'apparition d'une ultime forme d'engagement : *l'hospitalité en action*. L'auteure considère en effet l'année 2015 comme le moment où naît son désir d'accueil (*Nous ne sommes pas venus dans vos maisons* (MIE22) : 16/01/2019). En ouvrant sa porte à des migrants, se cristallise ainsi le début d'une « aventure d'hospitalité » nouvelle pour Cosnay (*Notre espérance (I)* : 19/02/2016). Après avoir dénoncé le traitement réservé aux migrants en France, il s'agit maintenant d'y remédier, au moins partiellement, de façon sensible. Tout en faisant son entrée dans un tout nouveau réseau de solidarité, l'auteure continue à mener un combat politique et préventif sur le côté. En 2018, elle lance ainsi l'initiative citoyenne « J'accueille l'étranger » en collaboration avec d'autres acteurs dans le domaine de l'accueil. L'auteure participe ainsi à ce que soit rendu visible, *stricto sensu*, la solidarité qui est en train de se mettre en place à travers tout l'hexagone. L'une des spécificités du mouvement tient en effet dans le port d'un badge jaune précisant que son détenteur prend part à l'accueil des étrangers. Si la démarche de Cosnay trouve son origine sur le terrain, elle s'accompagne également d'une réflexion quant aux différentes modalités qui entourent cet acte d'hospitalité. Sur son blog, elle fait ainsi part des joies qu'il amène mais aussi des dangers insoupçonnés, qu'il recèle. Si toutefois l'idée de prescription, si chère à Cosnay, s'efface, c'est pour laisser place à l'action. L'auteure bayonnaise s'engage autrement et urgemment sur le terrain. Sa renommée grandissante au sein du monde littéraire semble par ailleurs avoir contribué à ce renouveau militant. Cosnay quitte en effet l'Éducation nationale pour se concentrer pleinement à sa lutte en faveur des conditions d'accueil dignes pour les migrants.

²⁴⁶ COSNAY (Marie), *Nos corps pirogues*, Bègles, Éd. L'ire des marges, coll. « Majuscule », 2022. Dorénavant *N*.

²⁴⁷ Cosnay (Marie), *Des îles (Lesbos 2020 – Canaries 2021)*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2021 ; Cosnay (Marie), *Des îles (Îles des Faisans 2020-2021)*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2023 ; Cosnay (Marie), *Des îles (Mer d'Alborán 2022-2023)*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2024. Dorénavant *II*, *I2* et *I3*.

Ce chapitre s'articulera autour de trois grandes idées qui nous permettront d'envisager cette troisième forme d'hospitalité dans toute sa diversité. Dans un premier temps, une attention toute particulière sera portée au travail de terrain mené par Cosnay. Tout en s'inscrivant pleinement dans le cadre contemporain des études littéraires, nous verrons que l'auteure s'en éloigne à plusieurs niveaux. Dans un deuxième temps, il sera fait état de l'avènement de son attachement à deux groupes : les enfants et les morts. Il sera dès lors question de se réapproprier le paradigme des invisibles tel qu'il a pu être envisagé dans la littérature contemporaine. Enfin, il s'agira pour clore ce travail de nous arrêter sur une marque d'hospitalité *a priori* dérisoire mais qui, à nos yeux, résume particulièrement bien l'hospitalité telle que nous l'envisageons chez Marie Cosnay. Pour ce faire, le présent chapitre s'arrêtera tout particulièrement sur *Nos corps pirogues* ainsi que sur la trilogie *Des Îles*.

Nos corps pirogues revient sur une résidence qui eut lieu au bord de l'Adour de mars 2017 à mars 2018. Fruit d'une commande de la Petite Escalère à Marie Cosnay, ce récit raconte l'aventure vécue hebdomadairement par l'auteure, le travailleur social Denis Boutin et un petit nombre de personnes en insertion sociale ou demandeurs d'asile. Il fut tout d'abord publié sur le blog Médiapart de Cosnay, dès 2017, avant de paraître en 2022 aux éditions L'Ire des marges. Si plusieurs billets de blog développent plus certains passages et que *Nos corps pirogues* contient des parties inédites, la trame varie assez peu entre les deux publications. *Des Îles* se compose quant à elle de trois livres, tous issus d'enquêtes menées sur le terrain par Cosnay : à Lesbos, Gran Canaria et Tenerife pour le premier, à la frontière franco-espagnole pour le deuxième et sur les terres d'al-Andalus pour le dernier. Les billets de blog de l'auteure mis en ligne sur Médiapart entre mars 2017 et mars 2023 seront également au cœur de notre étude.

Nous ne nous attarderons pas cette fois sur le choix de l'appellation *hospitalité en action*. Nous préférions laisser la place aux mots de Cosnay, qui, sur son blog résume l'approche nouvelle qu'elle semble avoir fait sienne : « En résistance, on y était entré, sans s'en rendre compte [...] (*De silence et de rage (MIE3)* : 11/06/2017). Ainsi, si l'accueil apparaît spontanément comme la transcription logique de l'hospitalité en action, cette dernière se développe en réalité à travers des manifestations plurielles. Au hasard des rencontres, Cosnay va ainsi évoluer dans sa perception de l'exil et dans le « boulot » qu'elle considère être le sien (*Le beau boulot de faire passer (MIE10)* : 05/08/2018). Face

aux « injonctions déshumanisantes (*Nos corps pirogues* : 15/06/2017) auxquelles elle est confrontée. Marie Cosnay fait état des responsabilités qui semblent lui incomber : *accueillir, faire passer, chercher*. Trois verbes qui sont autant de manières pour l'auteure de passer à l'action.

1. Une approche revisitée du terrain

Le terrain a toujours été au cœur des pratiques d'écriture de Marie Cosnay. Si son exécution était encore hésitante lors de ses visites au TGI de Bayonne, il a fini par s'imposer comme un élément constitutif du quotidien de l'auteure. Trois ans après la parution de *Comment on expulse*, Cosnay se rend en Grèce sur les traces du camp de Corinthe et ne s'arrête plus. L'année d'après, c'est à Baigorri que l'auteure décide de séjourner. En 2020, à Lesbos. Chacun de ses voyages s'accompagne d'une collecte ou d'une enquête qui fait l'objet d'une réutilisation littéraire (ou théâtrale) par la suite. Le terrain est donc non seulement à l'origine de la majorité des projets d'écriture non fictionnels de Cosnay mais il se déploie également à travers un retour du texte au réel. L'auteure revient en effet sur ses écrits, les prolonge, les termine dans des écoles, des centres d'accueil, des médiathèques etc. et ce aux quatre coins de la France. À partir de l'année 2014 se succèdent ainsi une quinzaine d'ateliers d'écriture et de résidences autour des thèmes des migrations, du récit mais aussi de la traduction²⁴⁸.

Si le présent chapitre entend s'arrêter sur *Nos corps pirogues* et *Des Îles*, c'est parce qu'ils témoignent de pratiques de terrain renégociées qui traduisent, à elles seules, le passage de Marie Cosnay à une hospitalité en action.

1.1 *Nos corps pirogues* : journal de résidence augmenté

1.1.1 Le « portrait de lieu » au service de Saâ

Lorsque l'équipe de la Petite Escalère invite Marie Cosnay à participer à un projet au côté de jeunes en insertion sociale et demandeurs d'asile, celle-ci accepte sans hésiter. Loin des écoles et des centres d'accueil, la résidence trouve refuge dans un jardin de plus de vingt-cinq hectares parsemés de sculptures et accueillant, le temps de résidences, les

²⁴⁸ Notons qu'une bourse vient de lui être accordée pour un projet d'un mois en Espagne autour des thèmes du roman et de la fiction par l'Institut français, voir : Institut français [en ligne]. URL : <https://www.institutfrançais.com/fr/programme/residence-mobilite-professionnelle/mira>.

œuvres d'artistes contemporains qu'auront notamment l'occasion d'admirer Marie Cosnay et ses compagnons. « Du lieu au lien²⁴⁹ » se définit également et avant toute chose par l'identité de ceux qui la composent. Les rencontres, oscillant entre promenades, sculptures d'argile, repos et créations en tout genre se nourrissent et s'établissent autour des histoires de chacun. Le projet organisé dans ce jardin s'éloigne toutefois de la visée « thérapeutique²⁵⁰ » auxquelles sont parfois associées les résidences d'écrivains. Si la présentation qu'en donne la Petite Escalère sur son site met en avant le souffle nouveau qu'il cherche à donner à ses participants, Marie Cosnay s'attardera surtout sur les liens qu'il a permis de créer²⁵¹.

À travers l'écriture de plusieurs billets sur son blog au moment de la résidence et la publication de *Nos corps pirogues*, Marie Cosnay semble avoir répondu à la commande que la Petite Escalère lui avait formulée. Cependant, si le récit qui découle de ses écrits évoque les échanges, les rires mais aussi les activités réalisés au sein de la résidence, une histoire vient s'y superposer : celle d'un jeune garçon de seize ans originaire de Guinée, K. Saâ. Si l'auteure semble rapprocher le va-et-vient du récit aux interférences entre la résidence et le monde extérieur, elle ne justifie pas pour autant l'insertion au sein du texte de l'histoire de Saâ :

Ce qui se passait ailleurs venait une fois par semaine se poser au jardin, entre les eaux et les ciels. Et ce qui se passait ailleurs, hors du jardin, rencontrait ce qui se passait au jardin, ou plutôt ce qui se passait hors du jardin regardait de près celles et ceux que je rencontrais au jardin (N : 17).

Il convient d'ailleurs de souligner le fait que l'intégralité de la quatrième de couverture est consacrée au jeune garçon :

Sur les bords de l'Adour, dans un jardin-refuge où se mêlent les langues et les récits d'exil, un enfant apparaît. Il vient de Guinée-Conakry. Il a traversé plusieurs frontières avant d'arriver en France, au Pays basque, où Marie Cosnay croise sa route en 2017. Après l'épopée du voyage, c'est une nouvelle bataille qu'il doit livrer pour faire reconnaître sa minorité auprès de l'administration française : un parcours fait d'incohérences, d'injonctions folles – *être clair avec son histoire* -, et d'espoirs déçus (N).

²⁴⁹ Présentation du projet « Du lieu au lien », *La Petite Escalère* [en ligne]. URL : <https://lpe-jardin.org/evenements/du-lieu-au-lien/index.html>.

²⁵⁰ GEFEN (Alexandre), *Réparer le monde. La littérature française face au XXIe siècle*, Paris, Éd. Corti, 2017, p. 214.

²⁵¹ Présentation du projet « Du lieu au lien », *op. cit.*

On retrouve enfin la même attention dans l'épilogue dont la première partie consiste à donner des nouvelles de Saâ, devenu adulte au moment de la publication de *Nos corps pirogues* :

Saâ n'est plus un enfant. Il finit aujourd'hui un deuxième CAP. Après tailleur de pierre, le voici conducteur de poids lourds, de poids très lourds, de poids ultra lourds et de produits dangereux (N : 159).

Si le péritexte de *Nos corps pirogues* est quasi exclusivement tourné vers l'histoire du jeune guinéen, le prologue accorde cette fois une place significative au jardin (et de ce fait à la résidence), qu'il s'agit selon nous d'interroger.

[...] c'est un jardin que les sculptures ont progressivement habité, habitent toujours, grossissant l'espace, c'est un jardin d'escale qui n'en finit pas de grossir entre marais et grand fleuve jaune qui grossit lui aussi, un jardin grossi sous les pas visiteurs, sous les bottes de pluie, un jardin aux chemins qui finissent sous les eaux, un jardin de déluge, un jardin que des personnages, de grosses dames de toutes les couleurs et des mosaïques habitent, des oiseaux, des orateurs, des arcs et des mobiles, un grand Adam, un bourgeois de Calais, des champignons pourris, de vieilles salades, des lumières, des lumières gigantesques, c'est un lieu entre la terre, l'eau du fleuve et les plages du ciel, un lieu de silence et de rumeur, de bruit du monde, un lieu ouvert-fermé (N : 15-16).

En 2016, Anne Reverseau s'est intéressée à la présence récurrente du lieu dans les commandes issues de résidences d'écrivains²⁵². En tant que productions de terrain, il semble évident que les textes de résidence y fassent référence. L'explication est toutefois plus nuancée qu'il n'y paraît. En proposant l'idée d'« injonction tacite du portrait de lieu », la chercheuse met l'accent sur ce qui semble s'être imposé comme un devoir vis-à-vis de l'institution demandeuse, devoir dont elle met en doute l'authenticité systématique. Elle revient ainsi sur les portraits de lieux qui figurent en incipit des productions et avance l'idée selon laquelle le choix de cette position dans le texte permettrait, dans certains cas, aux écrivains de se défaire rapidement de cette obligation²⁵³. Dans le cas de Marie Cosnay, non seulement le jardin occupe une place importante au début de *Nos corps pirogues*, mais il revient à intervalle régulier et le plus souvent en début de chapitre. La mention du jardin servirait ainsi, c'est notre hypothèse,

²⁵² REVERSEAU (Anne), « La résidence d'écriture ou l'injonction tacite du portrait de lieu » dans *Questions de Communication* [en ligne], *La Résidence d'auteurs : création littéraire et médiations culturelles (2). Territoires et publics*, n° 35, 2016. URL : <http://hdl.handle.net/2078.1/20996>.

²⁵³ *Ibid.*, pp. 156-157.

à recentrer le récit autour du projet de la Petite Escalère, étant donné que le texte de la résidence se présente assez vite comme le récit d'une quête, celle de la minorité du jeune garçon guinéen. De la même manière, le prologue tient également lieu de prétexte à Cosnay pour raconter l'histoire de Saâ. L'auteure semble, en effet, se servir de l'atmosphère quasi merveilleuse du jardin pour présenter l'arrivée du garçon comme une évidence et comme la conséquence même de cette résidence : « Dans le jardin, il manquait un enfant. Il est apparu, crois-moi sur parole. Il devait apparaître. Il est apparu » (N : 18).

Ainsi, si l'auteure avoue à demi-mot s'éloigner du pur texte clos, fermé sur la résidence, elle joue tout de même le jeu et répond, selon nous, brillamment à la commande de la Petite Escalère. En faisant du jardin la source de sa rencontre avec Saâ, Cosnay rend grâce à l'association qui l'a accueillie tout en illustrant le combat qu'elle mène en parallèle de la résidence. En effet, l'histoire de K. Saâ permet à Marie Cosnay de dévoiler les aberrations d'un système censé protéger les enfants. *Nos corps pirogues* et plus encore le blog de Cosnay deviennent dès lors le lieu d'une critique aigüe de la réglementation en vigueur concernant l'accueil des mineurs étrangers. Une introduction au livre présente ainsi, sur plusieurs pages, la situation des mineurs étrangers non-accompagnés quand ils arrivent en France, leur parcours pour faire évaluer leur minorité mais aussi les nouvelles lois en application et surtout le désespoir de Cosnay face à une telle situation. Dans le cadre d'un article portant sur la question des commandes formulées aux auteurs en résidence, Mathilde Roussigné met en exergue les mots de Charles Robinson : « À quoi bon inviter un artiste s'il ne s'agit pas de déranger les logiques internes au projet ?²⁵⁴ ». L'auteur, cité par la chercheuse, ouvre là une voie nouvelle à l'exécution des commandes, en préconisant un dépassement de celles-ci qui favoriserait « la transformation de rapport de forces en situation politique agissante²⁵⁵ ».

À n'en pas douter, Cosnay excède le texte de résidence pour y intégrer un combat, en lien presque direct d'ailleurs à l'histoire des jeunes demandeurs d'asile qu'elle côtoie au moment de la résidence. Bien plus que le récit d'une bataille administrative pour faire

²⁵⁴ ROBINSON (Charles), *Que peut un récit pour un projet urbain ? Point de vue d'un écrivain sur les potentiels du récit en urbanisme*, Tours, Carnets du polau, n° 2, 2018, p. 14, cité par ROUSSIGNE (Mathilde), « Pari, commande, restitution », dans *CONTEXTES* [en ligne], n° 29, 2020. URL : <http://journals.openedition.org/contextes/9792>.

²⁵⁵ *Ibid.*

reconnaitre la minorité du jeune guinéen, il semblerait que *Nos corps pirogues* soit le témoin d'un manquement politique plus large selon Cosnay. Nous verrons que l'importance de cette rencontre s'étendra d'ailleurs bien au-delà de la résidence un peu plus loin dans ce chapitre.

1.1.2 « Du lieu au lien », entre *accueillir* et *faire passer*

L'arrivée de Saâ dans la vie de Cosnay a mis au jour un pan entier du traitement réservé à une partie de la population migrante, laquelle est pourtant largement imaginée comme d'office protégée : l'enfance. Quelques années plus tard, l'auteure revient sur la portée significative de sa rencontre avec le jeune homme : « [...] Nous apprenions tous combien les adolescents étrangers étaient maltraités. C'était le début d'une prise de conscience » (*Chaque jour cent fleurs* : 22/06/2021). Face à l'arrivée de nombreux mineurs depuis 2017, apparaissent aux yeux de Cosnay de nouveaux devoirs : *accueillir* et *faire passer*. En assistant Saâ dans son quotidien, celle-ci s'enquiert des conditions de vie des mineurs étrangers à leur arrivée en France et rend très vite compte de la difficulté qu'ils éprouvent à se loger, au même titre que les adultes. Elle écrit au début de *Nos corps pirogues* :

Dans le documentaire 2017, à Paris, on laisse les enfants dormir dehors. Enfants qu'on n'appelle pas enfants mais mineurs isolés étrangers. Quand les mineurs sont évalués et provisoirement logés, ils le sont dans des hôtels que l'association prestataire de la mairie de Paris loue à des marchands de sommeil qui ne nettoient pas les chambres – si bien que les éducateurs qui veulent y entrer pour porter un ticket de métro ou une information se bouchent le nez et sortent aussitôt (N : 27).

Pendant un an, on découvre ainsi à travers son blog, et plus tard dans *Nos corps pirogues*, les différentes étapes du parcours de Cosnay et Saâ à travers le dédale administratif nécessaire à la reconnaissance de minorité²⁵⁶ en même temps que la naissance d'un désir d'hospitalité en action. Celui-ci se manifeste via la création d'un réseau citoyen et par la prise en charge de responsabilités nouvelles. Le texte de Cosnay témoigne ainsi d'une résistance citoyenne en construction.

On l'a pensé au jardin, on s'est réunis au village. [...] La question qui se posait au village : il y a des gens qui passent parmi nous, demandent l'asile et ne l'obtiennent pas. Il y a de jeunes

²⁵⁶ Nous aurons l'occasion d'y revenir juste après.

garçons, mineurs, à peine majeurs. Ils dorment dehors, attendent un statut qui ne vient pas (*N* : 131-132).

Nos corps pirogues est donc aussi le témoin d'un changement de direction pour Cosnay. Trois mois après le début de la résidence, l'auteure en appelle ainsi une première fois à la rébellion : « On ne va pas obéir aux injonctions déshumanisantes, on ne va pas y obéir et on va le dire, qu'on n'y obéit pas » (*Nos corps pirogues* : 15/06/2017). Dans ce billet, Marie Cosnay prône la désobéissance civile face au caractère inhumain de certaines situations :

Les hôpitaux qui ne reçoivent plus les enfants non reconnus par l'ASE - qui ne bénéficient donc pas de l'AME. Parce que « les budgets ne sont pas extensibles », dit l'hôpital. L'hôtel Dieu qui considère adulte un jeune s'il a plus de 15 ans et 3 mois... (*Nos corps pirogues* : 15/06/2017).

Dans l'édition papier, la phrase relevée plus haut a disparu. S'il est possible qu'un polissage ait eu lieu avant la parution du livre²⁵⁷, nous excluons toutefois l'idée de censure. En effet, le livre n'est pas une version « allégée » du blog. On y retrouve le récit d'actions de résistance et d'hospitalité citoyenne :

Tout à l'heure, l'heure d'aller au jardin approchait, nous serions un peu en retard, devant la gare nous attendions Zacharie qui ne s'appelle pas Zacharie. Zacharie, sa nationalité, son âge, dix-sept ans (*N* : 155).

Cette scène apparaît dans le dernier chapitre de la version papier. Marie Cosnay s'apprête, avec d'autres, à aider un nouveau migrant. Quelques lignes plus loin, elle revient précisément sur l'idée de désobéissance civile par une élégante métaphore en lien direct avec l'action de faire passer les migrants :

Nous avons des devoirs nouveaux. Qui font tomber nos habitudes anciennes, flétrissent nos centre d'intérêts, nous font passer les ponts (*N* : 156).

Si la nécessité d'une résistance citoyenne est particulièrement développée et répond aux aberrations dont Cosnay fait part sur son blog et au sein de *Nos corps pirogues*, elle est selon nous exaltée non seulement par le récit qui y est fait de Saâ mais aussi par le

²⁵⁷ Notons que dans *Nos corps pirogues*, Cosnay raconte le moment où Ophélie, l'une des résidentes françaises reçoit de la part de Mustafa son nom calligraphié en lettre arabes. L'auteure rend compte des remarques faites par Nathalie : « les fausses informations, les réseaux [...] » sans donner plus d'explication. Elle raconte également que la journée se termine sur une étreinte, sur la puissance des liens. Sur le blog de Cosnay, l'histoire est toute autre. On apprend qu'Ophélie a en réalité annoncé qu'elle allait voter Marine Le Pen. Il est intéressant de noter que le politique est exclu de la version papier. En effet, n'est pas repris non plus, au début du dit chapitre, le nom de Mélenchon pourtant présent dans le blog.

projet de résidence. Nous venons de démontrer que l'ouvrage paru aux éditions l'Ire des marges et les billets de blogs de 2017 et 2018 diffèrent parfois substantiellement, ce qui rend leur lecture combinée indispensable. En effet, si le blog conserve à plusieurs reprises une tonalité plus politique²⁵⁸, à travers *Nos corps pirogues* se déploie en revanche une illustration particulièrement bien pensée du quotidien de Saâ. Marie Cosnay y raconte ainsi des moments de vie qu'on ne retrouve pas dans ses billets mais qui agissent selon nous, dans le sens d'une entreprise de séduction. Si Cosnay déplore les embûches qu'elle rencontre au côté de Saâ, elle prend le temps de raconter sa première expérience de rasage (N : 47), son apprentissage du vélo (N : 41) mais aussi à quel point il aime regarder Tom et Jerry (N : 38) ou encore Avatar (N : 47). Alors que les discours dominants tendent à dissoudre la singularité des expériences des migrants²⁵⁹, l'auteure consacre des chapitres entiers à de petits moments de vie. Nous émettons l'hypothèse qu'à travers le récit de ces anecdotes, l'auteure réaffirme la qualité d'enfant de Saâ face à une administration qui met en doute sa minorité.

Ce faisant, Cosnay semble, selon nous, avoir un impact direct sur le récit dans la mesure où le lecteur attend la fin de celui-ci pour découvrir le dénouement des procédures entamées par Saâ. La description que fait l'auteure du jeune garçon contribue, c'est notre hypothèse, à toucher autrement le lecteur. Si celui-ci ne va pas jusqu'à s'identifier dans la personne du jeune guinéen, l'investissement avec lequel Cosnay souligne sa minorité mériterait qu'on fasse intervenir la notion d'« identification²⁶⁰» telle que définie par Raphaël Baroni pour envisager la mise en place du suspense à l'intérieur du récit. Dans *Nos corps pirogues*, Saâ interpelle d'ailleurs Cosnay : « S'ils ne me croient pas je leur dirai : pourquoi vous ne voulez pas vous mettre à ma place ? Imaginez votre enfant au désert » (N : 50).

L'injonction aux devoirs nouveaux avancés par Cosnay semble ainsi être renforcée par l'inhumanité de certaines actions étatiques, par l'identification possible à l'histoire de Saâ et dans une dernière mesure, par le contrat d'amitié sur lequel elle repose. Cosnay

²⁵⁸ Ce n'est qu'à partir de 2018 qu'il marquera un véritable tournant réflexif et critique en direction de l'aide aux mineurs.

²⁵⁹ CANUT (Cécile) et MAZURIC (Catherine), « Mise en récits et en images des migrations » dans CANUT (Cécile) et MAZURIC (Catherine) (dir.), *La migration prise aux mots. Mise en récits et en images des migrations transafricaines*, Paris, Éd. Le Cavalier Bleu, 2014, p. 7.

²⁶⁰ BARONI (Raphaël), *La Tension narrative. Suspense, curiosité et surprise*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Poétique », 2007.

illustre en effet l'importance des liens en termes d'aide. Si Zbaeren rapprochait l'hospitalité de Cosnay à la théorie du don de Mauss²⁶¹, il semblerait que l'auteure la relie au contrat naturel et gratuit qui s'établit en amitié. Dans son blog, Cosnay reprend ainsi les paroles d'un travailleur dans le milieu de la santé qui disait : « Le lien, tu me disais. Garder le lien, c'est le secret du soin » (*Faire de la dette* : 27/03/2017). Dans *Nos corps pirogues*, elle va plus loin :

Ce qui s'est passé ici, c'est la possibilité de se rencontrer, de se lier. Se lier. Pas grand-chose ne nous était commun dans l'expérience. Ni dans les attentes qu'on avait. Ni ce qu'on voulait les uns des autres ni ce qu'on voulait au jardin. Pourtant nous nous sommes liés. Se lier nous a engagés. Nous étions engagés – comme en amitié. Les amis passant par là, nous les aiderions à rester, à s'en aller, à poursuivre la route, [...] (N : 17).

S'engager devient dès lors qu'il est pensé en termes d'amitié une obligation morale à laquelle on n'oserait s'opposer.

L'auteure a ainsi réussi à raconter, à travers la commande de la Petite Escalère, l'histoire d'une année de rencontres, d'amitiés bousculées à certains moments par les différences et unies toutefois, notamment autour d'un jeune homme de 16 ans nié à maintes reprises dans son identité. *Nos corps pirogues* devient ainsi le journal des dédales d'une reconnaissance de minorité semée d'embûches mais aussi d'amis, un hymne à l'accueil et au laissez-passer, un parfait témoin de l'hospitalité en action naissante de Marie Cosnay.

1.2 *Des Îles* : renouveau de l'enquête littéraire contemporaine

Au début de ce projet, je savais déjà que ce serait un triptyque [...] mon intuition c'était les pays hors Schengen, les pays Schengen et ces espèces d'îles au milieu qui sont Schengen mais dont on fait tout pour qu'elles soient hors, et qu'est-ce que c'est un territoire ? dedans ? dehors ? [...] Qu'est-ce que c'est qu'un territoire qu'on pose comme un territoire intérieur, extérieur ? Qu'est-ce qu'on fait de ce qui résiste à l'intérieur ? [...] très vite ces deux questions qui se sont ajoutées à celles-là, c'est les enfants, la séparation entre les enfants et les parents et les morts²⁶².

À l'origine de la trilogie *Des Îles* se trouve une enquête de terrain pour le moins traditionnelle. La question des frontières se pose à Cosnay qui décide d'aller y voir de ses

²⁶¹ ZBAEREN (Mathilde), *Paroles tenues. Recueils de voix et dette littéraire dans la littérature française contemporaine (1993-2023)*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2023, p. 356.

²⁶² PINOT (Sophie), « Entretien avec Marie Cosnay : Jusqu'où peut-on parler, témoigner, dire... ? », EPFCL-France [en ligne], le 24 septembre 2022. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=g-aJOj7Pu0U>.

propres yeux. Jusqu'ici l'auteure poursuit ainsi ce que Mathilde Roussigné appelle « une opération de savoir²⁶³ ». Cosnay veut vérifier ses hypothèses sur le terrain. Toutefois, ses ambitions de départ vont être très vite redéfinies par ce que la chercheuse a nommé la « sanction du réel²⁶⁴ ». Nous détournons ici l'expression forgée par Roussigné en ce qu'elle ne concerne pas la littérature mais le devenir-littérature. Celui-ci est ainsi rattrapé par le besoin d'action, par l'urgence éprouvée par le réel. L'acte de « penser le monde²⁶⁵ » ne s'oppose plus au monde, il s'y retrouve, c'est notre hypothèse, subordonné. La vérité recherchée attendra. Une autre vérité apparaît, celle de la disparition de centaines de personnes parties sur les routes de l'exil.

À travers *Des Îles*, Marie Cosnay dépasse dès lors la définition d'enquête contemporaine telle que définie par Laurent Demanze dans le *Nouvel âge de l'enquête* :

Les enquêtes contemporaines [...] : s'y développe un souci de l'immersion et de la restitution longue de milieux sociaux, dans des récits moins tournés vers la résolution d'une énigme que vers une pratique assidue de l'observation et de l'implication. Moins élucidation qu'interaction avec les marges urbaines, moins interprétation d'un faisceau d'indices que description de formes de vie²⁶⁶.

Si la critique littéraire tend aujourd'hui à souligner l'héritage de l'enquête policière dans les productions de terrain, c'est en effet dans le but de distinguer les œuvres actuelles. L'accent étant mis sur le social, l'écrivain contemporain est ainsi perçu comme à la « recherche du vrai²⁶⁷ » à travers son immersion au sein de la société. Demanze considère toutefois l'existence d'une figure d'écrivain-enquêteur contemporain. Celle-ci semble inhérente au pôle qu'il nomme les « investigations biographiques²⁶⁸ ». Entendues comme des enquêtes sur des affaires passées, ces dernières ne permettent pas de cerner les spécificités propres à la trilogie de Cosnay. Ainsi, bien que l'auteure ait, en commun avec certains écrivains actuels, l'imaginaire propre à l'enquête policière²⁶⁹, l'œuvre de celle-ci diffère nettement de la production contemporaine de terrain. Les enquêtes

²⁶³ ROUSSIGNE (Mathilde), *À l'épreuve du terrain. Pratiques et imaginaires littéraires contemporains*, thèse de doctorat, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2023, p. 183.

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 184.

²⁶⁶ DEMANZE (Laurent), *Un nouvel âge de l'enquête*, Paris, Éd. Corti, 2019, pp. 29-30.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 26.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 23.

²⁶⁹ Marie Cosnay emploie par exemple les termes « indices », « spéculer » (II : 106), « enquête » (II : 79), « informateur secret » (II : 71), etc.

présentes dans *des Îles* sont particulièrement ancrées dans le présent. L'auteure part à la recherche de personnes disparues dont les proches réclament des nouvelles que personne ne semble en capacité de leur livrer. Si Demanze minimise l'acte d'élucidation, celui-ci est capital chez Cosnay. Bien que l'auteure ne promette rien aux proches auxquels elle vient en aide²⁷⁰, ceux-ci misent parfois tous leurs espoirs sur elle (« Je compte sur vous » (*I2* : 85)). Par ailleurs, sans élucidation, le doute persisterait et exposerait les familles à une décision particulièrement difficile : garder espoir ou se résigner et considérer dès lors la personne recherchée comme décédée :

Dès que nous ne croyons plus - à la vision, à la prison -, dès que nous ne sommes plus attrapés par l'espoir, nous sommes coupables. Coupables cette fois de laisser un frère invisible se changer en mort (*Avec le poids des morts* : 18/10/2021).

À travers *Des Îles* se développe ainsi une nouvelle forme d'hospitalité en action chez Cosnay dont elle témoigne à travers son blog :

Maintenant, c'est ça. Comment définir ce que nous faisions, avant, avec Marga (et d'autres) ? Notre travail, en ce lieu stratégique où nous vivons, nous le concevions ainsi : faire passer les informations. Trains, bus, délais, attente, Dublin, préfectures de régions, une nuit où dormir, deux, santé, vêtements, hospitalité, telle ou telle ville, départements accueillants pour les plus jeunes. [...] Soudain, disait Marga, [...] des personnes étaient coupées. Perdues. Disparues. Et nous étions sollicitées pour les retrouver. Notre travail : chercher, avec les familles là-bas (au pays), les familles ici et les familles en route, un membre disparu (*Maintenant, c'est ça, notre travail, chercher* : 01/10/2020).

L'auteure est consciente de l'évolution de son engagement et l'inscrit ici plus que jamais à travers un réseau citoyen mais également au sein d'une communauté sans cesse élargie. Si les enquêtes de terrain contemporain relèvent le plus souvent de commandes ou de curiosités intimes aux écrivains²⁷¹, Cosnay souligne l'impératif de son action dans la mesure où l'on vient directement la solliciter.

Enfin, il semblerait que cette hospitalité se caractérise une nouvelle fois à travers les liens qu'elle tisse. Cosnay évoque ainsi à plusieurs reprises les amitiés qui se créent au fil de ses rencontres (« on se serre fort » (*I2* : 210), « un ami » (*II* : 130)) et va jusqu'à considérer comme un frère Ryad Lichani, présent dans le dernier tome de la série (*I3* : 140). Bien qu'on ne retrouve pas de critique langagière à l'intérieur *Des Îles*,

²⁷⁰ Zbaeren (Mathilde), *op. cit.*, p. 510.

²⁷¹ DEMANZE (Laurent), *op. cit.*, p. 26.

l'attention que porte Cosnay aux noms est palpable. De manière générale, celle-ci suit les règles qu'elle s'était déjà données dans *Entre chagrin et néant* (II : 15), toutefois, la manière dont elle parle des disparus nous a particulièrement interpelée : « Des frères cherchaient des frères, des sœurs. Des parents, des fils et des filles » (II : 13). En désignant les hommes et femmes disparus par leur relation au sein d'une famille, elle enclenche, une nouvelle fois, un processus d'identification chez le lecteur. Si la logique disait de désigner les disparus par leur nom pour leur faire une place au sein de la société²⁷², Cosnay va, selon nous, plus loin. L'utilisation des termes « frère » et « sœur », peut être mise en parallèle avec les propos tenus par M. qui préconisait l'usage du terme « étranger » à celui d' « exilé » car il permettait ainsi de désigner « tout le monde » (« ce que nous faisons vous oblige » (#JALE) (MIEII) : 28/06/2018). Par ces mots, Cosnay rend donc le drame universel.

Des Îles et Nos corps pirogues se font ainsi les dépositaires, chacun à leur tour de la mise en place d'une hospitalité en action chez Marie Cosnay. À travers une pratique renouvelée du terrain, que ce soit dans le cadre d'une résidence ou d'une enquête de terrain, Cosnay parvient à mêler ses « devoirs nouveaux » aux genres qui les font vivre. Si le carnet de résidence témoigne parfaitement bien, à travers sa structure binaire, du combat que menait alors Cosnay sur le côté, *Des Îles* permet à l'auteure de souligner la longueur et la complexité des enquêtes notamment à travers notamment un jeu de prolepses qui se maintient dans les trois tomes²⁷³.

2. Enfants et morts : une nouvelle lecture du paradigme des invisibles

Très vite au mois de mai 2021, j'ai su que c'était auprès des enfants et des morts que mon temps était requis. Les enfants et les morts (I2 : 10).

En 2014, Pierre Rosanvallon remet le paradigme des « invisibles²⁷⁴ » sur le devant de la scène avec son ouvrage le *Parlement des invisibles*²⁷⁵. Il y propose l'idée de créer une

²⁷² Ce que Marie Cosnay fera également.

²⁷³ GENETTE (Gérard), *Figures III*, Paris, Éd. Seuil, 1972.

²⁷⁴ Comme le rappelle Justine Huppe : « Cette qualification d'une France "invisible" était déjà à l'origine des enquêtes menées sous la direction de Bourdieu dans *La Misère du monde* » dans HUPPE (Justine), « L'invisibilité sociale est-elle soluble dans la littérature ? Gilets jaunes et délégations littéraires en déroute », dans *Elfe XX-XXI* [en ligne], n° 10, 2021. URL : <http://journals.openedition.org/elfe/3665>

²⁷⁵ ROSANVALLON (Pierre), *Le Parlement des invisibles. Déchiffrer la France*, Paris, Éd. du Seuil, 2014.

collection pour « raconter la vie » de ceux qu'on ne voit pas. Si le projet proposé par l'historien et sociologue se veut démocratique, il a cependant soulevé de nombreuses interrogations, le plus souvent sur le plan éthique. Ainsi, bien que, comme le rappelle Mathilde Roussigné, « le visible et l'invisible [soient] avant tout abordés en régime politique et médiatique²⁷⁶ », l'idée de *parler pour* pose question. Cela signifierait-il que les « invisibles » aient besoin de déléguer leur parole, n'étant pas capable de la faire entendre ? Le mouvement des Gilets jaunes a récemment amené Justine Huppe à s'interroger sur la capacité de la littérature à rendre « soluble²⁷⁷ » l'invisibilité sociale. Ce mouvement a effectivement permis une sorte de laboratoire réel en ce qu'il se présentait comme majoritairement réticent à tout type de représentation. La chercheuse conclut, notamment, sur les débuts d'une réflexivité plus grande à l'égard de la délégation en littérature²⁷⁸.

Dans le cadre des recueils de voix, la question de la délégation se pose tout particulièrement et si Zbaeren s'est intéressé à l'œuvre de Marie Cosnay à travers la notion de dette littéraire, nous désirons ouvrir la voie à une lecture diverse, en ce qu'elle s'intéresse non pas au rapport avec les migrants mais plutôt à deux groupes que Cosnay considère elle-même à l'écart : les enfants et les morts. Il est intéressant de noter que le moment où l'auteure engage tout particulièrement son corps dans son combat correspond à celui où sa priorité concerne ceux dont le corps est nié.

Selon Cosnay, « comme on traite les vivants, on maltraite les morts » (*Chaque jour cent fleurs* : 22/07/2021). Si le paradigme de l'invisibilité peut éclairer le traitement que réserve Cosnay aux enfants et aux morts, elle s'en détache, ne serait-ce par les groupes qu'elle défend. Il est, en effet, pour le dire de manière assez prosaïque, difficile de faire parler un mort comme il vaut mieux que les mineurs, censés être isolés ne prennent pas la parole. Il s'agit donc, selon nous, d'une nouvelle forme de mise en lumière.

²⁷⁶ ROUSSIGNE (Mathilde), *À l'épreuve du terrain. Pratiques et imaginaires littéraires contemporains*, *op. cit.* p. 456.

²⁷⁷ HUPPE (Justine), « L'invisibilité sociale est-elle soluble dans la littérature ? Gilets jaunes et délégations littéraires en déroute », *op. cit.*,

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 12.

2.1 Mineurs isolés refusés

Dans *Nos corps pirogues*, on a vu comment Cosnay tentait de figurer Saâ, comme ce qu'il était alors, c'est-à-dire un enfant. Cela s'explique par la qualité du processus d'évaluation de minorité, particulièrement lourd et inquisiteur. L'auteure raconte ainsi sur son blog et dans l'édition papier comment les enfants sont interrogés, leurs joues jugées, leurs dents analysées et les études mises de côté pour très souvent en arriver à la création d'une nouvelle catégorie, les « refusés » :

On ne peut plus reprocher aux départements de ne pas protéger l'enfance : depuis la loi de mars 2016, les départements protègent les enfances reconnues, c'est à dire à peu près 15% des mineurs se présentant comme mineurs. La loi est respectée : est mineur celui qui est reconnu et il est protégé. La loi est respectée. Ceux que je ne reconnais pas, dit le département, ne sont pas mineurs. Peu à peu la loi, faite pour contraindre les départements à protéger l'enfance, a créé une catégorie, l'enfant étranger isolé. Maintenant elle en crée une autre : l'enfant étranger refusé (*De silence et de rage* (MIE3) : 11/05/2017).

A contrario, elle expliquera dans *Des îles* l'importance que prend ironiquement la notion de minorité lorsqu'il est question de réunir des familles :

Quand on cherchait Moïse, il y a un an, à Algésiras, on protégeait par le silence le mineur qu'il était (ce qui deviendrait presque drôle, après, vu les mille manières dont on nierait ou maltraiterait sa minorité) (II : 87).

Si durant les années qui ont précédé l'arrivée du jeune guinéen, Cosnay n'a eu de cesse de mettre en garde contre les dérives du langage, elle s'inquiète en 2017 des actions qui semblent dorénavant les accompagner :

Mais [...] le pire c'est quand les mots coupés des choses sont accompagnés d'actions prises en exemple ou décalques des mots. Par exemple c'est laisser les enfants qu'on appelle mineurs isolés dans les rues de Paris, sans prévoir d'hébergement, les laisser errer dans les nuits de Paris alors qu'on affirme nos dispositifs de mise à l'abri et de protection de l'enfance - inscrite dans la loi (*Du conte au documentaire* (MIE1) : 29/03/2017).

Si le mot « isolé » préfigure selon Cosnay l'errance des mineurs la nuit dans les grandes villes, elle atteste pourtant de l'importance dudit mot lors de l'évaluation de la minorité. Les jeunes sont contraints à se couper de tout de crainte qu'on ne pense qu'ils n'ont pas besoin d'aide : pas de foot, pas de contacts sur son téléphone. Devenir invisibles, finalement.

La cause des mineurs est particulièrement chère à Marie Cosnay. Si celle-ci a l'habitude de prendre la parole sur son blog ou de répondre à des appels lancés sur la Toile, c'est pour tenter de réparer les torts qui leur sont infligés que Cosnay décide d'écrire une lettre à l'ASE en son nom unique :

Je m'adresse à vous publiquement, après vous avoir demandé en privé, en vain, des éléments de compréhension à propos de la politique de notre département en matière de mineurs isolés étrangers, les MNA, comme on dit aujourd'hui. Je vis à Bayonne et je vois passer par ici quelques jeunes gens, enfants, adolescents, venus d'Afrique de l'Ouest. Je ne parle qu'en mon nom, ne représente aucune association. Je vous fais part de mes observations récentes, concernant ces jeunes qui passent la frontière à Hendaye, après le trajet que nous savons, le désert, l'Algérie, le Maroc, Ceuta la plupart du temps, Gibraltar et l'Espagne, et qui tentent de faire valoir leur minorité dans notre département [...] (*Lettre ouverte à l'ASE (64) (MIE16)* : 23/03/2018).

L'auteure s'est donc particulièrement investie dans son engagement auprès des mineurs, que ce soit en les accueillant chez elle, en les faisant passer une frontière, en les aidant à traverser le dédale administratif auquel consiste la reconnaissance de minorité mais aussi en rapprochant une enfant de sa famille. Elle confie cependant s'être parfois laissé emporter dans la manière dont elle qualifiait leur minorité²⁷⁹.

On a vu arriver les adolescents. On a dit enfants, parce que les départements ne les protégeaient pas et c'était grave. On a dit enfants parce que les associations, il y a encore deux ans, disaient : quel âge il dit qu'il a, ton mineur ? (*Les oiseaux de l'Europe (MIE24)* : 21/05/2019).

Mais aussi, de manière plus intime, elle rend compte des conséquences que la volonté de trop les protéger a pu entraîner :

On n'a plus nié l'enfance, on l'a exaltée. [...] mais on a failli couper les ailes, parce qu'on aimait les ailes, des enfants absous qu'on aimait tout d'un coup (*Les oiseaux de l'Europe (MIE24)* : 21/05/2019).

2.2 Corps non identifiés

Très vite, Marie Cosnay est amenée à aider une famille au rapatriement d'un corps. À travers son écriture, elle rend compte de la complexité des démarches nécessaires mais aussi des aberrations qui entourent les corps morts étrangers. Entre obsèques illégales et exploitation des familles, les enquêtes auxquelles Cosnay participe sont les témoins d'une

²⁷⁹ Notons que Marie Cosnay reviendra à des termes marquant particulièrement l'enfance pour désigner les jeunes migrants tels que « petits garçons » (II : 71).

extravagante réalité. On y découvre notamment les stratagèmes mis au point par les « vautours » qui se servent des morts pour exploiter les familles :

Les vautours obtenaient les photos des corps, les envoyait aux familles, les faisant tourner plus qu'il se doit dans le labyrinthe complexe où il s'agit de se perdre jusqu'à trouver son mort (*I3* : 52).

À la demande de certaines familles, elle s'efforce ainsi de restituer, quand c'est possible, une corporalité aux corps en les rapprochant de celles-ci.

Toutefois il est un événement qui dépasse l'entendement. Cosnay raconte en effet dans *Des Îles III* une conversation qu'elle a eue avec Marta de la Mata, une avocate. Selon cette dernière, lorsque les corps ne sont ni identifiés, ni réclamés, il arrive qu'ils soient déconsidérés dans leur intégralité et brûlés au sein des crématoriums pour entretenir les machines : « [...] *on donne aux machines des corps à brûler pour le bon fonctionnement et la révision annuelle* » (*I3* : 151). Nous n'avons trouvé aucune source qui attesterait de l'existence d'un tel fonctionnement. Sans assumer la véracité des propos relatés par Cosnay au sein *Des Îles*, il nous semblait toutefois nécessaire de souligner que celle-ci a choisi de porter l'accusation hors des frontières du livre. Dans une annexe au tome III, l'auteure présente ainsi une lettre qu'elle prévoit d'envoyer aux délégués du gouvernement autonome d'Andalousie et au président du tribunal supérieur de justice d'Andalousie. Celle-ci postule, sans détours, la collaboration des « magistrats d'instruction chargés des procédures préliminaires ouvertes pour l'identification de ces défunt » à l'incinération illicite de corps non identifiés. La lettre comporte également une proposition de procédures simples à suivre face aux corps sans vie des étrangers. La mise en place de ces dernières permettrait, selon Cosnay, de contrecarrer en partie les crémations abusives. En effet, à la lumière des réclamations de l'auteure apparaît l'un des problèmes majeurs de cette forme d'obsèques, soit leur non-conformité avec la religion musulmane. Cosnay relate par ailleurs que le processus d'identification n'aboutit presque jamais dans les cas des corps de migrants car il est nécessaire qu'un avis de disparition ait été déposé par la famille pour que les informations soient transmises (*I3* : 194). L'auteure réclame ainsi que la vérification systématique des empreintes soit réalisée sur

le fichier algérien²⁸⁰, avec ou sans avis de disparition (*I3* : 195). À travers *Des Îles*, Cosnay fait donc état des difficultés d'ordre judiciaire mais aussi de l'ignorance du fonctionnement de celui-ci par les proches pour qui il est également compliqué d'envisager la mort de leur parent parti en exil.

Il convient selon nous de considérer les accusations portées par Cosnay à travers le paradigme des invisibles. En effet, en Espagne, comme c'est le cas dans de nombreux pays, tout corps non réclamé après un certain temps se voit inhumé ou incinéré. Marta de la Mata soulignait d'ailleurs que les incinérations illicites qu'elle et Marie Cosnay dénoncent ne touchaient pas que les migrants : « c'est pas parce qu'ils sont migrants, c'est parce que personne ne les réclame » (*I3* : 152). Nous émettons l'hypothèse que la source principale de l'indignation de Cosnay réside plutôt dans le fait que les migrants sont davantage susceptibles de figurer dans la liste des corps non réclamés et dès lors d'être incinérés en dépit de leurs croyances. Cosnay tente ainsi de leur rendre une place légale qui soit juste en réclamant l'adaptation des lois aux particularités qui touchent ces derniers.

À travers sa présence sur le terrain, Cosnay a ainsi pu documenter les parcours d'enfants en proie à une dénégation de leur qualité de mineur mais aussi les dessous terribles d'un marché de la mort. Elle a démontré à quel point l'invisibilité pouvait servir aux enfants et à quel point elle les fragilisait. Sans parler en leurs noms, Cosnay a tenté de leur rendre leur place de mineur à travers la manière dont elle les nommait au sein de ses récits mais aussi par la spécificité des anecdotes qu'elle racontait sur eux. En ce qui concerne les morts, c'est un peu différent. Si Cosnay réaffirme la minorité des enfants à travers ses textes, elle se sert de ces derniers pour garder une trace de ceux qui, parfois sans identification, n'apparaissent même pas dans les chiffres :

Entre les Baléares et la côte d'Almérie, l'APDHA estime à cent soixante-dix les morts et disparus de l'année 2022. [...] Les estimations sont basses : par définition, si personne ne cherche un bateau disparu, ou plutôt si personne, en Espagne, ne sait qu'une famille cherche un bateau disparu, il n'est pas comptabilisé (*I3*: 66).

²⁸⁰ Marie Cosnay fait état uniquement de la situation dans la province d'Almérie. Dès lors, sa demande s'insère dans les relations entre la région d'Almérie et l'Algérie. Selon l'auteure, si un corps est découvert à cet endroit de l'Espagne, c'est qu'il est en effet « très probable qu'il soit parti d'Oran » (*I3* : 194).

Cosnay a ainsi inséré à la fin *Des Îles* un tableau réalisé par Maria Ouko sur les disparitions survenues entre janvier et mars 2023 au départ d'une seule route d'exil. Ce tableau est suivi d'une liste, non-exhaustive, réalisée par Ryad Lichami, recensant les bateaux disparus entre l'Algérie et l'Espagne au cours des dernières années. Ce faisant, l'auteure déplore le traitement réservé aux disparus qui selon elle, « comptent si peu » (II : 114). Loin des visions englobantes des discours dominants, Cosnay rend compte de l'importance de considérer la singularité de chaque disparu en octroyant de manière symbolique les dernières pages de sa trilogie aux photos set aux noms de plusieurs dizaines de personnes disparues.

Le tome III des *Îles* a, quant à lui, infléchi autrement la perception que Marie Cosnay a de son écriture. Elle raconte de fait comment sa rencontre avec Ryad Lichani a contribué à la redéfinition de son projet :

C'est Ryad Lichani, chercheur infatigable de disparus, enquêteur hors-pair, qui a été mon guide sur le chemin des histoires algériennes. Au fil de l'écriture, Ryad est devenu plus qu'un guide. Quelqu'un qui changeait le projet de livre en mission : donner un tombeau à son frère. S'il y avait un récit qui comptait, ce serait celui-là (I3 : 17)..

3. Un café ? Ode à l'hospitalité !

La présente étude s'est jusqu'ici concentrée sur le caractère évolutif de l'hospitalité chez Cosnay. Cette dernière a révélé des enjeux distincts au cours des années : politiques, stratégiques ou plus pragmatiques. Nous avons donc fait le choix de l'envisager au travers de régimes variables : l'écoute, l'alerte, l'action. Ce découpage est toutefois théorique. En effet, l'engagement de l'auteure s'inscrit dans la durée et les contours de ces différentes formes d'hospitalité restent largement diffus. Il nous semblait donc essentiel de considérer, pour clore ce travail, un marqueur d'hospitalité permanent dans l'œuvre de Cosnay : le rapport au café. Celui-ci peut paraître anecdotique pourtant il apparaît comme une constante dans l'œuvre non-fictionnelle de l'auteure. S'il se cristallise selon nous dans la trilogie *Des Îles*, nous émettons l'hypothèse qu'il participe à la mise en place d'un environnement hospitalier propice à la formation de liens depuis *Entre chagrin et néant* jusqu'à *Des Îles* en passant par ses billets de blog.

Dans *Entre chagrin et néant*, c'est autour d'un café que l'auteure établit le contact avec un retenu qui avait choisi de garder le silence durant toute la durée de son audience.

Si celui-ci n'accorde à Cosnay qu'un « non, merci » (E : 150), le café a servi de vecteur à la parole. Le contenu de l'échange importe finalement peu ici dans la mesure où la boisson a permis l'instauration d'une brèche assez grande pour que le retenu ait assez confiance en son interlocutrice pour sortir du silence : « pour la première fois, aujourd'hui, il a parlé » (E : 150).

Dans le journal que tient cette fois Marie Cosnay sur son blog, alors en visite au camp de Corinthe au côté de Caroline Panzera, le café semble être le symbole d'un lien qui se tisse, dans la brièveté de la rencontre, avec la population qui les accueille. L'auteure revient ainsi à diverses reprises sur les contacts qu'elle et la metteuse en scène établissent avec les habitants à travers l'espace de sociabilité qu'est le café :

Le plan que l'on déplie, dans le café, près de la place. La rue ne figure pas sur mon plan. Le patron du bar va chercher le sien et on compte les rues, s'oriente, se réoriente (*Et secouer, secouer longtemps* (8) : 25/07/2014).

Il est midi. On boit plusieurs cafés. Ce vieux monsieur qui demande à Caroline si elle écrit une lettre d'amour et lui retire un brin d'herbe des cheveux (*Une chance pour l'Europe (Athènes, 22 mai)* : 23/04/2015).

Mais aussi à travers la sérénité qu'il semble engendrer chez ses consommateurs :

A côté des arbres il y a même une terrasse, les policiers vont se chercher des cafés, il fait une chaleur terrible, blanche. Accueillants, presque, les trois policiers : on prend notre temps, ils expliquent (*Au bloc delta, à Corinthe* (9) : 26/07/2014).

Dans la trilogie *Des Îles* enfin, il semble que le recours au café, dans le réel comme dans le texte, permette à Cosnay de s'éloigner de la figure de l'enquêtrice. Il est assez symptomatique chez les écrivains de terrain de fuir cette association. Mathilde Roussigné témoigne à ce sujet de l'influence de l'héritage policier en tant qu'opération de contrôle dans l'imaginaire collectif et des peurs qu'il suscite dès lors²⁸¹. Cosnay fait ainsi très peu référence à la récolte de témoignages, préférant évoquer une rencontre autour d'un café.

Une table de café, on y chuchote, il fait froid dehors, le monde est emmitouflé. Novembre 2019. L'adolescent est arrivé de Guinée il y a deux ans, il n'a pas réussi à gagner ses papiers, ses copains oui [...] (II : 19).

²⁸¹ ROUSSIGNE (Mathilde), *À l'épreuve du terrain. Pratiques et imaginaires littéraires contemporains*, op.cit., p. 112.

Par ailleurs, l'auteure mentionne généralement le café en début de chapitre, celui-ci étant lié à la collecte. Cela lui permet, selon nous d'instaurer une atmosphère calme et réconfortante en mettant l'accent sur l'aspect gourmand et réconfortant du café avant de s'attaquer aux histoires de ses interlocuteurs.

Messi est en face de moi dans ce café d'hommes non loin de la gare. Le vent nous faisait mal à l'intérieur des yeux, on s'est réfugiés là, autour d'un chocolat chaud, le lait mousse par-dessus (*II* : 68).

Au Sara-Bernhardt, nous prenons une crêpe au sucre. [...] On est pays des angoisses sans nom (et en cascade). On finit nos crêpes (*I2* : 18).

Ainsi, le café apparaît comme un motif récurrent dans l'œuvre de Cosnay. Symbole de l'hospitalité dont celle-ci fait preuve au quotidien et ce dès les débuts de son combat, il entretient, à notre avis, des liens étroits avec la question des liens telle qu'elle s'est particulièrement illustrée au sein de ce chapitre.

*

Nous évoquions au début de ce chapitre le paradoxe inhérent à cette nouvelle forme d'hospitalité chez Cosnay alors que celle-ci engage son corps dans un combat pour la reconnaissance de celui des enfants et des morts. À travers le concept d'hospitalité en action, l'auteure déploie une conception nouvelle de l'engagement qui se distingue par son investissement en termes de temps, de moyens et d'affects. Marie Cosnay met son corps à de nombreuses reprises à l'épreuve du terrain et rend compte de l'impact grandissant de ce dernier sur son quotidien : « Fatigue, à force de luttes [...] » (*N* : 13), « [...] on en pleurait, on s'épuisait » (*I2* : 178). En faisant passer les frontières, en les franchissant elle-même, l'auteure fait preuve d'un travail de terrain qui, elle le dit, l'obsède. En témoigne l'influence de son combat sur ses pratiques d'écritures. Cosnay a en effet repoussé les limites des genres. En introduisant l'histoire de Saâ dans son journal de résidence, elle a détourné la commande de la Petite Escalère en faveur de la lutte pour

les MIE²⁸². À travers *Des Îles*, elle a amené l'enquête de terrain contemporaine dans ses retranchements en enquêtant sur des disparitions actuelles de migrants.

Ce dépassement opéré par Cosnay mérite selon nous qu'on s'y intéresse à partir d'une des oppositions définie par Maud Lecacheur pour distinguer les différents types de collectes de voix contemporaines, soit « résider » et « habiter » le terrain²⁸³. Selon elle, habiter le terrain désigne une forme d' « immersion prolongée²⁸⁴ », à la manière de ce qu'avait fait Jean Hatzfeld au Rwanda. Nous émettons ici l'hypothèse que Cosnay dépasse cette tension en ramenant le terrain chez elle. À plusieurs reprises, l'auteure témoigne en effet de la communication continue qui s'établit avec les différents acteurs gravitant autour d'elle : « Mustafa m'appelle au secours, via Whatsapp, en pleine nuit » (*I1* : 145), « Depuis la mi-août, le père et le petit frère d'Abdoulaye me téléphonent tous les jours » (*I2* : 87). Si nous avions envisagé le terrain comme le nouveau bureau de Cosnay, l'auteure semble ici signifier qu'il a fini par s'installer chez elle.

Le présent chapitre souhaitait mettre en avant le passage à l'action de Cosnay, sa prise de risque mais aussi son investissement sans limite au service des enfants et des disparus. En janvier 2022, Marie Cosnay décide de contacter Taina Tervonen, journaliste spécialisée dans les migrations. L'auteure souhaite que celle-ci raconte leurs histoires, à elle et au petit groupe de personnes qui s'est formé en réponse aux disparitions en mer. La journaliste accepte et choisit d'aller directement prélever leur parole sur le terrain. Tervonen les appellera « les veilleurs », soit ceux qui veillent sur la mer.

Sans abandonner sa condition d'auteure, Marie Cosnay est ainsi passée le temps d'un livre, de l'autre côté de l'enregistreur, s'inscrivant dès lors pleinement comme une actrice de terrain.

²⁸² Mineurs isolés étrangers.

²⁸³ LECACHEUR (Maud), *La littérature sur écoute : recueillir la parole d'autrui de Georges Perec à Olivia Rosenthal*. Thèse de doctorat, Université de Lyon, 2022, p. 174.

²⁸⁴ *Ibid.*

Conclusion

Celui qui apporte la soupe signifie qu'il est dans le mouvement, pas au bord.

Nathalie Quintane, *Un œil en moins*¹

Si Marie Cosnay n'apporte pas la soupe aux migrants, elle prévoit de couches pour les enfants qui attendent au tribunal², elle aide à la création d'adresses électroniques (*I2* : 100), elle s'occupe de la traduction du certificat de décès pour une famille endeuillée (*I2* : 162) et ce, dans le même temps qu'elle exprime sa « rage » à l'égard des conditions d'accueil des mineurs étrangers non-accompagnés en France, décortique les dérives du langage dominant, prône la désobéissance civile et fait passer illégalement un enfant.

L'auteure bouscule les conventions. Loin des oppositions entre milieu littéraire et associatif, elle réussit à se construire une place à la croisée des deux. Face à Johan Faerber qui a tout récemment postulé une double fracture entre engagement et militance et littérature et militance, nous voyons dans l'œuvre de Cosnay la promesse d'une réconciliation³. À travers une hospitalité multiple et mouvante, nous faisons le pari d'une figure renouvelée de l'écrivain engagé.

S'est ainsi développé au cours des quinze dernières années, à travers une pluralité de gestes, un engagement fondé sur les liens. Si toutefois l'hospitalité chez Cosnay est à concevoir dans une démarche d'ouverture à l'autre en ce qu'elle se présente comme la réponse à la crise politique contemporaine de l'accueil, elle témoigne également d'une vision rénovée de sa relation avec la littérature. À l'origine de celle-ci se dessine en effet la trajectoire d'un désir, un désir de compréhension, celui avant tout d'une citoyenne française, face à l'enfermement de milliers de migrants en Europe. Cosnay choisit ainsi dès le début de mettre à l'écart sa figure d'auteure en se rendant au TGI de Bayonne. Son engagement ne naît pas à travers son œuvre, il la précède et c'est peut-être ce qui en fait sa force. Auteure et professeure à l'Éducation nationale, Marie Cosnay remet sans cesse ses pratiques d'écriture et ses modes d'engagement en question. Serait-ce là le retour d'un

¹ QUINTANE (Nathalie), *Un œil un moins*, Paris, Éd. P.O.L., 2018.

² COSNAY (Marie), « Le grand Lombard », *Médiapart* [billet de blog], 17 février 2010. URL : <https://blogs.mediapart.fr/marie-cosnay/blog/100211/le-grand-lombard>.

³ FAERBER (Johan), *Militer. Verbe sale de l'époque* [livre électronique], Paris, Éd. Autrement, coll. « Haut et fort », 2024.

biais pédagogique ? Cosnay s'adapte à tous les terrains et à toutes les situations. Nous avons pu voir l'influence de cette adaptabilité au sein de son œuvre qui déjoue à bien des égards les attentes de la critique littéraire française contemporaine. L'auteure s'éloigne des considérations ordinaires du terrain littéraire actuel. Elle mène l'enquête au sens premier et détourne les récoltes de voix pour servir la cause des migrants au propre comme au figuré.

Ce mémoire est né du désir d'apporter un regard nouveau sur l'œuvre de Marie Cosnay. Mis à part quelques travaux, ses écrits ont été le plus souvent étudiés isolément ou à travers leur seule inscription à l'intérieur des littératures de terrain ou de procès. Il nous semblait ainsi particulièrement pertinent d'élargir le corpus à l'intégralité de son œuvre non-fictionnelle parue entre février 2009 et janvier 2024⁴. Notre travail s'est ainsi très vite tourné vers la question de l'engagement, et plus particulièrement de l'évolution de celui-ci. En faisant le pari d'une hospitalité en trois temps, nous désirions mettre l'accent sur un engagement en constante évolution. Si cette tripartition a pu paraître réductrice vis-à-vis de Marie Cosnay, notre objectif était au contraire de faire état de la richesse et de la complexité des écrits de l'auteure. Il s'agissait enfin de rendre compte du caractère mouvant, inhérent selon nous, à l'engagement actuel en littérature. La présente étude s'est ainsi donnée pour objectif d'ouvrir le discours critique sur l'engagement contemporain à de nouvelles perspectives d'étude.

⁴ Par œuvre non fictionnelle nous entendons les livres issus de ses sorties sur le terrain (*Entre chagrin et néant...*, *Comment on expulse...*, *Jours de répit à Baigorri*, *Nos corps pirogues*, la trilogie *Des îles*) ainsi que les billets mis en ligne à la même période sur son blog hébergé par Médiapart. Les journaux de résidence autres que ceux repris sur Médiapart ainsi que les articles écrits par l'auteure sur d'autres sites n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie au sein de ce travail par souci d'économie.

Bibliographie

Sources primaires

Ouvrages

COSNAY (Marie), *Entre chagrin et néant. Audiences d'étrangers*, Paris, Éd. Laurence Teper, coll. « Voix du bord », 2009.

COSNAY (Marie), *Comment on expulse. Responsabilités en miettes*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, coll. « Carnets d'exil », 2011.

COSNAY (Marie), *Jours de répit à Baigorri*, Saint-Etienne, Éd. Creaphis, coll. « Format Passeport », 2017.

COSNAY (Marie), *Nos corps pirogues*, Bègles, Éd. L'ire des marges, coll. « Majuscule », 2022.

COSNAY (Marie), *Des îles (Lesbos 2020 – Canaries 2021)*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2021.

COSNAY (Marie), *Des îles (Îles des Faisans 2020-2021)*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2023.

COSNAY (Marie), *Des îles (Mer d'Alborán 2022-2023)*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2024.

Billets de blog

Nous avons fait le choix de ne pas référencer ici les billets du blog de Marie Cosnay hébergé par Médiapart au vu de leur quantité. Mis en ligne entre 2010 et 2025, ceux-ci sont toutefois disponibles à l'adresse suivante : <https://blogs.mediapart.fr/marie-cosnay/blog>.

Sources secondaires

Ouvrages

BARON (Christine), *La littérature à la barre*, CNRS, Paris, 2021.

BARONI (Raphaël), *La Tension narrative. Suspense, curiosité et surprise*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Poétique », 2007.

BARTHES (Roland), *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Éd. du Seuil, 1953.

BENSON (Rodney), *L'immigration au prisme des médias*, Traduction de Bruno Poncharal, [disponible en ligne], Presses universitaires de Rennes, 2018. URL : <https://doi.org/10.4000/books.pur.158742>.

CANUT (Cécile) et MAZAURIC (Catherine) (dir), *La migration prise aux mots. Mise en récits et en images des migrations transafricaines*, Paris, Éd. Le Cavalier Bleu, 2014.

COSNAY (Marie) et POTTE-BONNEVILLE (Mathieu), *Voir venir. Écrire l'hospitalité*, Paris, Éd. Stock, 2019.

COSNAY (Marie), *Traverser les frontières. Accueillir les récits*, Bègles, Éd. L'Ire des marges, coll. « Bruits de langues », 2022.

COSNAY (Marie), *Le trésor de Ballantrae*, Paris, Éd. de l'Ogre, 2025.

DEMANZE (Laurent), *Un nouvel âge de l'enquête*, Paris, Éd. Corti, 2019.

DENIS (Benoît), *Littérature et engagement*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points », 2000.

DUBET (François) et DURU-BELLAT (Marie), *L'école peut-elle sauver la démocratie ?*, Paris, Éd. du Seuil, 2020, p. 190.

FAERBER (Johan), *Militer. Verbe sale de l'époque* [livre électronique], Paris, Éd. Autrement, coll. « Haut et fort », 2024.

GEFEN (Alexandre), *Réparer le monde. La littérature française face au XXIe siècle*, Paris, Éd. Corti, 2017.

GEFEN (Alexandre), *La littérature est une affaire politique*, Paris, Éd. de l'Observatoire [livre électronique], 2022.

GENETTE (Gérard), *Figures III*, Paris, Éd. Seuil, 1972.

MACE (Marielle), *Sidérer, considérer*, Paris, Éd. Verdier, 2017.

QUINTANE (Nathalie), *Un œil un moins*, Paris, Éd. P.O.L., 2018.

RANCIERE (Jacques), *Le Maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Éd. Fayard, 1987.

ROSANVALLON (Pierre), *Le Parlement des invisibles. Déchiffrer la France*, Paris, Éd. du Seuil, 2014.

TEVANIAN (Pierre), *La république du mépris, les métamorphoses du racisme dans la France des années Sarkozy*, Paris, Éd. La Découverte, coll. « Sur le vif », 2007.

Articles scientifiques

BARRABAND (Mathilde) et DEMANZE (Laurent), « Littérature du procès, procès de la littérature », dans *Revue critique de fixxion française contemporaine* [en ligne], n°26, 2023. URL : <http://journals.openedition.org/fixxion/10406>.

BLANCKEMAN (Bruno) « L'écrivain impliqué : écrire (dans) la cité », dans *Narrations d'un nouveau siècle* [en ligne], Presses Sorbonne Nouvelle, 2013. URL : <https://doi.org/10.4000/books.psn.471>.

BOBLET (Marie-Hélène), « Histoire, témoignage, montage : quelques pratiques du récit », dans *Revue critique de fixxion française contemporaine* [en ligne], n°26, 2023. URL : <http://journals.openedition.org/fixxion/10490>.

BROUARD (Sylvain) et TIBERJ (Vincent), « Les tensions autour de l'immigration dans l'opinion : crispation et polarisation » [Rapport de recherche], CEVIPOF, 2007.

CANU (Roland) et DATCHARY (Caroline), « Journalistes et lecteurs-contributeurs sur mediapart. Des rôles négociés » dans *Réseaux* [en ligne], n°160-161(2) 2010. URL : <https://doi.org/10.3917/res.160.0195>.

CERLETTI (Alejandro), « La politique du maître ignorant : la leçon de Rancière », dans *Le Télémaque* [en ligne], n°27(1). URL : <https://doi.org/10.3917/tele.027.0081>.

COUSTILLE (Charles), « L'écrivain-professeur, critique des institutions scolaires (Nathalie Quintane et François Bégaudeau) » dans ROUVIERE (Nicolas) et SHAWKY-MILCENT (Bénédicte) (dir.), *De l'écrivain professeur au professeur écrivant*, [en ligne], UGA Éditions, 2024. URL : <https://doi.org/10.4000/12g75>.

CHATEIGNER (Frédéric), « Alice Krieg-Planque, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique* », dans *Lectures* [en ligne], *Les comptes rendus*, 2010. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/1011>.

DECLERCQ (Elien), « Écriture migrante, littérature (im)migrante, migration literature : réflexions sur un concept aux contours imprécis », dans *Revue de littérature comparée* [en ligne], n°339(3). URL : <https://doi.org/10.3917/rcl.339.0301>.

FOCHESATO (Anna), « Marie Cosnay : pratiquer l'engagement littéraire à travers les TIC » dans BRICCO (Elisa), TORRE (Ilaria) et TORSANI (Simone), dir., *Publifarum* [en ligne], n° 26, *Du labyrinthe à la toile / Dal labirinto alla rete*, 2016. URL : <https://riviste.unige.it/index.php/publifarum/article/view/1799/2196>.

GEFEN (Alexandre), « Justice et justesse » dans *Revue critique de fixxion française contemporaine* [en ligne], n°26, 2023. URL : <http://journals.openedition.org/fixxion/10416>.

HUPPE (Justine), « L'invisibilité sociale est-elle soluble dans la littérature ? Gilets jaunes et délégations littéraires en déroute », dans *Elfe XX-XXI* [en ligne], n° 10, 2021. URL : <http://journals.openedition.org/elfe/3665>

LE COUR GRANDMAISON (Olivier), « Colonisés-immigrés et « périls migratoires » : origines et permanence du racisme et d'une xénophobie d'Etat (1924-2007) », dans *Cultures & Conflits* [en ligne], n°69, 2008. URL : <http://journals.openedition.org/conflicts/10363>.

LEFEUVRE (Gwénaël), « L'école peut-elle sauver la démocratie ? » dans *Les dossiers des sciences de l'éducation* [en ligne], n°45, 2021 (mis en ligne le 26 septembre 2023). URL : <http://journals.openedition.org/dse/5508>.

MATHIS-MOSER (Ursula) et MERTZ-BAUMGARTNER (Birgit), « Littérature migrante ou littérature de la migrance ? À propos d'une terminologie controversée », dans *Diogène* [en ligne], n° 246-247(2), 2014. URL : <https://doi.org/10.3917/dio.246.0046>.

MAYAFFRE (Damon), « L'anaphore rhétorique. Figure des figures du discours électoral de Nicolas Sarkozy », dans *Pratiques* [en ligne], n°165-166, 2015. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2418>.

MAYAFFRE (Damon), « Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy (2007-2012) » dans *Mots: les langages du politique* [en ligne], n° 103, 2013. URL : <http://mots.revues.org/21489>.

MAZAURIC (Catherine), « Littérature et migrations aux frontières de l'Europe », dans *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], 2024. URL : <https://ehne.fr/fr/node/22391>.

MAZZOCCHETTI (Jacinthe) et YZERBYT (Vincent). « Crise migratoire: le discours médiatique alimente-t-il la peur des migrants », dans *Sociétés en changement* [en ligne], n°7, 2019. URL : <http://hdl.handle.net/2078.1/228943>.

MUXEL (Anne), « La politique dans la chaîne des générations : quelle place et quelle transmission ? » dans *Revue de l'OFCE* [en ligne], n° 156(2), 2018. URL : https://shs.cairn.info/article/REOF_156_0029?lang=fr&ID_ARTICLE=REOF_156_0029#s1n4.

REVERSEAU (Anne), « La résidence d'écriture ou l'injonction tacite du portrait de lieu » dans *Questions de Communication* [en ligne], *La Résidence d'auteurs : création littéraire et médiations culturelles (2). Territoires et publics*, n° 35, 2016. URL : <http://hdl.handle.net/2078.1/20996>.

ROUSSIGNE (Mathilde), « Pari, commande, restitution », dans *COnTEXTES* [en ligne], n° 29, 2020. URL : <http://journals.openedition.org/contextes/9792>.

RUIZ (UGO), « Blogs d'écrivain et écrivains-blogueurs : Internet et l'hybridation de la littérature », dans *Communication & langages* [en ligne], n°198(4), 2018. URL : <https://doi.org/10.3917/comla1.198.0102>.

SCHNEIDER-STRAWCZYNSKI (Sarah) et VALETTE (Jérôme), « Media Coverage of Immigration and the Polarization of Attitudes », dans *American Economic Journal: Applied Economics* [en ligne], vol. 17, n°1, 2025. URL : <https://pubs.aeaweb.org/doi/pdfplus/10.1257/app.20230300>.

THIBAULT (Bruno), « La crise des migrants et la question de l'écriture engagée : J.M.G. Le Clézio, Marie Redonnet, Nicole Caligaris et Juliette Kahane », dans *Elfe XX-XXI* [en ligne], n°10, 2021. URL: <http://journals.openedition.org/elfe/3768>.

VIART (Dominique), « Les littératures de terrain », dans *Revue critique de fixxion française contemporaine* [en ligne], n°18, 2019. URL : <http://journals.openedition.org/fixxion/1275>.

Thèses

ROUSSIGNE (Mathilde), *À l'épreuve du terrain. Pratiques et imaginaires littéraires contemporains*, thèse de doctorat, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2023.

ZBAEREN (Mathilde), *Paroles tenues. Recueils de voix et dette littéraire dans la littérature française contemporaine (1993-2023)*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2023.

LECACHEUR (Maud), *La littérature sur écoute : recueillir la parole d'autrui de Georges Perec à Olivia Rosenthal*. Thèse de doctorat, Université de Lyon, 2022.

Carnets de résidence

COSNAY (Marie), Journaux de résidence à l'Accueil de jour AGORA Emmaüs (Paris I) *Remue.net* [en ligne], 2014-2015. URL : <https://remue.net/marie-cosnay-a-l-accueil-de-jour-agora-emmaus-paris-i>.

Lettres ouvertes

BERTINA (Arno), PERRIN, (Evelyne), ALIMI (Laurence), CLEMENT (Françoise), COSNAY (Marie), LE CORRE (Joël) et MESSICA Fabienne, « Monsieur le Président, je vous rends ma carte d'identité », dans *Libération* [en ligne], publié le 12 octobre 2010. URL : https://www.liberation.fr/societe/2010/10/12/monsieur-le-president-je-vous-rend-s-ma-carte-d-identite_685775/.

Colloques et séminaires

VIART, Dominique, « Les littératures de terrain : dispositifs d'investigation en littérature française contemporaine (de 1980 à nos jours) », Paris, intervention au Centre de recherches sur les arts et le langage (CRAL), 7 décembre 2015.

BOBLET (Marie-Hélène) et BREAN (Simon), « Modes de Présence et Fonctions de l'écrivain dans la cité », Congrès international de la SELF XX-XXI, Université de Caen, septembre 2019. Pour l'intervention de Marie Cosnay, voir « Engagement et écriture », [podcast], *Canal-U/La forge numérique*, 2019. URL : <https://www.canal-u.tv/131899>.

Entretiens

PINOT (Sophie), « Entretien avec Marie Cosnay : Jusqu'où peut-on parler, témoigner, dire... ? », EPFCL-France [en ligne], le 24 septembre 2022. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=g-aJOj7Pu0U>.

Podcasts

VEINSTEIN (Alain), producteur, « Marie Cosnay, Entre chagrin et néant », [épisode de podcast audio], dans *Du jour au lendemain*. France culture. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/du-jour-au-lendemain/marie-cosnay-entre-chagrin-et-neant-5384845>.

Articles de journaux

BURLET (Laurent) et COUTIERE (Virginie), « Un étudiant clermontois en rétention à Lyon », dans *Lyon Capitale* [en ligne], publié le 02 avril 2010. URL : <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/un-etudiant-clermontois-en-retention-a-lyon>.

COURTOIS (Gérard), « 8 mars 2007 : le jour où Sarkozy a dégainé l'identité nationale », dans *France Culture* [en ligne], publié le 31 mars 2022. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/8-mars-2007-le-jour-ou-sarkozy-a-degaine-l-identite-nationale-7612296>.

LuiPrésident, « Droit de vote des étrangers : pourquoi François Hollande a renoncé à sa promesse », dans *LeMonde* [en ligne], publié le 5 novembre 2015. URL : <https://www.lemonde.fr/blog/lui-president/2015/11/05/droit-de-vote-des-etrangers-pourquoi-francois-hollande-a-renonce-a-sa-promesse/>.

GUERRIER (Sophie), « Le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy », dans *LeFigaro* [en ligne], publié le 22 septembre 2014. URL : <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2014/03/27/25001-20140327ARTFIG00084-le-discours-de-grenoble-de-nicolas-sarkozy.php>.

LeFigaro, « Le braqueur présumé du casino d'Uriage reste libre », LeFigaro [en ligne], publié le 4 octobre 2010. URL : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/09/16/01016-20100916ARTFIG00392-le-braqueur-ipresume-du-casino-d-uriage-reste-libre.php>

DEMAGNY (Xavier), « Immigration, carburants, Niger : ce qu'il faut retenir du 20 heures d'Emmanuel Macron », dans *France-Inter* [en ligne], le 24 septembre 2023. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/immigration-la-france-ne-peut-pas-accueillir-toute-la-misere-du-monde-estime-emmanuel-macron-7223624>.

Sites Internet

La Baraque Liberté. Présentation *Bouc de là*. URL : <https://labaraqueliberte.fr/bouc-de-la/>.

Présentation du projet « Du lieu au lien », *La Petite Escalère*. URL : <https://lpe-jardin.org/evenements/du-lieu-au-lien/index.html>.

Institut français [en ligne].

URL : <https://www.institutfrançais.com/fr/programme/residence-mobilite-professionnelle/mira>.

LaCimade. URL : <https://www.lacimade.org/>.

Gisti, « Demander l'asile en France. La procédure “Dublin” », [en ligne].

URL : <https://www.gisti.org/spip.php?article5153>.

Ministère de l'Intérieur français, « Archives des élections en France - 2012 », [en ligne].

URL : <https://www.archives-resultatselections.interieur.gouv.fr/resultats/PR2012/FE.php>.

Publie.net. URL : <https://www.publie.net/la-maison-dition/>.

education/gouv.fr. URL : <https://www.education.gouv.fr/l-education-interieur.gouv.fr>. URL : <https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-Manuel-Valls-mai-2012-avril-2014/Interventions-du-Ministre/Politique-d-immigration-2013-2014-bilan-et-perspectives>

Dictionnaires

TLFi [en ligne]. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/alerter>.

LAROUSSE [en ligne]. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/alerter/2171>.

